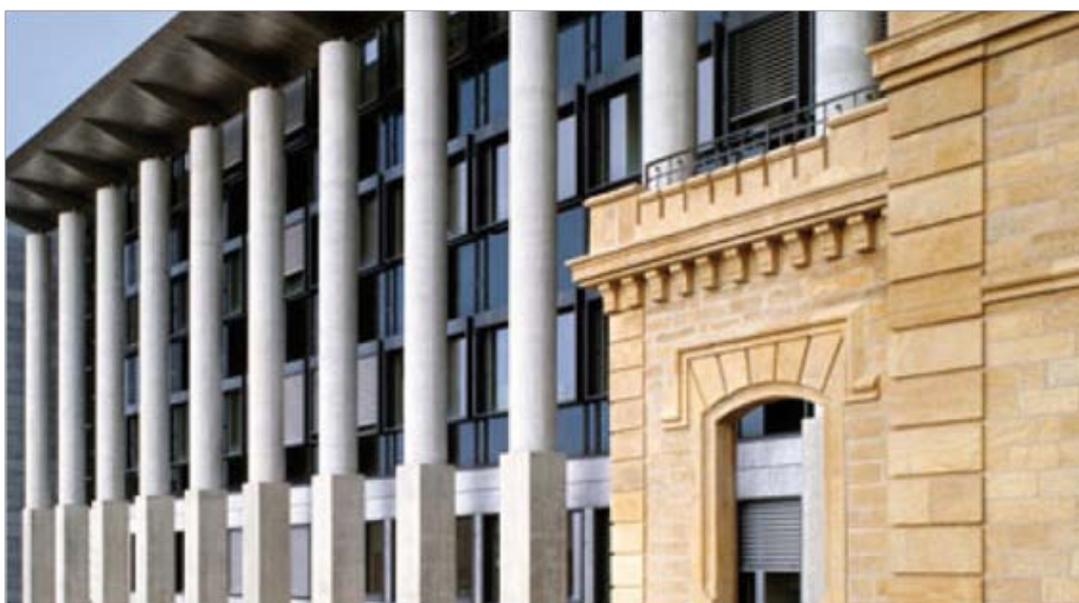


Université de Neuchâtel

Rapport de gestion 2009



Période : du 1er août 2008 au 31 décembre 2009

Editeur : rectorat

Mars 2010

Table des matières

Le mot de la rectrice	5
L'avis du Conseil de l'Université (CU)	6
Vue générale et faits marquants	6
Suivi du mandat d'objectifs.....	7
Mutations.....	8
Les éléments marquants en bref (du 01.08.2008 au 31.12.2009)	9
Bilan de l'année 2009	12
Priorités de redéploiements pour l'année 2010	14
Eclairages sur le semestre d'automne 2008 (du 01.08.08 au 31.12.08).....	15
Nouvelle période quadriennale.....	15
Questions stratégiques et gestion au quotidien	17
Etudiants	18
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH).....	18
Faculté des sciences (FS).....	19
Faculté de droit (FD)	19
Faculté des sciences économiques (FSE)	19
Faculté de théologie (FT)	20
Finances et ressources humaines.....	20
Infrastructures	20
Services du rectorat et du secrétariat général.....	21
Politique universitaire : la réalisation du mandat d'objectifs	22
Les objectifs académiques.....	22
Les objectifs opérationnels.....	24
Le point de vue des partenaires	25
Sénat.....	25
Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)	25
Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN).....	26
Les Facultés	27
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH).....	27
Faculté des sciences (FS).....	30
Faculté de droit (FD)	32
Faculté des sciences économiques (FSE)	35
Faculté de théologie (FT)	37
Triangle Azur	39
Les services.....	40
Service juridique.....	40
Service de presse et communication	40

Secrétariat général.....	41
Service social.....	42
Egalité des chances.....	43
Département services et infrastructures	43
Département finances et ressources humaines.....	44
Département promotion et affaires académiques	45
Jardin botanique	46
Annexes	48
Statistiques concernant les étudiants	48
Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	48
Mobilité.....	53
Liste des doctorats et docteurs honoris causa.....	54
Tableau de nomination des professeurs.....	60
Retraites, démissions et décès de professeurs	62
Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature.....	63
Tableaux financiers.....	64
Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR).....	66
Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2009	67
Membres des commissions de l'Université au 31.12.2009.....	68
Liste des représentations.....	72
Abréviations	73

Remarques liminaires

Le nouveau mode de présentation du Rapport de gestion de l'Université et la définition de l'exercice selon l'année civile plutôt que l'année académique impliquent, pour la présente édition, l'ajout d'un chapitre intitulé « Eclairages sur le semestre d'automne 2008 ». Le rapport couvre donc la période du 1er août 2008 au 31 décembre 2009.

Présenté au Conseil de l'Université le 23 mars 2010, le présent rapport rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs responsables de ces textes sont mentionnés au début de chaque chapitre.

Afin de faciliter la lecture, on a renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire (BA)* et de *maîtrise universitaire (MA)* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

Neuchâtel, mars 2010

Le mot de la rectrice

L'année 2009 a été marquée par les 100 ans de l'institution : c'est en 1909 que l'Académie de Neuchâtel, fondée par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III en 1838, a été promue au rang d'Université suisse. A l'occasion de cet anniversaire, l'UniNE a tenu à être présente dans la Cité en organisant de nombreuses manifestations et en proposant diverses publications (cf. www.unine.ch/centenaire).

2009 constitue également la première année complète du rectorat actuel. C'est en effet le 1er août 2008 que l'équipe rectorale, conduite par Martine Rahier, est entrée en fonction. En janvier 2009, et comme le demande la loi sur l'Université, le plan d'intentions 2009–2012 a été communiqué.

La communauté universitaire a été largement associée. Le mandat d'objectifs qui en découle, élaboré par le Conseil d'Etat, a été adopté par le Grand Conseil le 23 juin 2009 par 103 voix sans opposition.

La période 2009–2012 est placée sous le sceau de la consolidation et du redéploiement, permettant à la fois le renforcement des domaines d'excellence et la création de formations attractives. Neuf mandats ont été identifiés. Ils permettront de redéployer les facultés (34 projets retenus sur 120 propositions adressées au rectorat), d'assurer la qualité des prestations fournies, de mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale, de valoriser la recherche, d'accroître l'attractivité et de mieux exploiter les collaborations, de renforcer l'identité et la cohésion, de nommer les professeurs dans le but d'accroître l'autonomie de gestion, d'étudier le passage à une enveloppe budgétaire quadriennale et de collaborer avec les bibliothèques cantonales, source du savoir.

Compte tenu de la situation économique, des mesures citoyennes ont été prises. Ainsi des projets de redéploiements ont été reportés, ce qui a comme conséquence la nécessité de revoir le mandat d'objectifs.

Dans un environnement en constante mutation – LAHE, Paysage suisse des hautes écoles, Bologne –, l'UniNE doit se poser des questions sur elle-même. Le plan d'intentions est donc à considérer comme une boussole, lui permettant de se repositionner constamment, dans un climat stimulant qui suscite à la fois la concurrence et la collaboration.



Merci

Avec l'année du centenaire, une page se tourne ... C'est également l'occasion pour le rectorat d'exprimer sa reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui ont fait de ce jubilé une réussite. Les cinq facultés de notre alma mater ont débordé d'imagination pour organiser des événements à la portée d'un large public. Que ce soit en lettres, en sciences, en droit, en économie ou en théologie, le public neuchâtelois a fidèlement marqué son attachement à notre institution. Il est venu nombreux écouter nos conférences, assister à nos débats, visiter nos laboratoires. Qu'il soit chaleureusement remercié de son soutien.

Notre université reste ouverte sur le monde, courageuse, ambitieuse, à l'écoute des interrogations de la société avec laquelle elle a toujours dialogué. Le siècle de talents qu'elle vient de célébrer n'est pas seulement un hommage au passé. C'est aussi et surtout une invitation à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Martine Rahier
Rectrice

L'avis du Conseil de l'Université (CU)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Michèle Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université.

Vue générale et faits marquants

Le Conseil de l'Université (CU) a tenu six séances au cours de l'année civile 2009.

Le CU a adopté, lors de la séance extraordinaire du 6 janvier 2009, la version définitive du plan d'intentions 2009-2012 et l'a assortie de deux remarques. La première concerne le déficit en locaux de la Faculté des lettres et sciences humaines et la seconde un renforcement du patrimoine des bibliothèques du canton de Neuchâtel ainsi que le développement des services aux usagers, notamment par l'amélioration des horaires d'accès à la BPUN.

Lors de la séance du 3 février, le CU a demandé à Madame Bandle, responsable du service promotion et développement, de présenter son service et d'exposer ses priorités et ses objectifs à futur. Le CU tient à rappeler qu'il souhaite que le partenariat public-privé et le fundraising soient rapidement activés. Le CU a demandé à la rectrice des informations sur la rentrée académique. Madame Farine, responsable de la mobilité des étudiants, a également été invitée à présenter la mobilité des étudiants au sein de l'UniNE et répondre aux questions des membres sur la validation des crédits obtenus dans une autre université.

Pour clore le sujet de l'intégration de l'IMT au sein de l'EPFL sur sol neuchâtelois, le CU a invité Monsieur Yves Perriard, vice-directeur de l'IMT et professeur à l'EPFL, à participer à sa séance du 8 décembre pour parler de l'état des lieux et des perspectives de développement de l'IMT-EPFL. Dans un avenir proche, 12 chaires seront implantées à Neuchâtel. Les anciens membres du CU étaient également invités à prendre connaissance de la suite donnée à ce dossier.

Le Conseil de l'Université a pris acte :

- du message du secrétaire général concernant la nouvelle version du rapport de gestion de l'UniNE. Aujourd'hui il est structuré selon le mandat d'objectifs et couvre l'année civile
- de l'arrêté du Conseil d'Etat (ACE) du 20 mai 2009 concernant le report des soldes créanciers 2009 de l'UniNE dans son budget 2010
- de la nomination du nouveau secrétaire général en la personne de Monsieur Philippe Jeanneret dont l'entrée en fonction est intervenue

le 1er novembre et de celle de Monsieur Bernard Zuppinger comme directeur du nouveau département de la promotion et des affaires académiques en fonction dès le 1er octobre

- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 1er juillet promulguant la nomination des nouveaux membres du Conseil de l'Université.

Le Conseil de l'Université a écrit :

- au Conseil d'Etat (CE), en date du 6 janvier, pour lui donner son avis conformément aux dispositions légales, sur le plan d'intentions 2009-2012 élaboré par le rectorat
- le 7 mai au Conseil d'Etat pour lui faire part de ses considérations sur le budget 2010. Il a attiré l'attention du CE sur le fait qu'une restriction des moyens attribués à l'Université paralyserait son efficacité et remettrait en cause le plan d'intentions 2009-2012
- à Monsieur Philippe Jeanneret chef du SHER, également en date du 7 mai, pour lui faire part de ses propositions d'effort temporaire concernant le budget 2010 au cas où des restrictions budgétaires supplémentaires seraient imposées par le CE notamment un rééchelonnement dans la repourvue des postes. Il a toutefois mentionné le principe de l'économie des moyens auquel l'Université était attachée en finançant de nouvelles chaires par la réaffectation des moyens libérés lors de la suppression ou des réorientations de chaires. Il a lié cet effort supplémentaire en demandant le report des améliorations comptables potentielles 2009 sur la préparation du budget 2010.

Développement des faits principaux

Décisions du CU

- Le CU, lors de la séance extraordinaire du 6 janvier, a accepté à l'unanimité des membres présents :
 - 1) La version finale du plan d'intentions 2009-2012. La structure initiale a été conservée autour des quatre objectifs académiques définis par le rectorat.

La nouvelle version donne les moyens suivants à la portée de l'Université :
– système qualité performant dans le concept académique – ressources raisonnablement et soigneusement planifiées – valorisation de la recherche – développements des partenariats amélioration de la communication – redéfinition du secteur promotion et développement (P&D) – ga-

rantie de l'autonomie de la gestion de l'Université – amélioration de la qualité de ses services.

- 2) Le rapport amendé du groupe de travail « engagement des nouveaux professeurs ».
 - 3) Une modification du règlement concernant la nomination des professeurs.
- Lors de la séance du 3 février le CU a adopté après modifications souhaitées, le règlement concernant les activités annexes des membres du corps professoral et du corps intermédiaire.
 - En date du 28 avril, suite aux explications financières complémentaires fournies par le rectorat sur le rapport de la Commission de gestion et des finances, le CU a adopté :
 - 1) le budget 2010 présenté par le rectorat. Le budget présentait alors une enveloppe de 53 562 300 CHF
 - 2) les comptes 2008
 - 3) la lettre du CU au CE concernant le budget 2010 et la lettre au chef du SHER notifiant les efforts de solidarité envisageables
 - 4) la fermeture immédiate de la filière de BA en chimie (1re année).
 - Le CU a désigné le 8 septembre les nouveaux membres du Bureau, de la Commission de gestion et des finances, la composition de ses commissions et les suppléances.
 - Lors de la séance du 27 octobre, le CU
 - 1) a adopté après discussions et amendements :
 - le règlement sur les congés scientifiques
 - le règlement concernant le renouvellement de l'engagement des professeurs assistants (PAss).
 - 2) a confirmé la place de vice-président du CU à Monsieur Didier Berberat.

Rapport de gestion 2009

Le CU a examiné le **rapport de gestion 2009** lors de sa séance du 23 mars 2010. Il a apprécié sa nouvelle présentation et souligne que, suite à la prise en compte de l'année civile, ce rapport englobe le 2e semestre de l'année 2008 et l'année civile 2009.

Lors de la discussion générale sur le rapport de gestion 2009, les membres du CU se sont dits préoccupés par les contraintes budgétaires imposées. En effet, elles ont eu pour conséquence le gel des processus d'engagements de professeurs

et une hiérarchisation des priorités de redéploiements. Les membres du CU sont inquiets quant aux conséquences de ces décisions qui peuvent mettre en péril l'attractivité de l'institution et la cohérence des voies de formation telles que décidées dans le plan d'intentions. Ils relèvent que cet effort de réduction des dépenses aura des répercussions au-delà des frontières cantonales, puisqu'il affecte les engagements du canton vis-à-vis de la Confédération. L'Université est fragilisée par cette situation. Les membres du CU souhaitent qu'à l'avenir aucune coupe budgétaire supplémentaire ne soit opérée par rapport au mandat d'objectifs 2009–2012 adopté par le Grand Conseil en juin 2009. En effet, aller au-delà des efforts déjà consentis conduirait l'UniNE dans une impasse qui la contraindrait au démantèlement et aux licenciements. Les membres du CU sont persuadés qu'investir dans la formation et la recherche reste une des meilleures solutions pour sortir de la situation économique difficile que connaît la République et Canton de Neuchâtel.

Suivi du mandat d'objectifs

Les objectifs académiques

Mandat 1 – Redéploiement des facultés

Durant l'année 2009, dix nouveaux professeurs ont été nommés y compris les repourvues de chaires. Mais, compte tenu des difficultés financières de l'Etat et des restrictions budgétaires qui en découlent, le **mandat 1 a dû être revu à la baisse** et une hiérarchisation des projets de redéploiements a été planifiée par les facultés. **Il appartiendra au Grand Conseil de revoir le décret du 23 juin 2009 ratifiant le mandat d'objectifs 2009-2012.**

Mandat 2 – Evaluation de la qualité

Le CU relève les efforts fournis par l'UniNE pour mettre en œuvre des procédures d'évaluation internes et externes ainsi que la promotion de la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Mandat 3 – Incitation à la recherche

Les membres du CU constatent avec satisfaction que les efforts de promotion de la recherche se sont traduits par des recettes de plus de 30 millions de francs en 2009 pour ses projets dont 63 ouverts au FNS.

Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche

Le CU prend acte que la valorisation de la recherche touche non seulement le transfert technologique mais également la mise en valeur des

connaissances et des savoirs. Il appuie le fait que l'Université réfléchisse en particulier au projet de la CRUS consacré aux performances de la recherche en sciences humaines et sociales.

Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité

A la rentrée académique 2009–2010, l'UniNE comptait officiellement 4053 étudiants. Les efforts de promotion des filières entrepris ces dernières années ont été couronnés de succès. En effet, c'est la première fois que la barre des 4000 étudiants est franchie. De plus un département « Promotion et affaires académiques » a été créé en 2009.

Le CU tient à ajouter que l'enrichissement de l'offre de logements aux étudiants gérée par Cité AIFEN SA, notamment par la mise à disposition de la Tour des Cadolles, contribue à l'attractivité de l'Université.

Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

Concernant son identité, les décisions prises précédemment pour la création d'un campus universitaire, avec identification de chaque faculté sur un site principal par un bâtiment emblématique, sont en voie de réalisation.

Quant à la cohésion, le CU relève que les bons rapports établis entre la FEN et le rectorat ont eu pour conséquence le dialogue plutôt que la grève lors des « manifestations Bologne ». Il souligne également l'organisation des manifestations du centenaire de l'UniNE qui ont contribué elles aussi au renforcement de ce mandat.

Les objectifs opérationnels

Mandat 7 – Nomination du corps professoral

Le CU souhaite la nomination du corps professoral par le rectorat. L'année 2009 a été consacrée à l'étude de faisabilité par l'analyse des mesures à prendre en vue de nouvelles dispositions légales.

Mandat 8 – Enveloppe financière quadriennale

Le CU a souhaité et soutenu très largement cette nouvelle procédure financière. Il prend acte avec satisfaction de la création d'un groupe de travail ainsi que l'élaboration du calendrier des tâches.

Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN

Le CU avait demandé une meilleure synergie entre les bibliothèques et un développement des services aux usagers. Il se réjouit de la participation de l'UniNE au groupe cantonal de travail « Avenir des bibliothèques » dont les conclusions seront disponibles début 2010.

Remarque : Dès le printemps 2009 et sur demande du Conseil d'Etat, l'UniNE a mené une politique budgétaire restrictive. En conséquence, les décisions prises suite aux coupes budgétaires ne permettront, en l'état, que la réalisation de 60% du mandat 1.

Mutations

En date du 1er juillet 2009, le Conseil d'Etat a promulgué un arrêté sur la nomination des nouveaux membres du Conseil de l'Université. Sont nommés comme membres externes : Mmes Berger-Wildhaber Michèle, présidente, Surdez Manuela, Walzer Palomo Martine, MM. Berberat Didier, Cattin Pierre-Alain, Favier René, Haemerli André, Hinderling Thomas, Monard Denis, Perdrizat Daniel.

Les nouveaux doyens sont MM. Dubied Pierre-Luigi, Dunand Jean-Philippe, Grether Jean-Marie, Kessler Félix, Tissot Laurent.

La représentante du corps professoral nommée par ses pairs est Mme Perret-Clermont Anne-Nelly. M. Lavoyer Matthieu succède à M. Oguey Grégoire, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs, appelé à reprendre le poste de représentant du corps intermédiaire occupé auparavant par M. Simon Eric.

Le CU tient à remercier toutes les personnes qui ont collaboré au bon déroulement de ses séances.

Les éléments marquants en bref (du 01.08.2008 au 31.12.2009)

2008

- 15 septembre** Avec près de **1'900 dossiers déposés**, le record de demandes d'immatriculation a une nouvelle fois été battu cette année ! Une augmentation d'autant plus significative qu'elle intervient à la veille du rattachement de l'IMT à l'EPFL et après le transfert d'une partie de la physique et de la géologie.
- 16 septembre** Dans le cadre du projet **GeoNova**, deux professeurs rejoignent, avec leur équipe, la faculté des géosciences et de l'environnement de l'UNIL permettant à l'UniNE de renforcer son centre de compétences dans le domaine de l'hydrogéologie.
- 1^{er} octobre** Un **projet de recherche** de l'UniNE sur les migrations en Afrique est retenu par le Réseau suisse pour les études internationales (SNIS), basé à Genève, à l'issue d'une procédure de sélection sévère.
- 2 octobre** Renouvellement de la **convention de collaboration** entre l'UniNE et l'OFS pour une période de quatre ans supplémentaires.
- 8 octobre** L'UniNE prend part aux célébrations qui commémorent le 300^e anniversaire de la naissance du savant bernois **Albrecht von Haller** ; Claire Jaquier et Aurélie Luther, professeure et assistante à l'Institut de littérature française, signent à cette occasion un ouvrage et deux textes où s'illustrent les Lumières helvétiques et leur plus éminent représentant.
- 1^{er} novembre** Le **Dies academicus** s'est déroulé en présence de plus de 550 invités sur le **thème des défis de l'égalité**. Le futur de l'institution a également été mis en évidence. La rectrice, Martine Rahier, a affirmé qu'elle considérait les réorientations récentes de l'Université comme une chance de renouveau. Quant à la conseillère d'Etat, Sylvie Perrinjaquet, elle a relevé que le succès des nouveaux masters confirmait le bien-fondé des choix de redéploiement de l'UniNE. La cérémonie s'est achevée par la **collation de quatre docteurs honoris causa** : **Kofi Annan, Rudolf Braun, Marcel Tanner et Aiming Wang**.
- 20 et 21 novembre** Ce ne sont pas moins de **826 titres** et **36 prix académiques** qui sont remis au cours de quatre cérémonies festives qui se sont tenues à l'Aula des Jeunes-Rives, au Temple du Bas et à la Cité universitaire.
- 25 novembre** Inauguration de **Dante al Paradiso**, buste sculpté par M. Renato Dallacasagrande et offert à l'UniNE par la Società Dante Alighieri à l'occasion de son centième anniversaire.
- 26 novembre** Remise du Prix Nexans 2008 à **Anne Benoit**, de La Chaux-de-Fonds, docteure en droit de l'UniNE ; ce prix récompense son brillant parcours de formation en histoire et en droit et sa contribution significative à la recherche dans le domaine du droit constitutionnel, suisse et comparé.
- 11 décembre** Annonce d'un **prestigieux partenariat avec l'Ecole du Louvre** ; cette collaboration porte notamment sur un échange d'étudiants, sur la cotutelle de thèses et sur le projet d'un diplôme commun pour les étudiants en études muséales. Il s'agit du seul accord entre l'Ecole du Louvre et une haute école suisse, confortant ainsi les compétences de Neuchâtel en études muséales.
- 16 décembre** Par décret du Premier ministre de la République française, le **prof. Philippe Terrier**, vice-recteur, a été nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques « pour services rendus à la culture française ».

2009

- 9 janvier** Le Premier Ministre français a promu **Jean Guinand** Officier dans l'ordre des Palmes académiques. Ancien recteur de l'Université de Neuchâtel, ancien conseiller national et ancien conseiller d'Etat neuchâtelois, il a été honoré pour « services rendus à la culture française ».
- 10 février** Le Premier Ministre français a promu **Marie-José Béguelin**, directrice de l'Institut des sciences du langage et de la communication à l'UniNE a été promue au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques ; en outre elle vient d'être élue à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.
- 29 avril** Annonce des manifestations destinées à commémorer un **siècle d'ambition et de talents** : c'est en effet le 18 mai 2009 que l'UniNE soufflera ses 100 bougies en tant qu'université.
- 6 mai** Présentation du nouveau **MAS en droit fiscal international** (« Executive Master in International Taxation »), lancé par la Faculté de droit et sponsorisé par la banque privée Bonhôte & Cie SA ; unique en Suisse, ce master en formation continue universitaire, dispensé en anglais, s'adresse aux praticiens, juristes et économistes.
- 7 mai** L'UniNE a été retenue pour diriger le projet « **Centre de droit des migrations** », doté de 3 millions de francs par la Confédération. Il s'agit d'un des six projets retenus par la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) et approuvés par la Conférence universitaire suisse (CUS). Par ailleurs, l'Université de Neuchâtel est partie prenante de deux des autres projets : le « **Partenariat en théologie protestante et sciences des religions des universités du Triangle Azur** » et le projet « **Swiss Plant Science Web** ». Ces projets de coopération et d'innovation (PCI) contribuent à soutenir le développement de centres d'excellence.
- 9 mai** La Journée « **Portes ouvertes de la Facultés des sciences** », qui marque le début des manifestations du centième anniversaire de l'UniNE, a accueilli plus de 4000 visiteurs.
- 3 juin** Vernissage de l'exposition du 100e intitulée « **Un siècle de talents** » ; elle présente 20 personnalités remarquables qui, au fil des années, ont contribué à la renommée et au développement de l'UniNE. Elle est réalisée par l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie (IHAM) avec le soutien de « Maladière Centre ». Un concours est proposé au public et aux écoliers.
- 11 juin** **Pascal Filiu-Derleth**, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Suisse, décore des Palmes académiques trois personnalités neuchâteloises : la professeure Marie-José Béguelin et le professeur Philippe Terrier, dans le grade de Chevalier, ainsi que le professeur honoraire Jean Guinand, dans le grade d'Officier.
- 13 juin** **Alain Rey**, linguiste et lexicographe de renommée internationale, rédacteur en chef des éditions « Dictionnaires Le Robert » débat, lors d'une conférence publique organisée par la Faculté des lettres et sciences humaines, sur le thème « **Dans la fabrique du dictionnaire. Les mots : de la folie à l'ordre** ». Il est interrogé par **Daniel Couty**, professeur à l'Université de Rouen.
- 13 juin** Grand débat public organisé par la Faculté des sciences économiques sur le thème « **L'économie du savoir** » en présence des personnalités suivantes : **Christophe Charle**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris ; **Xavier Comtesse**, directeur romand d'Avenir Suisse ; **Luc Ferry**, ministre français de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche de 2002 à 2004 ; **Charles Kleiber**, secrétaire d'Etat à l'Education et à la Recherche de 1997 à 2008. La direction des débats est confiée à **Géraldine Muhlmann**, professeure de science politique, Université Panthéon-Assas, Paris II et professeure associée à l'Académie du journalisme et des médias de l'UniNE.
- 22 juin** Partenaires depuis 1995, l'UniNE et le Centre international d'étude du sport (CIES) ont convenu de la **création de deux postes de professeurs extraordinaires en droit du sport à 50%** qui seront rattachés à la Faculté de droit et financés par le biais du CIES.

- 26 juin** Signature, par les Recteurs des Universités du Triangle Azur (UNIGE, UNIL et UniNE), d'une **nouvelle convention** qui instaure une coopération inédite **entre les facultés de théologie protestante** et l'étend aux sciences des religions.
- 18 juillet** **Nawal El Moutawakel**, Ministre de la jeunesse et des sports du Maroc, membre de la commission exécutive du CIO et de la fédération internationale d'athlétisme, remet leur diplôme aux 25 lauréats du CIES provenant de 22 pays différents.
- 14 septembre** **Le nombre de demandes d'inscription s'élève à 2'488**, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2008 ; selon la rectrice, l'UniNE devrait franchir, à la rentrée 2009, le cap des 4'000 étudiants, confirmant ainsi l'attractivité grandissante de notre alma mater.
- 2 octobre** **Bal du centenaire organisé conjointement par les sociétés des Belles-Lettres, Zofingue et Hétaïra**. Plus de mille étudiants ont investi la cour du Château et la salle des Chevaliers pour y fêter dignement la vénérable institution. Des représentants des autorités politiques et universitaires ont également participé à la soirée, la rectrice ouvrant le bal avec M. Oguey, assistant en histoire, archiviste-paléographe adjoint à Belles-Lettres et membre du bureau du conseil de l'Université.
- 27 octobre** **Soirée des alumni** organisée dans le cadre des manifestations du 100e avec notamment au programme une conférence de **Monsieur l'Ambassadeur Blaise Godet**, avocat et licencié en droit de l'UniNE, ambassadeur de Suisse en Chine, Corée du Nord et Mongolie, qui a prononcé un exposé sur « **La Suisse et les organisations internationales** ».
- 28 octobre** **Table ronde « Sport et dopage »** organisée par le Centre International d'Etude du Sport (CIES) dans le cadre du centième anniversaire de l'UniNE, en présence de Jacques Rogge, président du CIO, Joseph Blatter, président de la FIFA et le champion du monde de ski alpin Didier Cuche.
- 2 novembre** Parution du **livre du 100e L'Université de Neuchâtel 1909-2009. Former, chercher, transmettre, innover**, ouvrage rédigé par Dominique Chloé Baumann, sous la direction des professeurs Philippe Henry et Laurent Tissot ; il est publié aux Editions Gilles Attinger en collaboration avec la Société académique neuchâteloise et l'Institut neuchâtelois, avec le soutien de la Loterie romande.
- 7 novembre** Ultime manifestation du centième anniversaire de l'UniNE, le **Dies academicus** a pris cette année un éclat tout particulier : il s'est tenu dans un Temple du Bas bondé, sous les orgues du titulaire de la Collégiale de Neuchâtel, Simon Peguiron. La rectrice, Mme Martine Rahier, a salué « les talents qui ont donné du sens et de la cohérence à l'alma mater tout au long de son siècle d'histoire ». Un thème repris largement par tous les intervenants : le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, le secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche Mauro Dell' Ambrogio, l'historien Marc Perrenoud, ancien étudiant de l'UniNE et la jeune étudiante Pauline Dubosson. Reconnaissance des talents aussi, par la **collation de cinq docteurs honoris causa : Robert Badinter, Leonardo Boff, Mikhaïl Leonidovitch Gromov, Jean-Pierre Roth et Michael Screech**.
- 10 novembre** Un projet d'une durée de trois ans, dirigé par Ellen Hertz, professeure à l'Institut d'ethnologie de l'UniNE et doté d'un subside de 1,6 million de francs du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), a démarré. Il vise à **analyser les modalités et les conséquences de l'adhésion récente de la Suisse à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**.
- 19, 20, 27 novembre** Ce ne sont pas moins de **876 titres et 33 prix académiques** qui ont été remis au cours de quatre cérémonies festives qui se sont tenues à l'Aula des Jeunes-Rives et au Temple du Bas.
- 20 novembre** Remise du Prix Nexans 2009 à **Gwenaël Imfeld** pour sa remarquable thèse de doctorat soutenue au Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel (CHYN). Le Conseil de fondation du Fonds culturel de Nexans Suisse SA honore un travail portant sur la biodégradation des polluants organiques dans les eaux souterraines et les zones humides. La remise de la distinction coïncide avec le 7e Meeting suisse de géosciences (SGM) rassemblant à Neuchâtel quelque 500 participants.

Bilan de l'année 2009

L'année 2009 restera inscrite dans les annales pour de multiples raisons, caractérisée en particulier par les éléments suivants :

- année du centenaire
- nombre d'étudiants
- ancrage dans le paysage universitaire de Suisse occidentale
- nouvelles collaborations
- mandat d'objectifs 2009–2012
- mesures citoyennes.

L'année du centenaire

C'est en 1909 que l'Académie de Neuchâtel, fondée par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III en 1838, a été promue au rang d'Université suisse. A l'occasion de cet anniversaire, l'Université de Neuchâtel a tenu à être présente dans la Cité et a organisé de nombreuses manifestations dont on peut apprécier l'importance en consultant le site www.unine.ch/centenaire. La relecture du passé engage à regarder l'avenir avec confiance en sachant que la qualité et l'excellence sont primordiales dans le nouveau paysage des hautes écoles suisses que dessine la future loi d'aide aux hautes écoles (LAHE).

Le nombre d'étudiants

A la rentrée académique 2009–2010, l'UniNE comptait officiellement **4'053 étudiants**. C'est la première fois de son histoire que le chiffre de 4'000 est franchi (3'727 au semestre d'automne 2007 et 3'826 en 2008). Les efforts de promotion des filières entrepris ces dernières années ont donc été couronnés de succès.

L'ancrage dans le paysage universitaire de Suisse occidentale

Parallèlement aux projets de coopération et d'innovation (PCI) qui lui ont fait céder certaines branches à d'autres universités, l'UniNE a été retenue, en 2009, pour participer à trois nouveaux programmes :

- **droit des migrations** (direction UniNE en collaboration avec UNIBE et UNIFR)
- **partenariat en théologie protestante et sciences des religions** (dans le cadre du Triangle Azur)
- **collaboration en sciences des plantes** (Swiss Plant Science Web avec l'EPFZ, UNIBS et UNIZH).

Les nouvelles collaborations

Ouverte sur la société, l'UniNE a poursuivi et étendu ses collaborations avec les universités étrangères, notamment par des accords et conventions signés avec le King's College de Londres et l'Université de Montréal. Elle entretient des relations fructueuses avec l'EPFL qui, au début de l'année 2009, a accueilli l'Institut de microtechnique (IMT) suite à une démarche de concentration et de développement des micro- et nanotechnologies sur sol neuchâtelois. Les collaborations avec la HEP-BEJUNE et la HE-Arc se poursuivent en s'amplifiant.

L'UniNE a également développé son service de formation continue et préparé de nouvelles offres, notamment un MAS en droit fiscal international ainsi qu'une offre complète (CAS, DAS, MAS) en droit de la santé.

Le mandat d'objectifs 2009–2012

Parmi les 34 propositions de redéploiement des facultés retenues dans le mandat d'objectifs, les projets figurant ci-après ont été totalement ou

partiellement réalisés au cours du 1er semestre 2009.

Projets	Mesures
Nouveau développement en droit de l'innovation	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 30% en droit de l'innovation
Nouveau développement en droit des migrations	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 50% en droit des migrations
Renforcement du droit européen et du droit international public ainsi que des coopérations internationales	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 75% en droit international public et création de 4 charges d'enseignement en droit européen
Nouvelle offre d'un bachelor en ressources naturelles	Création d'une chaire en hydrochimie (par réorientation de 50% d'une succession et compléments financiers)
Création d'un <i>Master of Advanced Studies</i> (MAS) en géothermie	Création d'une chaire en géothermie
Renforcement du domaine « sol et eaux souterraines »	Création d'une chaire en biologie du sol
Renforcement de l'Académie du journalisme et des médias (AJM)	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 75% en journalisme et nouveaux médias

Les mesures citoyennes

Compte tenu de la crise économique extrêmement brutale qui a frappé de plein fouet le canton de Neuchâtel, l'UniNE a, dès le printemps 2009 et sur demande du Conseil d'Etat, mené une politique de redéploiement restrictive pour dégager une amélioration de son budget ordinaire afin de constituer une réserve rendant possible le fonctionnement de l'institution en 2010 malgré une

enveloppe budgétaire étatique de 48.1 millions de francs (ce transfert a été autorisé par ACE le 20 mai 2009).

En conséquence, l'UniNE a ralenti la mise en œuvre de son mandat d'objectifs dans le but de tenir compte des contraintes budgétaires qui lui ont été imposées. Les projets suivants ont été touchés.

Projets différés dans le temps
Renforcement de la logopédie
Renforcement du master en sciences humaines et sociales
Nouvelle offre d'un master interdisciplinaire en écologie sociale (biologie et ethnologie)
Renforcement du domaine développement international des affaires
Projets réexaminés dans le cadre d'une mise en priorité
Mise sur pied d'un centre interdisciplinaire en aménagement, urbanisme et environnement
Renforcement du domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC)
Coordination de l'enseignement et de la recherche au sein de la Maison des littératures
Amélioration du taux d'encadrement en biologie du comportement

Maintien de la 1re année de médecine à Neuchâtel
Elargissement de la palette de formations en sciences économiques
Amélioration du taux d'encadrement des masters de la faculté des sciences économiques
Renforcement de l'Observatoire des PME

Par ailleurs, toutes les successions en cours ont également été gelées. Ainsi donc, dans sa forme actuelle, le mandat d'objectifs est caduc en particulier s'agissant du mandat 1 « Redéploiement des facultés » ; il doit donc être revu.

Aller au-delà des 2 millions de francs d'économies pérennes déjà réalisées mènerait

l'UniNE dans une impasse qui lui interdirait non seulement le redéploiement et le maintien d'une relative stabilité, mais la contraindrait au démantèlement et aux licenciements ; elle ne saurait prendre une telle responsabilité dans un contexte où investir dans la formation et la recherche paraît être la seule solution pour sortir du marasme.

Priorités de redéploiements pour l'année 2010

Le rectorat a entrepris un important travail de réflexion dans le cadre de la hiérarchisation des projets de redéploiement des facultés. Il a utilisé les critères suivants :

- taux d'encadrement
- nombre de chaires par filière, importance de l'enseignement dans le cursus
- économies possibles

- collaborations nationales et internationales
- perspectives de recherche et d'obtention de fonds de tiers.

Les facultés ont été consultées. Les priorités qu'elles ont proposées ont été, à une exception près, respectées par le rectorat contraint cependant de redimensionner certains postes. Le tableau ci-dessous identifie, faculté par faculté, les projets retenus qui seront partiellement réalisés.

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)
Logopédie
Sciences de l'information et de la communication (SIC)
Français médiéval
Géographie politique
Psychologie et sciences de l'éducation
Faculté des sciences (FS)
Biologie des vecteurs
Biologie et société
Faculté de droit (FD)
Droit des obligations et introduction au droit
Droit de l'innovation
Droit de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'urbanisme
Droit européen
Faculté des sciences économiques (FSE)
Comptabilité
Publicité

Eclairages sur le semestre d'automne 2008 (du 01.08.08 au 31.12.08)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Jean-Jacques Cléménçon, secrétaire général.

Introduction

Le nouveau mode de présentation du rapport de gestion de l'Université et la définition de l'exercice selon l'année civile plutôt que l'année académique supposent, pour la présente édition, quelques ajustements de structure et de contenu ainsi que l'ajout d'un bref aperçu concernant le semestre d'automne 2008 (1^{er} août – 31 décembre). Pour des raisons évidentes de calendrier, cette partie du rapport de gestion ne saurait être articulée strictement selon le schéma adopté pour le rapport principal, même si les grandes lignes du mandat d'objectifs étaient perceptibles avant l'adoption de celui-ci par le Grand Conseil en juin 2009.

On trouvera donc ci-après quelques éclairages projetés par le rectorat, les facultés et les services sur le semestre d'automne 2008. La rédaction, basée sur les contributions reçues, a été unifiée par le secrétaire général. Au surplus, les annexes fournissent les détails utiles.

Nouvelle période quadriennale

Le 1^{er} août 2008, l'équipe rectorale conduite par Martine Rahier est entrée en fonction en prenant plusieurs mesures de réorganisation. Par ailleurs, et comme le demande la loi sur l'Université, il a fallu d'emblée s'engager dans l'élaboration d'un nouveau plan d'intentions quadriennal (2009–2012). Ce document sert de base au mandat d'objectifs que le Conseil d'Etat, après l'aval du Grand Conseil, confie à l'Université.

Réorganisation

La rectrice, Martine Rahier, a constitué son équipe en réorganisant et réorientant les dicastères du rectorat. Le secteur « Enseignement » a été confié à Philippe Terrier, vice-recteur. Deux vice-rectrices pilotent deux domaines qui ont été redéfinis pour mieux tenir compte du plan d'intentions en élaboration et de l'évolution des structures et missions de l'Université : le secteur de la « Qualité » revenant à Claire Jaquier et le domaine de la « Valorisation de la recherche » attribué à Nathalie Tissot.

Les unités qui composent le domaine central ont également été repensées. Le secrétaire général a été plus spécifiquement lié au rectorat et, tout en conservant la responsabilité de plusieurs entités,

il a cédé le secteur Qualité et le bureau TT (transfert de technologie) et Euresearch aux vice-rectrices investies de ces dossiers. De même, il a remis le service académique – devenu service des immatriculations et de la mobilité (SIM) – et le service des sports au département des infrastructures.

Le souhait du nouveau rectorat étant de placer l'accent sur la promotion de l'Université, principalement auprès des lycéens, sur le fundraising et sur le développement de partenariats public-privé, un nouveau service a été créé : le service de promotion et développement (SPD). Ce dernier a repris les tâches de marketing précédemment assumées par le service de presse et communication (SPC), lequel retourne à sa mission prioritaire de communication interne et externe. Désormais, ces deux services ainsi structurés, de même que le service juridique, dépendent directement de la rectrice.

Parmi les innovations, des mesures ont été prises pour élargir la palette de cours de la formation continue en proposant la création de certificats (CAS), diplômes (DAS) et *Masters of Advanced Studies* (MAS) conformes aux directives de Bologne.

Enfin, l'Université du 3^e âge a reçu un nouveau directeur, engagé dans la planification et l'organisation de multiples activités destinées à un public arrivé au faite de ses perceptions du monde et dégagé de contraintes professionnelles.

Plan d'intentions 2009–2012

La méthode adoptée en vue de l'élaboration du plan d'intentions s'est voulue délibérément participative. Les facultés ont proposé 120 projets, dont 34 ont pu être retenus pour mettre en œuvre quatre priorités, identifiées d'un commun accord avec les décanats : l'excellence de la recherche et de l'enseignement ; la réponse aux besoins de la société ; l'attractivité de l'Université ; le renforcement de l'identité et de la cohésion. Le financement des mesures envisagées permettant de renforcer des domaines d'excellence et de créer de nouvelles formations attractives, sera assuré d'une part en réorientant certaines chaires, d'autre part grâce aux fonds libérés par des transferts consécutifs à de nouveaux programmes de collaboration avec les universités suisses.

Ce plan d'intentions a recueilli les avis positifs des instances consultées et n'a pas suscité de réaction négative, que ce soit au sein de la communauté universitaire elle-même ou à l'extérieur

de celle-ci. Il a également bénéficié d'un accueil favorable auprès des autorités chargées de préparer le mandat d'objectifs.

Nouveaux équilibres

Les travaux préparatoires relatifs au transfert de l'institut de microtechnique (IMT) à l'EPFL ont été intenses et positifs. Il en va de même des démarches entreprises pour la construction d'un bâtiment technologique destiné à accueillir le pôle des microtechniques sur sol neuchâtelois.

Deux projets de coopération et d'innovation (PCI) bénéficiant de l'appui de la CUS sont entrés dans une phase opérationnelle. Il s'agit tout d'abord du projet GeoNova qui restructure le secteur de la géologie et répartit les domaines de spécialisation entre les Universités de Neuchâtel et de Lausanne. L'Université de Neuchâtel renonce à la formation en géologie au niveau du bachelor et transfère à l'Université de Lausanne deux professeurs et leurs équipes. Par contre, elle renforce son pôle d'hydrogéologie en offrant un master spécialisé dans ce domaine et en créant une chaire de géothermie. Par ailleurs, un projet, issu des discussions entre les universités de Berne et Neuchâtel, *Center for Research and Education in Fundamental Physics*, fusionne sur le site de l'Université de Berne les deux équipes de chercheurs en physique des particules.

Une première volée d'étudiants est entrée à l'Académie du journalisme et des médias (AJM). Un accord de partenariat avec la prestigieuse Ecole du Louvre est venu renforcer l'attractivité du master en études muséales, commun aux universités du Triangle Azur et de Fribourg. Institution de la conférence inter cantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP), le glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR) a rejoint l'Université de Neuchâtel, où il devient un « laboratoire » du centre de dialectologie et d'étude du français régional.

Recherche

Par l'apport personnel des membres du corps professoral ainsi que celui des instituts, et dans le cadre de programmes nationaux ou européens, la recherche à l'Université de Neuchâtel ne cesse de se développer et de se diversifier. Sur les 25 courts métrages produits par SCIENCEsuisse, deux étaient consacrés à deux chercheurs de pointe de notre Université ce qui met évidence son positionnement dans le paysage scientifique. A titre d'exemples, les recherches dans le domaine des migrations ou sur le maïs transgénique, la découverte de deux nouvelles espèces de végétaux, la création d'une nouvelle revue de géogra-

phie *Géo-Regards* illustrent la diversité des champs d'application de nos recherches.

La relève se confirme. Les chercheurs débutants ont été 19 à se voir octroyer des bourses du FNS. Quant aux chercheurs avancés, 3 requêtes ont pu être satisfaites. Une journée de la recherche, organisée par le FNS, a connu un vif succès. Elle a permis à un large public de se renseigner sur les instruments d'encouragement dont dispose le FNS et sur la manière de formuler les requêtes avec succès.

La valorisation de la recherche demeure une préoccupation du rectorat. C'est dans cet esprit qu'a été créé un nouveau domaine confié à l'une des vice-rectrices, travaillant en étroite collaboration avec le service TT (transfert de technologie), le Bureau Euresearch et les milieux économiques et industriels.

Visibilité

Outre les nombreuses manifestations préparées pour célébrer le 100e anniversaire du passage de l'Académie à l'Université en 1909, plusieurs actions et événements ont contribué à la visibilité de l'alma mater dont de nombreux articles, communiqués et conférences de presse ont rendu compte. Citons notamment, la participation de l'Université et de sa faculté des sciences à la mise sur pied du premier Bioforum réunissant chercheurs et représentants des entreprises de biotechnologies.

Sur le thème « Les défis de l'égalité », le Dies academicus a réuni plus de 550 personnes qui se sont pressées à l'Aula des Jeunes-Rives et dans les salles adjacentes pour assister à cette cérémonie marquée par la présence de Son Excellence Monsieur Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU, récipiendaire d'un titre de docteur honoris causa.

A ces événements, il convient évidemment d'ajouter ceux que les facultés organisent sous forme de congrès ou conférences ainsi que les publications toujours nombreuses dont on peut trouver le détail sur les sites des instituts et des membres du corps professoral.

Enfin, les honneurs et distinctions attribués à nos professeurs donnent un éclat international à notre Université.

Questions stratégiques et gestion au quotidien

Au quotidien, la gestion de l'Université suppose un nombre impressionnant de décisions, toutes précédées de réflexions et de discussions avec les différents partenaires, principalement le rectorat, les décanats, les organes centraux et les autorités.

Outre les grands dossiers de reconfiguration des facultés et l'élaboration du plan d'intentions, le rectorat s'est attaché à plusieurs dossiers stratégiques. A ce titre, il faut notamment mentionner le renouvellement des chaires et l'entrée en fonction de trois professeurs (gestion des entreprises de médias (AJM), ethnologie, mathématiques), les discussions intervenues au sein du Triangle Azur en vue de l'établissement d'un partenariat entre les facultés romandes de théologie protestante, la réflexion conduite pour le maintien de la première année de médecine à Neuchâtel, le bilan de l'audit Qualité 2008 sur lequel le nouveau rectorat a tenu à faire connaître son point de vue à l'OAQ, la réorientation de la démarche qualité dans une perspective davantage centrée sur l'enseignement et la recherche que sur l'application d'un modèle destiné aux entreprises, les relations entre l'Université et la HEP-BEJUNE abordées lors d'une rencontre entre les deux rectorats, les collaborations avec les entreprises et Neode dans le domaine de la recherche, le soutien à des projets de coopération et d'innovation (PCI) déposés en théologie, droit des migrations et biologie des plantes.

Au plan opérationnel, on retiendra, parmi d'autres éléments, les taux d'encadrement, la mise au point de bonnes pratiques, notamment dans l'organisation des stages, l'institution d'une « subvention égalité » destinée à favoriser la recherche féminine et la participation à un programme de la CRUS destiné aux couples de chercheur, la clarification de divers statuts, l'établissement de principes d'application de la réglementation sur les activités et les gains annexes, la planification des manifestations du 100e anniversaire du passage de l'Académie à l'Université, le regroupement de toute la faculté des sciences à UniMail, l'accueil des nouveaux professeurs, les discussions avec l'Office des migrations sur l'accueil des étudiants étrangers, la mise en œuvre du fonds des donations et la participation de la fortune de l'Université à la restauration de la Maison Borel qui accueillera des visiteurs et chercheurs en sciences humaines, la politique du logement pour étudiants menée par Cité AIFEN.

Comme on le voit, toutes ces décisions et actions peuvent d'ores et déjà s'inscrire dans les mandats que le gouvernement a fixés comme objectifs à l'Université pour la période 2009–2012 dans les domaines du redéploiement, de la qualité, de la recherche, de l'attractivité, de l'identité et de la cohésion.

Sénat

Durant le deuxième semestre 2008, le Sénat des professeurs de l'Université s'est réuni à deux reprises. Le dossier important fut la connaissance et l'analyse du plan d'intentions 2009–2012 et son adoption à l'unanimité, le 5 novembre, par les membres présents. Aussi furent discutés le projet de règlement des activités annexes des professeurs et le projet pour la restitution des gains annexes importants. Lors de la dernière séance de l'année 2008, le 15 décembre, le président du Sénat, M. François Hainard, a relancé en outre les activités de la commission d'éthique, composée de 5 membres, à savoir un représentant par faculté.

Conseil de l'Université (CU)

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à trois reprises au cours du deuxième semestre de l'année civile 2008. Lors d'une séance extraordinaire, il est entré en matière sur le plan d'intentions 2009–2012. Le CU a particulièrement insisté sur les propositions concernant la nomination des professeurs par le rectorat et l'obtention d'une enveloppe financière quadriennale pour l'Université. Sur ce dernier point, il a décidé de soutenir sa décision par écrit auprès du gouvernement.

Le CU a également pris acte du nouvel organigramme du domaine central et de la ratification par le Conseil d'Etat de la convention concernant l'intégration du Comlab de l'Université de Neuchâtel au sein du CSEM. Il s'est prononcé favorablement sur le rapport de gestion 2007–2008 ainsi que sur le suivi de mandat d'objectifs 2005–2008 dont ce document faisait état et a communiqué ses observations au Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Enfin, il a adopté divers textes et règlements que lui a soumis le rectorat.

Notons que la Commission de gestion et des finances du Grand Conseil a souhaité rencontrer une délégation de l'Université pour discuter de la procédure de contrôle financier interne et de la vision sur l'avenir de l'Université. La présidente du CU et la présidente de la commission de gestion et des finances du CU ont participé à ces travaux.

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Fondée en 2003, l'association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire (constitué, selon la loi sur l'Université, des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants). Elle assure sa représentation auprès des instances concernées et vise à favoriser les contacts et les échanges entre ses membres.

L'ACINE a donc été impliquée dans la mise sur pied de la séance d'information pour futurs doctorants et doctorants débutants. Cette séance, organisée sous la direction de la déléguée à l'égalité des chances, a permis à l'association de présenter ses activités et services principaux.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

C'est devenu une tradition, la FEN propose aux étudiants une permanence juridique gratuite pour les aider à résoudre les problèmes relatifs aux études. Elle offre également une aide matérielle à ceux et celles qui en ont besoin. Les membres de son comité représentent les étudiants au sein de différents organes de l'Université et participent activement aux travaux de l'union nationale des étudiants suisses (UNES). Les actions qu'elle conduit dans les domaines culturels ou festifs permettent aux étudiants de découvrir la région et contribuent à la bonne image du campus neuchâtelois.

Etudiants

Le nombre des étudiants a légèrement augmenté (cf. annexe « Statistiques étudiants »). En effet, à la rentrée académique 2008–2009, l'UniNE comptait **3'826 étudiants** (3'727 au semestre d'automne 2007, 3'789 en 2006). La proportion des étudiantes est de 57 % (56 % en 2007). La part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 43.4% (42.1% en 2007) et celle des étrangers à 19,3 % (stable par rapport à 2007).

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

La FLSH a poursuivi ses efforts de développement des synergies entre les disciplines par l'encouragement à l'élaboration de projets transversaux initiés par les maisons. La Maison des littératures (MALIT) a ainsi lancé un cycle de six conférences « *Pourquoi la littérature ?* », la Maison des sciences du langage et de la communication (SciLAC) son cycle de conférences publiques « *Langage et société* », tandis que la MAPS et la MASH ont organisé différents colloques, conférences et tables rondes.

Le décanat a pris la décision d'encourager le dépôt de projets de recherche au Fonds national en soutenant financièrement l'engagement de collaboratrices et de collaborateurs, sur une durée limitée, pour aider à la rédaction de ces projets. Il a intensifié ses efforts afin d'encourager les professeurs à déposer des projets dans le cadre du programme Mobilettres, programme visant à favoriser la mobilité des professeurs entre les universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, et touchant l'ensemble des disciplines classiques des facultés des lettres.

Au niveau de la formation, la FLSH a étendu son offre à la rentrée académique 2008–2009 au niveau des masters. Les étudiants ont désormais le choix entre trois possibilités : le master en lettres et sciences humaines et ses huit piliers – avec un nouveau pilier « Sciences et pratiques du sport » (pilier secondaire uniquement) –, le master en logopédie, ainsi que le master en études muséales, commun entre les universités de Neuchâtel, Genève, Lausanne et Fribourg. Notons que le nombre d'étudiants en FLSH a connu une nouvelle fois en 2009 une nette augmentation.

Deux professeurs ordinaires ont pris leur retraite au cours de l'année académique 2008-2009. En outre, la FLSH a vu la nomination d'un professeur ordinaire, de trois professeur-e-s assistantes, ainsi que d'un professeur associé.

La faculté et ses instituts ont poursuivi leurs nombreuses collaborations avec d'autres universités, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. L'université a notamment conclu une convention de partenariat avec l'Ecole du Louvre.

Faculté des sciences (FS)

Dans les profondes restructurations entreprises, la faculté a su maintenir ses positions et sa visibilité dans ses domaines d'excellence. Elle demeure attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche.

Le semestre d'automne 2008 a été une période de réorganisation interne pour la faculté après les transferts, en été, vers l'UNIL ou l'UNIBE et ceux, en fin d'année, de l'IMT à l'EPFL. La faculté s'est donc recentrée sur ses lignes de force : la biologie (parasitologie, éthologie et biologie des plantes), le domaine temps-fréquence et l'hydrogéologie-géothermie. De plus, elle a repensé le rôle de ses sciences de base, chimie, physique, mathématiques et informatique, pierres angulaires de l'édifice en tant que disciplines indispensables à un enseignement de qualité en sciences. De manière générale, elle ne cesse d'améliorer les plans d'études et leur application dans des conditions d'encadrement optimales.

Pour ce qui est de la recherche, la faculté brille dans plusieurs domaines. En témoignent le nombre conséquent de publications de ses professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent, le nombre de doctorats délivrés (46) et l'excellente réputation des différents laboratoires.

La faculté abrite le Pôle de recherche national « Survie des plantes » dont le rayonnement est important. Ce réseau interdisciplinaire piloté depuis l'UniNE concerne huit grands projets de recherche impliquant la plupart des universités et hautes écoles du pays, ainsi que les stations Agroscope et d'autres instituts de recherche.

Des conférences publiques régulièrement offertes, des cours de formation continue (écoles doctorales) ainsi que d'intenses activités de recherche et de consulting menées pour des industries ou institutions régionales, inscrivent la faculté dans la Cité et la font participer au dynamisme de l'économie régionale.

Faculté de droit (FD)

La rentrée d'automne 2008 a vu le nombre total d'étudiants de la faculté progresser, aussi bien en « Bachelor » qu'en « Master ». On soulignera plus particulièrement une forte augmentation du nombre d'étudiants, suisses ou étrangers, ayant effectué un séjour de mobilité à Neuchâtel (76 étudiants). Dans le même ordre d'idées, la faculté a donné une nouvelle impulsion aux échanges avec des universités européennes en signant

quatre nouveaux accords Erasmus avec des universités prestigieuses (Amsterdam, Munich, Nottingham et Salzburg) développant ainsi l'offre de formation pour ses étudiants.

Un dossier de candidature a été déposé par la faculté auprès de la conférence universitaire suisse (CUS) pour un projet de coopération et innovation (PCI) portant sur la création d'un « Centre de droit des migrations », en collaboration avec la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, ainsi que les facultés de droit de Berne et Fribourg. La requête a été acceptée avec, à la clé, un crédit global pour la période 2009–2011 de près de trois millions de francs, répartis entre les quatre partenaires, sous la responsabilité de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

L'offre en formation a été élargie par la création du *Master of Law* orientation droit social. Cette orientation offre une solide spécialisation, théorique et pratique, dans les diverses disciplines permettant une approche sociale du droit. Elle assure notamment une formation dans les domaines suivants : théorie du droit social et des droits sociaux, droit des migrations, assurances sociales, droit du travail et droit du bail.

Le développement des activités des divers centres de compétences de la faculté a continué avec l'organisation de nombreux colloques et séminaires de formation continue, ainsi que la création de nouvelles collections juridiques.

Les travaux de rénovation du bâtiment principal, sis à l'avenue du 1^{er}-Mars 26 se sont poursuivis, ce qui permettra à terme d'offrir de meilleures conditions pour l'enseignement, la recherche et les nombreuses autres activités organisées dans ce bâtiment.

Faculté des sciences économiques (FSE)

La nouveauté principale en matière de formation a été le lancement du programme de master en journalisme. Ce programme de master professionnalisant a été taillé sur mesure pour permettre aux entreprises de médias de gérer au mieux la profonde mutation dans laquelle elles sont engagées suite à l'essor des nouvelles technologies de l'information. La première volée de trente étudiants, sélectionnés parmi une soixantaine de candidatures, a fait son entrée en septembre 2008.

S'agissant des autres programmes de formation, plusieurs enquêtes ont été réalisées auprès des étudiants, enseignants et employeurs afin de

s'assurer que les prestations offertes par la faculté leur apportent satisfaction. De façon générale, les réactions ont été très positives.

La rentrée académique 2008–2009 a été marquée par une progression très encourageante en matière de demandes d'immatriculation. C'est non seulement le nombre de demandes qui a augmenté, tant au niveau bachelor que master, mais également la qualité des dossiers à traiter qui s'est améliorée. Le rayonnement de la faculté des sciences économiques a largement dépassé les frontières nationales, puisqu'à ce jour ce sont plus de 80 nationalités différentes qui y sont représentées.

Deux nouveaux professeurs ont intégré le corps professoral et plusieurs assistants supplémentaires ont été engagés, renforçant l'équipe enseignante dans les cours à forte fréquentation des deux premières années de bachelor (économie, statistique, informatique). Des mesures additionnelles similaires d'amélioration de l'encadrement ont été décidées dans le cadre du plan d'intention du rectorat.

Comme à l'accoutumée, les résultats des recherches effectuées dans les différents instituts ont fait l'objet de présentations lors de conférences spécialisées, et de publications dans des ouvrages collectifs ou des revues scientifiques de réputation internationale. Outre les divers mandats et les nombreux projets de recherche européens et FNS commencés il y a plusieurs mois, il convient de relever le démarrage de deux nouveaux projets d'importance. L'un avec l'Université de Lausanne et des centres de recherche en Autriche et en Grande-Bretagne (Marie Curie), l'autre en collaboration avec l'Université de Genève (FNS).

Plusieurs manifestations de caractère scientifique ou de vulgarisation ont été organisées par les membres de la faculté. A noter que l'Académie du journalisme et des médias a organisé deux forums, l'un sur la fabrication de l'opinion publique, l'autre sur la presse régionale.

Faculté de théologie (FT)

La faculté de théologie a accueilli 20 étudiants master et assuré l'enseignement de la théologie pratique au niveau bachelor dans les facultés de théologie de Genève et Lausanne (séminaire sur « La critique du christianisme de l'Antiquité à nos jours »). Au niveau doctoral, elle a participé à un colloque organisé par la commission des programmes doctoraux pour les quatre universités romandes.

L'ouverture de la faculté au-delà des frontières nationales est importante. A ce titre, il faut mentionner la publication du 6e numéro de la revue internationale de théologie et spiritualité *La chair et le souffle*. Lors du Dies academicus, un doctorat honoris causa a été décerné à M. Aiming Wang, ancien étudiant de la faculté, docteur en théologie et professeur à l'Université de Nankin, doyen et président du Séminaire national de Nankin. Les liens avec la faculté de théologie de Göttingen se sont poursuivis. Enfin, une collaboration de 15 ans avec les universités d'Omsk et de Kurgan (Fédération de Russie) s'est conclue par un voyage dans ces villes. Divers enseignements et textes pourront servir de base pour les futurs enseignements en culture religieuse.

La formation continue placée sous l'égide de l'UniNE connaît un succès grandissant : cours « Culpabilité et responsabilité », conférences, colloques, notamment à Montréal et à l'Université de Sherbrooke, congrès au CHUV à Lausanne (congrès francophone des maisons de soins palliatifs) et à Genève (notamment lors du 6e rassemblement pour les droits humains organisé par le Conseil d'Etat sur la liberté de croyance).

Finances et ressources humaines

Outre l'optimisation des procédures administratives, de la gestion de 1'300 dossiers dans SAP-H et du contrôle budgétaire, un fait marquant doit être relevé : les opérations administratives liées à l'intégration de l'IMT à l'EPFL ainsi qu'au transfert de la géologie à l'Université de Lausanne et à celui de la physique à l'Université de Berne ont impliqué un fort engagement dans le traitement des dossiers du personnel concerné.

Pour le septième exercice consécutif, l'enveloppe budgétaire en charge nette de l'Etat attribuée à l'Université a été respectée (cf. annexe « Tableaux financiers »). Si on ne tient pas compte du dépassement exceptionnel des amortissements lié au transfert d'équipements scientifiques de l'IMT à l'EPFL et au CSEM, l'année 2008 s'est clôturée par un solde non-dépensé de 713'124 francs.

Infrastructures

Le département des infrastructures s'est augmenté du service académique – devenu service des immatriculations et de la mobilité – et du service des sports. L'un et l'autre développent leurs offres avec succès. Il en va de même des autres services techniques, notamment des projets informatiques que conduit le SITEL.

La rénovation du bâtiment principal (avenue du 1^{er}-Mars 26) s'est poursuivie dans des conditions délicates puisque l'Université est restée en activité pendant toute la durée du chantier. Par ailleurs et conformément au projet formulé dans le plan d'intentions, un concept d'attribution de bâtiments identitaires aux facultés a été mis au point en vue de renforcer l'image et la cohésion des entités concernées.

Services du rectorat et du secrétariat général

L'institution universitaire ne pourrait fonctionner sans l'engagement de ressources humaines importantes, non seulement dans le domaine académique, mais aussi à travers les prestations offertes par les services du domaine central évoqués ci-dessus et ceux qui relèvent plus particulièrement du rectorat et du secrétariat général.

Grâce aux revenus de certains fonds de la fortune de l'Université, un fonds des donations de l'Université, qui permettra d'attribuer des bourses à de jeunes chercheurs ou étudiants, a été institué et réglementé.

En plus de l'accueil des boursiers de la Confédération, du suivi de la Crèche Vanille-Fraise et d'une participation à la mission du groupe contact

« Harcèlement–Mobbing », le service social poursuit sa tâche d'aide aux étudiants en difficulté. Il dispense des conseils et, subsidiairement aux bourses cantonales et aux aides institutionnelles, fournit des appuis dans le cadre des différents fonds mis à disposition. Les comptes font apparaître des attributions pour 250'000 francs environ.

De son côté et pour favoriser la relève académique féminine, le service de l'égalité a lancé une subvention égalité et, en collaboration avec les universités latines, le nouveau programme de mentorat pour doctorantes débutantes Starting-Doc. Les programmes Subside Tremplin UniNE (2^e volée), Réseau romand de mentoring (5^e volée) et Regard (3^e saison) continuent sur leur lancée. Enfin, il a organisé la traditionnelle fête de Noël ainsi que trois camps de vacances pour les enfants des membres de la communauté universitaire.

Conclusion

Tout naturellement, la plupart des questions et sujets abordés au travers de la présente revue seront repris et développés dans le corps principal du rapport 2009. Ce faisant, le lecteur pourra aisément mesurer l'évolution des dossiers dans une période de turbulences à plus d'un égard.

Politique universitaire : la réalisation du mandat d'objectifs

Les objectifs académiques

Mandat 1 – Redéploiement des facultés

« L'Université de Neuchâtel poursuit le développement de ses facultés en s'appuyant sur les 34 projets portés par les facultés et en les articulant dans une vision d'ensemble. Les prévisions en terme d'évolution des ressources humaines par faculté seront respectées de même que la planification financière globale. »

Durant l'année 2009 et y compris les repourvues de chaires, dix nouveaux professeurs ont été nommés (cf. annexe « Tableau de nomination des professeurs »), dont quatre femmes. La répartition par faculté est la suivante :

- **FLSH** : 3 professeurs ordinaires et 1 professeure assistante
- **FS** : 2 professeurs ordinaires et 1 professeure assistante
- **FD** : 1 professeur extraordinaire
- **FSE** : 1 professeure ordinaire et 1 professeure extraordinaire.

Compte tenu de la crise économique qui a frappé le canton de Neuchâtel en 2009 et des restrictions budgétaires qui en découlent, le mandat 1 a dû être revu à la baisse.

Ainsi, dans les hypothèses actuelles, seul le 60% du redéploiement des facultés sera réalisé au cours de la période 2009–2012.

Mandat 2 – Evaluation de la qualité

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude sur la définition d'indicateurs aptes à évaluer la qualité des prestations fournies, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'étude portera également sur les outils à développer afin de vérifier leur pertinence et d'en assurer le suivi. »

L'UniNE a fait de la qualité l'un de ses objectifs de gouvernance prioritaire. La qualité est évaluée ou contrôlée dans divers secteurs d'activités selon des procédures spécifiques, animées par une visée commune : les systèmes d'évaluation adoptés doivent contribuer à l'amélioration des prestations et faciliter la communication entre les partenaires de l'institution.

Un secteur qualité a été créé en août 2008, dont sont responsables la vice-rectrice en charge et

son conseiller. Ce secteur a pour mission de mettre en œuvre des procédures d'évaluation, internes et externes, ainsi que de promouvoir par les moyens les plus adéquats la qualité de l'enseignement, de la recherche, des filières de formation, et de soutenir les performances académiques de l'Université. Le secteur qualité soumet ses démarches et initiatives à la Commission Qualis, constituée de représentants des cinq facultés et des corps étudiants, intermédiaire et professoral. Cette Commission examine la pertinence des démarches envisagées, et relaie les propositions ou avis des membres de la communauté universitaire concernés par les évaluations.

D'autres mesures sont prises, au sein de l'Université, afin de garantir la qualité des services qui répondent aux besoins des étudiants, des professeurs, des chercheurs ou des responsables de filières dans les domaines de la gestion administrative et technique. Des systèmes internes d'évaluation de la qualité, fondés sur un contrôle des procédures et de l'efficacité des actions, sont mis en place par le département des ressources humaines, le Sitel, le Service des immatriculations et de la mobilité. Par ailleurs, d'autres organes de l'Université, ainsi que la Commission d'éthique et le bureau de l'égalité des chances, se préoccupent de qualité dans les domaines qui leur sont propres.

L'adéquation et l'efficacité des services du point de vue de leurs bénéficiaires seront évaluées indirectement dans le cadre des démarches d'évaluation de l'enseignement, de la recherche et des filières de formation.

De plus, durant l'année 2010, un système de gestion des risques sera mis en place ; il permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- respect des lois, règlements et directives applicables (légalité)
- réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels (efficacité, efficience)
- fiabilité des rapports financiers (comptes, budgets, etc.)
- prévention, réduction et détection des erreurs (erreurs, fraude).

Mandat 3 – Incitation à la recherche

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale. »

Par l'apport personnel des membres du corps professoral ainsi que celui des instituts, et dans le cadre de programmes nationaux ou européens, la

recherche à l'Université de Neuchâtel ne cesse de se développer et de se diversifier (cf. en particulier les réalisations décrites dans la partie « Les facultés »).

En Faculté des lettres et sciences humaines, par exemple, le décanat a poursuivi et intensifié son encouragement au dépôt de projets de recherche au Fonds national, amorcé en 2008 déjà, en soutenant financièrement l'engagement de collaboratrices et de collaborateurs, sur une durée limitée, pour aider à la rédaction de ces projets.

Ces efforts sont couronnés de succès (cf. annexe « Subsidés FNS, CTI, européens et autres crédits de recherche ») puisqu'en 2009, l'UniNE a :

- encaissé plus de 30 millions de francs de recettes pour ses projets de recherche (environ 23.5 millions de francs en 2008)
- ouvert 63 projets au FNS (47 en 2008).

De plus, durant l'année 2010, un cahier des charges type sera introduit pour l'ensemble des professeurs de l'UniNE ; il insistera sur le fait que la charge de professeur ordinaire et extraordinaire à l'UniNE comprend quatre fonctions essentielles :

- l'enseignement
- la recherche
- la participation au fonctionnement de l'institution
- la contribution au rayonnement de l'UniNE.

Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel pour la mise en place d'un système d'incitation à la valorisation de la recherche. »

La valorisation de la recherche demeure une préoccupation du rectorat. C'est dans cet esprit qu'a été créé un nouveau domaine confié à l'une des vice-rectrices, travaillant en étroite collaboration avec le service TT (transfert de technologie), le Bureau Euresearch et les milieux économiques et industriels.

La Faculté des sciences, par exemple, mène d'intenses activités de recherche et de consulting pour des industries ou institutions régionales et internationales. Elle est active en matière de transfert de technologie dans des projets relevant par exemple de la géothermie profonde, de la biologie, de la modélisation des sols, de la chimie et de la mesure du temps. Elle participe ainsi au dynamisme de l'économie régionale.

Mais la valorisation de la recherche, c'est aussi la mise en valeur des connaissances et des savoirs non nécessairement et uniquement techniques.

L'ouverture de l'Université sur la Cité, ses interactions avec le monde qui la soutient et qui l'entoure en font partie. Cela passe notamment par l'organisation et par la participation à des conférences nationales et internationales de haut niveau, des publications dans des revues scientifiques, des publications ainsi que l'édition d'ouvrages, la réalisation de mandats et d'expertises, et aussi la participation à la formation de l'opinion publique par différentes interventions dans les médias.

L'Université réfléchit activement aux meilleures stratégies de valorisation de la recherche en participant au projet de la CRUS consacrés aux performances de la recherche en sciences humaines et sociales : le secteur qualité dirige en effet une recherche intitulée « Décrire et mesurer la fécondité de la recherche en sciences humaines et sociales à partir d'études de cas » (2008-2011).

Finalement, le rectorat s'attèlera en 2010 à la mise sur pied d'une politique en matière de valorisation de la recherche qui permettra de déterminer le positionnement de l'Université par rapport notamment au financement de chaires par des partenaires externes, au financement de thèse par l'industrie et enfin au financement de consortiums de recherche par des clubs d'investisseurs. Le but est chaque fois de trouver des accords qui permettent une intensification des échanges avec l'industrie et la détermination de nouveaux domaines de recherche proches des préoccupations de la société. La liberté de recherche et l'indépendance de l'Université doivent être garanties. Ses procédures en matière de qualité doivent être suivies notamment lorsqu'il s'agit de la nomination de nouveaux professeurs.

Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son attractivité. »

L'attractivité de l'UniNE dépend en particulier de la pertinence des filières proposées, des conditions-cadres offertes et de la qualité de ses prestations.

Les choix opérés ces dernières années se révèlent gagnants : à la rentrée académique 2009–2010, l'UniNE comptait officiellement **4'056 étudiants**. C'est la 1^{re} fois de son histoire que le chiffre de 4'000 est franchi (3'727 au semestre d'automne 2007 et 3'826 en 2008). Les efforts de promotion des filières entrepris ces dernières années ont donc été couronnés de succès.

Le souhait du rectorat étant de mettre l'accent sur la promotion de l'Université, principalement auprès des lycéens, sur le fundraising et sur le développement de partenariats public-privé, un département « Promotion et affaires académiques » a été créé en 2009 ; il chapeaute notamment le service promotion et développement (SPD).

De plus, l'attractivité de l'Université passant également par sa capacité à nouer des relations privilégiées avec d'autres institutions de formation tertiaire et de recherche, des projets concrets de collaboration notamment avec la HEP-BEJUNE seront analysés en 2010.

Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son identité et sa cohésion. »

La création d'un véritable campus universitaire, avec identification de chaque faculté sur un site principal par un bâtiment emblématique, est en voie de réalisation. A ce jour, tous les travaux envisagés dans ce sens ont été réalisés, à l'exception du bâtiment A.-L. Breguet 2, occupé par l'IMT-EPFL dans l'attente de la construction du pôle de la microtechnique.

Les travaux de rénovation et transformation de l'alma mater (Av. du 1^{er}-Mars 26) sont terminés. En conséquence, le bâtiment principal a été affecté aux différents services destinés aux étudiants, ainsi qu'aux salles de cours des facultés de droit et de sciences économiques.

De plus, en 2010, une étude sera menée afin de doter l'UniNE d'une évolution de la ligne graphique, à même de donner plus de cohérence à l'image projetée par l'UniNE.

Les objectifs opérationnels

Mandat 7 – Nomination du corps professoral

« Le Conseil d'Etat mandate l'université de Neuchâtel de prendre les mesures nécessaires permettant la nomination du corps professoral par le rectorat. »

L'analyse des mesures à prendre concernant la modification des dispositions légales et réglementaires ainsi que des adaptations de la procédure de surveillance a été menée.

En 2010, il conviendra de faire avaliser ces propositions par l'Autorité compétente.

Mandat 8 – Enveloppe financière quadriennale

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale en relation avec l'objectif du Conseil d'Etat d'améliorer l'efficacité de la gestion des entités gérées par mandats d'objectifs. »

Un groupe de travail ad hoc a été constitué. Il s'est mis immédiatement à la tâche et a défini un calendrier qui peut être résumé ainsi :

- **été 2010** : proposer les options fondamentales du modèle retenu
- **dès l'été 2010** : définition des groupes de prestations et prestations ainsi que des principaux indicateurs ; début des tests de certains éléments du modèle y compris les éléments de reporting
- **2e semestre 2010** : mise en place d'un système de gestion des risques
- **2011** : introduction d'une comptabilité analytique par prestation
- **2012** : bilan des tests effectués, révision de la LU et mise en œuvre de la gestion par objectifs et mandats de prestations avec enveloppe quadriennale et reporting dans le cadre du mandat d'objectifs 2013-2016.

Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN

« Le Conseil d'Etat demande à l'université de Neuchâtel d'intensifier sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). »

En 2009, l'UniNE a participé aux travaux du groupe cantonal de travail « Avenir des bibliothèques » dont la tâche était d'examiner les voies et moyens de la mise en place d'une bibliothèque multisite. Le Comité de pilotage se prononcera début 2010 sur les conclusions du groupe de travail.

Quelque soit l'option qui sera retenue, l'UniNE et la BPUN clarifieront, en 2010, leurs relations de manière à permettre la signature d'une convention de collaboration avec la future entité.

En effet, face à la nécessité d'offrir une information scientifique de qualité et la plus riche possible, face aux enjeux des ressources numériques et face à l'évolution des coûts des ressources documentaires, il paraît indispensable d'intensifier les collaborations de manière à profiter de synergies à même de renforcer le patrimoine des bibliothèques du canton et de développer les services aux usagers.

Le point de vue des partenaires

Sénat

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur François Hainard, président du Sénat.

Vue générale et faits marquants

Durant l'année 2009, selon ses prérogatives, le Sénat a procédé à la nomination des nouveaux professeurs honoraires : Mme Helen-Margaret Stoeckli-Evans (FS), MM. Gilles Eckard (FLSH), Jürgen Söring (FLSH), Peter-Allan Diehl (FS), Daniel Haag (FSE). De même le Sénat a accepté la collation des grades de docteur honoris causa à toutes les personnalités proposées par les facultés, à savoir : prof. Michael Screech (FLSH), prof. Mikhail L. Gromov (FS), prof. Robert Badinter (FD), M. Jean-Pierre Roth (FSE) et prof. Leonardo Boff (FT). Le Sénat a également procédé à l'élection de la déléguée du corps professoral au Conseil de l'Université : il s'agit de Mme Anne-Nelly Perret-Clermont (FLSH).

A noter que les séances du Sénat, moments privilégiés pour entretenir une sociabilité et favoriser les contacts entre ses membres, sont aussi

l'occasion offerte aux nouvelles et nouveaux professeurs de se présenter à leurs collègues.

Parmi les nombreux débats qui se sont déroulés au Sénat et qui reflètent les préoccupations des professeurs, relevons notamment les discussions relatives à la situation de leurs étudiants. D'une part, la question de la faiblesse, voire de la diminution relative du volume des bourses d'études et, d'autre part, les nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants étrangers (refus d'octroi ou de renouvellement de permis d'études et renvois accélérés des diplômés). Par l'intermédiaire de son président, M. François Hainard, le Sénat a interpellé les autorités politiques compétentes.

Un autre sujet de préoccupation discuté en octobre 2009 est celui de la place de la recherche à l'Université, notamment dans les facultés et en particulier la question du futur de la Faculté des sciences. Ces questions seront reprises en 2010.

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Paul Cotofrei.

Vue générale et faits marquants

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire, constitué - selon la Loi sur l'Université - des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement, des assistants et des collaborateurs scientifiques. L'ACINE assure la représentation du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions, du Conseil d'administration de la Caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. L'ACINE est également mem-

bre collectif d'Actionuni, qui regroupe les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF.

Durant l'année 2009 l'ACINE a continué à répondre et à offrir son support aux problèmes d'ordre législatif ou liés à la vie universitaire, soulevés par ses membres. Pour favoriser les contacts et les échanges entre ses membres, l'ACINE a été l'initiateur et l'organisateur - avec l'aide de la commission de l'égalité des chances - de la séance d'information pour futurs doctorants et doctorants débutants, qui s'est déroulée le 6 octobre. Cette séance a permis à l'association de pouvoir présenter ses principaux services et activités en faveur du corps intermédiaire.

La situation fragile des finances et la restructuration qui a touché la faculté des sciences restent des points sensibles aux yeux de l'association.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Le rapport qui suit a été élaboré par le secrétaire général de la FEN, M. Baptiste Hurni.

Nouveau secrétaire général

Dès le mois d'avril 2009 et suite au départ de Nicolas Geinoz, le comité de la FEN a engagé un nouveau secrétaire général en la personne de Baptiste Hurni. Selon le comité de la FEN, cet étudiant, ancien membre et président du Conseil d'Administration de Cité Al'FEN S.A. possède toutes les qualités requises pour mener à bien ce mandat. Aussi la FEN est-elle heureuse de pouvoir le compter comme employé.

Bourse aux livres permanente

Depuis de nombreuses années, la FEN essaie tant bien que mal de mettre en place une bourse aux livres. Le concept est relativement simple : de nombreux étudiants quittent l'université ou terminent un cours en ayant acheté des livres relativement chers et ne les utilisent plus. La FEN mettait à disposition une plate-forme afin que les personnes proposant des livres puissent fixer leur prix, inférieurs au marché, et les nouveaux étudiants pouvant ainsi les acquérir à moindre coût. Ces dernières années, le système ne fonctionnait plus bien, notamment parce qu'il n'était pas globalement conçu et parce que le comité ne pouvait se déplacer pour vendre les livres qu'au début du semestre de printemps.

La FEN a donc décidé d'investir pour mettre en place un programme informatique ainsi qu'un site internet pour que la bourse aux livres devienne permanente à l'adresse www.bourseauxlivres.ch. Dès la rentrée académique 2009 c'est chose faite et le site a connu, notamment au lancement, un franc succès.

Agenda 2010

Comme chaque année, la FEN a édité un agenda 2009-2010 gratuit pour les étudiants de l'Université avec de nombreux conseils, informations et adresses. Particulièrement appréciés, tous les agendas de la FEN ont trouvé preneur en à peine deux semaines !

Concours photos

La FEN a le plaisir d'annoncer que le concours photo, dont le thème était « kaléidoscope de l'Université de Neuchâtel » a rencontré un vif succès et a permis à la FEN d'exposer les œuvres photographiques dans l'aula des Jeunes-Rives durant un mois. La gagnante, Tatiana Tissot, a réalisé un montage dont le titre était « mosaïque de la vie estudiantine ».



Commission culture et activité

Plusieurs activités culturelles ont été proposées aux étudiants de l'UniNE, que ce soit la visite de la cave du château d'Auvernier, de la ville de Bâle, du château de Neuchâtel, etc. Toutes ces activités gratuites ont rencontré un franc succès qui pousse le comité de la FEN à en organiser d'autres ! En outre, la FEN a organisé l'apéritif de Noël au 21 qui, lui aussi, a attiré les foules.

Déménagement

Grâce à la rénovation du bâtiment de l'Avenue du 1^{er}-Mars 26, la FEN a pu réintégrer un local dans l'Université ! Le comité de la FEN ainsi que le Cafignon et la Fête de l'Uni sont heureux de loger, dorénavant, dans les bureaux D. 57.1 et D. 57.2 du bâtiment principal de l'alma mater.

Les Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Laurent Tissot, doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines, en collaboration avec Mme Nelly Sellenet Moré, adjointe au doyen.

La tendance à l'augmentation du nombre d'étudiants en FLSH, visible depuis plusieurs années déjà, n'a fait que se confirmer en 2009 avec, à la rentrée académique 2009-2010, près de 2000 étudiants inscrits. Plusieurs piliers BA et orientations MA ont connu une progression très importante de leur nombre de nouveaux étudiants. Notons que le MA en études muséales a très vite connu un vif succès comptant plus de 70 étudiants inscrits.

L'offre de formation au sein de la FLSH, étendue à la rentrée universitaire 2008-2009 au niveau des masters avec l'introduction d'un master en logopédie et d'un master en études muséales, n'a pas subi de modifications de grande ampleur en 2009. Un nouveau pilier BA Management est venu toutefois s'ajouter à la liste des piliers BA hors faculté accessibles aux étudiants en lettres et sciences humaines. De même, l'Institut de langue et civilisation françaises a créé un cours de service de français pour débutants, destiné aux étudiants et doctorants non francophones des 5 facultés et a ouvert des cours de service de français aux étudiants non francophones de la HE-Arc. Il a été chargé en outre de mettre sur pied des cours d'anglais pour les doctorants et les étudiants de master qui doivent suivre des cours dans cette langue.

La faculté et ses instituts ont poursuivi activement le développement des collaborations avec d'autres universités, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. C'est ainsi que, pour ne citer ici que quelques exemples : l'Université a conclu une convention de partenariat de l'Institut d'histoire de l'art et de la muséologie avec l'Ecole du Louvre. L'Institut de psychologie et éducation a réalisé des séminaires scientifiques avec la HEP-BEJUNE, première étape de la mise en place de collaborations futures. L'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité a, entre autres, mis en place un séminaire Histoire et Archéologie en Afrique du Nord à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) à Paris, organisé en collaboration avec l'INHA et l'université de Paris I, a travaillé à la préparation d'un projet de master commun en archéologie entre les Universités de Neuchâtel et Fribourg et a collaboré à la création d'un laboratoire

d'archéozoologie en Faculté des sciences, placé sous sa coresponsabilité et celle de l'Institut de biologie. L'Institut d'ethnologie a établi une Convention d'échange avec l'Université de Fairbanks en Alaska (Erasmus).

La poursuite du programme Mobilettres (CUSO) en 2009, programme visant à favoriser la mobilité des professeurs entre les universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, et touchant l'ensemble des disciplines classiques des facultés des lettres, a permis également des collaborations. La FLSH a ainsi été partie prenante de six actes de mobilité, deux comme faculté d'attache et quatre comme faculté d'accueil.

La FLSH a vu le départ à la retraite de deux professeurs ordinaires, MM. Gilles Eckard, professeur de langue et littérature françaises du Moyen Age, au 31 janvier 2009 et Jürgen Söring, professeur de littérature allemande moderne et contemporaine, au 31 juillet 2009. Plusieurs nominations ont par ailleurs eu lieu : M. Hédi Dridi, au 1er septembre 2009, comme professeur ordinaire, titulaire de la chaire d'Archéologie de la Méditerranée antique, Mme Federica Diémoz, au 1er août 2009, comme professeure assistante à 50% en français régional et dialectologie gallo-romane (nouveau poste créé en rapport avec l'intégration du Glossaire des patois de la Suisse romande dans les structures de l'institut des sciences du langage et de la communication), M. Béla Kaposy et Mme Christin Achermann, comme professeurs assistants, respectivement à l'Institut d'histoire et à la MAPS, ainsi que M. Stéphane Werly, comme professeur associé rattaché à la chaire de linguistique et analyse du discours. En outre, le professeur Denis Knoepfler a donné sa leçon d'adieu en juin 2009.

La faculté achève l'année 2009 avec en perspective l'entrée en fonction au 1er janvier 2010 des successeurs des professeurs Philippe Henry et Jürgen Söring, respectivement MM. Olivier Christin, nouveau titulaire de la chaire d'histoire moderne et Peter Schnyder, nouveau titulaire de la chaire de littérature allemande moderne. Se profile à l'horizon de 2010, sous réserve de confirmation, la création d'une deuxième chaire en logopédie, ainsi qu'en sciences de l'information et de la communication, d'une troisième chaire en sciences de l'éducation, de même que la nomination d'un professeur assistant en géographie politique et la nomination d'un successeur au professeur Gilles Eckard.

Côté événements, la FLSH a activement participé au centenaire de l'Université avec notamment la conférence **"Dans la fabrique du dictionnaire. Les mots: de la folie à l'ordre"**, dialogue entre MM. Alain Rey, linguiste et lexicographe, directeur des dictionnaires « Le Robert » et Daniel Couty, professeur à l'Université de Rouen et la publication de l'ouvrage : *L'Université de Neuchâtel 1909-2009 : former, chercher, transmettre, innover* rédigé par Dominique Chloé Baumann avec une introduction des professeurs Philippe Henry et Laurent Tissot de l'Institut d'histoire.

S'inspirant des « Reading weeks » anglo-saxons, la FLSH a mis sur pied, avec l'accord du rectorat, une semaine de lecture en novembre 2009. Elle a voulu, en suspendant ses cours pendant une semaine, permettre aux étudiantes et aux étudiants, à mi-chemin du semestre d'automne, de faire un premier bilan de leurs enseignements et d'ajuster leurs connaissances ou combler des lacunes, en dialogue avec les enseignants.

Cette semaine a été l'occasion également d'inviter professeurs, collaborateurs scientifiques et administratifs à se réunir lors d'une journée hors cadre placée sur le thème de la recherche et de l'enseignement. Cette « Journée de la FLSH » a permis de mener une réflexion sur quelques thèmes de préoccupation : les plans d'études, la mobilité, le fonctionnement de la faculté. Elle a donné également l'opportunité à chaque Maison de présenter ses recherches en cours et projets à venir. Les synergies que la FLSH a voulu développer et encourager en regroupant en 2007 ses instituts en Maisons donnent régulièrement naissance, en effet, à différents projets transversaux. Cette plate-forme de présentation et de discussion a montré la diversité des recherches en cours dans la faculté et rappelé par ailleurs que celles-ci peuvent aussi être le fruit d'un travail mené en solitaire.

Au nombre des projets de recherche de l'année 2009 on compte, notamment, le lancement du projet *sms4science* au sein de l'Institut des sciences du langage et de la communication, en partenariat avec l'Université de Zurich et en coordination avec une demi-douzaine d'autres Universités sur le plan international, de même que, en ce même institut : le dépôt d'une requête (second tour) au FNS pour l'établissement d'un pôle national de recherche (NCCR) à Neuchâtel : *"Mapping French: language, heritage and globalization"* ; le démarrage d'un projet subventionné par le FNS sur le thème "Syndèse et asyndèse dans les routines paratactiques", ainsi que le début des travaux consacrés au projet FNS « Sinergia » : *Patrimoine immatériel, le conte traditionnel de la*

Suisse romande de l'oral à l'écrit et vice-versa, en collaboration avec l'Institut d'ethnologie. On peut également mentionner l'obtention du projet de recherche « *Le commerce de détail en Suisse, 1890–1970* » à l'Institut d'histoire, le projet de recherche « *Les mécaniciens de l'illusion. Les Jaquet-Droz, une entreprise familiale internationale à la fin du XVIII^e siècle* » (Projet FNS 2010–2012) à l'Institut d'histoire de l'art et de la muséologie, de même quatre projets menés par l'Institut d'ethnologie : « *Intangible Cultural Heritage: the Midas Touch?* », projet visant à analyser les modalités et les conséquences de l'adhésion récente de la Suisse à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO ; « *La fabrique des données au sein de trois bureaux du Haut Commissariat des Nations-Unies (HCR) aux Réfugiés : une analyse comparative (Tunisie, Maroc, Mauritanie)* » ; « *Les migrations chinoises en Suisse : structures et dynamiques des réseaux* » ; « *Globalization and Social Structure: Gender and Consumerism on Java and Sumatra* ». En outre, l'Institut de langue et littérature allemandes a mené à terme un projet de recherche intitulé « *La maturité bilingue en Suisse – évaluation des chances et des risques d'une innovation pédagogique* » (PNR 56). De manière générale, les instituts, comme par exemple l'Institut de sociologie avec sa quinzaine de recherches en cours, ont travaillé sur un nombre conséquent de projets financés par le FNS, Euresearch, ou des collectivités publiques.

Pour continuer sur ce thème de la recherche, mentionnons que le décanat a poursuivi et intensifié son encouragement au dépôt de projets de recherche au Fonds national, amorcé en 2008 déjà, en soutenant financièrement l'engagement de collaboratrices et de collaborateurs, sur une durée limitée, pour aider à la rédaction de ces projets.

Les synergies au sein des Maisons se sont également visibilisées avec l'organisation de colloques, conférences, tables rondes, au sein de la MAPS, de la MASH, mais également avec le lancement de cycles de conférences. Ont ainsi vu le jour le cycle de six conférences intitulé « *Pourquoi la littérature ?* », organisé par la Maison des littératures (MALIT), de même que le cycle de conférences publiques « *Langage et société* », mis sur pied par la Maison des sciences du langage et de la communication (SciLAC).

Nombreux autres colloques et conférences ont été organisés par les instituts, par exemple :

- le colloque international « *Figures du non savoir dans la littérature française moderne* » en juin 2009 par l'Institut de littérature française

- le colloque « *Des goûts et des industries. La fabrique industrielle des goûts, XIX–XXe siècles* », par l'institut d'histoire, en novembre 2009, ainsi que le colloque international « *Luxes et internationalisation (XV–XIXe siècles)* », en juin 2009 par l'Institut d'histoire également, en collaboration avec le Comité franco-italien d'histoire économique
- les colloques « *Archiver les pratiques. Pour une nouvelle mémoire de l'œuvre d'art, de sa production à son appropriation* » en juin 2009, « *De la Théorie à l'Action. Les savoirs et leur mise en œuvre au siècle des Lumières* » en décembre 2009, par l'Institut d'histoire de l'art et de la muséologie, ainsi que « *Les enjeux de la communication scientifique pour les musées et les médias (Assises du Réseau romand Science et cité)* » en janvier 2009, co-organisation et membre du Comité de pilotage
- les trois colloques internationaux « *Le travail au noir : d'une stratégie individuelle à des solutions collectives ?* », colloque scientifique international, dans le cadre du projet de recherche « *L'économie informelle licite: une alternative contrainte à l'exclusion économique et sociale ?* », en septembre 2009, la rencontre du réseau de la Regional Studies Association sur l'Experience Economy avec pour thème « *Producers and consumers in the Experience Economy : What territorial shapes?* », en décembre 2009, ainsi que le colloque « *Territorial approaches of economic development: toward a new research agenda* », en octobre 2009 à Grenoble, co-organisé avec les universités de Grenoble et de Savoie, par l'institut de sociologie
- le congrès annuel de l'Association for French Language Studies, en septembre 2009, ainsi que le colloque « *Assises de la linguistique* » en collaboration avec la Société suisse de linguistique, en novembre 2009, par la chaire de linguistique et analyse du discours (Institut des sciences du langage et de la communication)
- le colloque « *Pour une anthropologie de l'ordinaire urbain* » par l'Institut d'ethnologie en collaboration avec l'Institut de géographie, l'Institut d'urbanisme de Paris et le MEN, ainsi que le *Colloque annuel de la commission scientifique de la Société Suisse d'Ethnologie (SSE)*, avec la collaboration de la MAPS et du Musée d'ethnographie
- le colloque international (Grand Séminaire de Neuchâtel) sur l'écrivain Bernardo Atxaga avec la participation de l'écrivain en mars 2009, par l'Institut de langues et littératures hispaniques
- notons en outre la participation active de l'ILCF à la 14e Semaine de la langue française et de la francophonie, du 14 au 22 mars 2009, par des ateliers d'écriture et de théâtre ainsi qu'une soirée poétique et musicale « *Autour de Boris Vian* ».

Sur le plan administratif, un des faits marquants a été l'arrivée d'une nouvelle équipe décanale pour succéder au décanat de la professeure Ellen Hertz. Emmenée par le professeur Laurent Tissot, nouveau doyen, entouré de Mesdames les professeures Janine Dahinden, Simona Pekarek Doehler et Monsieur le professeur Patrick Vincent, celle-ci a pris ses fonctions au 1er août 2009. Deux nouvelles collaboratrices administratives ont été engagées, l'une pour assurer le secrétariat de l'Institut d'histoire de l'art et de la muséologie, l'autre celui de l'Institut de philosophie. Notons que la chaire de logique du professeur Denis Miéville a été transférée de l'Institut des sciences du langage et de la communication à l'Institut de philosophie en début d'année. Pour terminer avec les questions de réorganisation interne, mentionnons encore que le principe de l'intégration de la chaire du professeur Jean-Jacques Aubert au sein de l'Institut d'histoire a été accepté, avec effet au 1er janvier 2010. Cette chaire quittera ainsi l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité qui prendra dès lors le nom d'Institut d'archéologie.

Faculté des sciences (FS)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Félix Kessler, doyen de la Faculté des sciences.

Redéploiement de la Faculté

Ces dernières années, la Faculté des sciences (FS) a accompli d'importants projets de restructuration, comme le transfert de la géologie à l'Université de Lausanne (PCI Geonova), celui la physique des particules à l'Université de Berne (PCI physique des particules) et de l'Institut de microtechnique à l'EPFL, ceci tout en maintenant la microtechnique sur sol neuchâtelois.

La réalisation de ces projets a permis de libérer des ressources importantes pour l'ensemble de l'Université mais aussi de renforcer les domaines d'excellence de la Faculté, c'est-à-dire la **biologie** (parasitologie, éthologie, biologie des plantes et biologie du sol) et l'**hydrogéologie-géothermie**. La FS a repensé le rôle de ses sciences de base, **chimie, physique, mathématiques et informatique**, pierres angulaires de l'édifice en tant que disciplines indispensables à un enseignement de qualité en sciences.

Les réalisations de la FS en 2009 selon le mandat d'objectifs 2009-2012

L'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre d'une première phase du mandat d'objectifs 2009-2012 ; celui-ci comprenait 10 projets de la FS sur un total de 34 déposés pour l'ensemble de l'Université. L'année fut donc très constructive en FS puisque d'importants projets prévus par le mandat d'objectifs y ont déjà été concrétisés, comme suit :

- **Nouvelle chaire en biologie du sol** : le prof. Edward Mitchell est entré en fonction le 1er août 2009 et a mis en place son nouveau laboratoire, renforçant ainsi le domaine « sol et eaux souterraines » de la Faculté.
- **Maintien de la 1re année de médecine à l'UniNE** : dès la rentrée 2010, le statut des études de médecine changera puisqu'elles ne seront dès lors plus chapeautées au niveau fédéral. En conséquence, les universités concernées doivent se réorganiser et repenser leur formation en médecine.

Dans ce contexte, la Faculté des sciences a pris une position claire en décidant de maintenir sa 1re année de médecine qu'elle estime très importante dans le paysage académique régional. La FS a travaillé à une réforme complète du plan d'études de cette 1re année et des règlements ad hoc, ceci afin de corres-

pondre aux nouvelles exigences et de s'adapter au mieux au cursus de l'UNIL, université où la plupart de ses étudiants vont continuer leurs études de médecine en 2e année. Notons que ce nouveau plan d'études de 1re année sera aussi compatible avec le bachelor de l'UNIGE, ce qui permettra aux étudiants de l'UniNE en réussite d'aller étudier en 2e année dans cette université. En outre, la FS et le rectorat ont entrepris des négociations auprès de l'Organe d'accréditation fédéral et de l'UNIL pour que la 1re année de médecine de l'UniNE soit accréditée en même temps que le cursus complet de l'Ecole de médecine de l'UNIL. Cette accréditation se fera courant 2010.

- **Déploiement de l'hydrogéologie-géothermie** : grâce à la nouvelle chaire en géothermie (prof. Eva Schill entrée en fonction en 2008), aux nominations en 2009 du Dr Daniel Hunzeler (ex directeur de recherche) comme professeur ordinaire en hydrochimie et du Dr Philippe Renard comme directeur de recherche, l'Institut de géologie et d'hydrogéologie a atteint une taille critique intéressante de 4 chaires. Cet institut a créé un pôle de compétences unique en Suisse en hydrogéologie-géothermie. Il a également réorienté son cursus et, au lieu de créer deux MAS (master of advanced studies) distincts en hydrogéologie et en géothermie comme prévu initialement dans le plan d'intentions, il a finalement opté en 2009 pour la création d'un seul master en hydrogéologie et géothermie, une filière très pertinente et attractive dans les contextes économique et écologique actuels.
- **Redéfinition de la physique neuchâteloise** : suite au transfert de trois chaires en physique des particules à l'UNIBE en 2008, l'Institut de physique s'est recentré sur la recherche dans son Laboratoire Temps-Fréquence (LTF). Pour renforcer ce laboratoire, le Dr Gaetano Mileti a été nommé directeur de recherche en 2009.
- **Création d'un master en informatique commun entre les universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg (BeNeFri)** : une convention de branche entre ces trois universités est en cours de signature par les rectorats. L'actuel master en informatique de l'UniNE deviendra donc prochainement un master commun BeNeFri, ce qui constitue une innovation intéressante.
- **Domaine interdisciplinaire « biologie et sociétés »** (initialement nommé « écologie

sociale ») : forte de son expérience positive avec son bachelor en biologie et ethnologie, filière unique en Suisse et remportant un franc succès depuis 6 ans, la Faculté des sciences entend continuer sa fructueuse collaboration avec la Faculté des lettres et sciences humaines dans le but de créer à terme un master dans ce domaine interdisciplinaire porteur. Le projet initial dans le plan d'intentions 2009-2012 était de créer une nouvelle chaire pour renforcer ce domaine : en raison des restrictions budgétaires en cours, ce projet de chaire sera probablement remplacé par un poste moins coûteux de MER en « biologie et sociétés » qui devrait être pourvu en 2010 ou 2011.

Deux professeurs boursiers FNS à la Faculté

En été 2009, la Faculté a reçu une excellente nouvelle : le Conseil national de la recherche a décidé d'allouer des subsides de professeurs boursiers FNS à deux candidats recommandés par la FS : il s'agit des Dr Laurent Lehmann et Yvonne Willi, qui ont ainsi été nommés comme professeurs assistants en FS pour 4 ans. Ces deux chercheurs vont donc apporter un précieux soutien à la biologie neuchâteloise en enseignant dans la Faculté et en y développant des recherches de qualité.

Les autres projets prévus pour la FS dans le mandat d'objectifs 2009–2012

Plusieurs projets sont à l'étude actuellement. Dans le contexte d'économies imposées par la crise, leur réalisation va dépendre des moyens à disposition dans l'Université ainsi que des visions de la Faculté sur son avenir :

- éventuelle création d'une nouvelle formation en ressources naturelles
- avenir et redéfinition de la parasitologie neuchâteloise
- création d'une chaire transversale en physiologie et comportement, notamment afin d'améliorer le taux d'encadrement en biologie du comportement
- éventuel regroupement des six instituts en quatre grandes entités d'enseignement, de recherche et de services dont une entité de chimie et physique dévolue uniquement à la recherche dans ces deux domaines. Il s'agit à présent d'examiner la faisabilité de cette nouvelle organisation qui pourrait engendrer de nouvelles synergies inter- et extra-facultaires.

Attractivité de la FS au niveau de l'enseignement

La FS, lors de son passage au système Bologne en 2003, a eu le souci de répondre aux besoins de la société actuelle en mettant sur pied des formations de bachelor de qualité et des masters pointus. Ses filières actuelles en biologie ainsi qu'en hydrogéologie-géothermie sont très pertinentes dans le cadre de défis sociétaux comme la gestion durable des ressources, l'énergie renouvelable ou la protection de la biodiversité.

Par ailleurs, la Faculté a mis sur pied en 2004 deux filières pluridisciplinaires inédites en Suisse : un bachelor en biologie et ethnologie et un master en biogéosciences, des formations qui remportent un vif succès car elles répondent parfaitement aux enjeux transversaux de la modernité.

Nous pouvons résumer la situation actuelle par institut, comme suit :

- **Institut de biologie** : maintien d'un cursus complet (bachelor + 3 masters à choix dont un commun avec l'UNIL) + recherche
- **Institut de géologie et d'hydrogéologie (-géothermie)** : mise en place d'un nouveau master en hydrogéologie et géothermie + recherche
- **Institut d'informatique** : maintien du master et projet de master commun avec les universités de Berne et Fribourg + recherche
- **Institut de mathématiques** : maintien d'un cursus complet (bachelor + master) + recherche
- **Instituts de physique et de chimie** : ces instituts n'ont plus de filières propres mais ils donnent des cours de service fort importants pour les différentes filières de la Faculté, y compris en médecine. Ils se concentrent en outre sur leurs activités de recherche dans leurs centres d'excellence.

Valorisation de la recherche

La FS mène d'intenses activités de recherche et de consulting pour des industries ou institutions régionales et travaille largement dans un contexte de transfert de technologies : elle participe donc au dynamisme de l'économie régionale. La Faculté brille dans bien des domaines de recherche : pour preuve, le nombre conséquent de publications de ses professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent, leurs nombreuses collaborations interuniversitaires et l'excellente réputation des différents laboratoires. De plus, la Faculté abrite le **Pôle national de**

recherche « **Plant Survival** », dont une troisième période de subventionnement fédéral a été octroyée. Ce réseau interdisciplinaire concerne huit grands projets de recherche impliquant la plupart des universités et hautes écoles du pays, ainsi que les stations Agroscope et d'autres instituts de recherche et il a donc un rayonnement très important.

En 2009, la Faculté a eu en sus l'honneur de devenir partie prenante du projet «**Swiss Plant Science Web**», une collaboration interuniversitaire dans le domaine des sciences des plantes mettant en réseau les centres de coopération régionaux.

L'offre de formation de la FS à la rentrée de septembre 2009

- **Bachelors ès sciences** en Biologie, Biologie et ethnologie, Mathématiques et sciences et Sport
- **Masters of Science** in Biogeosciences, Biology of Parasites and Behavioural Ecology, Computer Science (BeNeFri), Hydrogeology

Faculté de droit (FD)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Philippe Dunand, doyen de la Faculté de droit.

Résumé général de l'année 2009

Un nouveau décanat, composé des professeurs Jean-Philippe Dunand, doyen, François Bohnet, vice-doyen, et Florence Guillaume, secrétaire, est entré en fonction le 1er août 2009.

La Faculté de droit a bénéficié d'une forte augmentation du nombre d'étudiants ces dernières années. A la rentrée de septembre 2009, 140 étudiants ont débuté le cursus de bachelors en droit et 72 le master, dont 12 en master bilingue en collaboration avec l'Université de Lucerne.

Le *Centre interdisciplinaire de droit et d'étude de la circulation routière* (CIDECR) a été créé. Ce nouveau centre se destine à étudier d'une part les aspects juridiques (notamment droit pénal, droit de la responsabilité civile et droit administratif), ainsi que, d'autre part, les aspects sociologiques, psychologiques, économiques, environnementaux et historiques de la circulation routière.

Les travaux de rénovation du bâtiment principal, sis à l'Avenue du 1^{er}-Mars 26, ont été achevés fin 2009. Le bâtiment compte aujourd'hui plusieurs nouvelles salles de cours et offre une infrastruc-

ture optimale pour les étudiants. La nouvelle bibliothèque, qui a ouvert ses portes le 16 février 2009, occupe tout le sous-sol du bâtiment. Elle comprend 160 places de travail réparties dans plusieurs salles agréables et spacieuses, 8 ordinateurs à disposition des usagers, une salle réservée aux chercheurs et deux salles pour le travail en groupe réservées pour les séminaires thématiques et les concours interuniversitaires. La cafétéria a été déplacée dans l'ancienne salle des professeurs. Elle offre plus de places pour les usagers et permettra d'installer une terrasse extérieure pour la période estivale. Enfin, l'ensemble des collaborateurs académiques et la plupart des collaborateurs administratifs de la Faculté, ainsi que les centres et instituts, ont déménagé dans le bâtiment situé Rue A.-L. Breguet 1.

- **1^{res} années propédeutiques** du Diplôme Fédéral en Médecine humaine et dentaire et Bachelor en Sciences pharmaceutiques
- **Doctorats ès sciences et écoles doctorales.**

Liens avec la Cité et image de la Faculté

La Faculté s'inscrit parfaitement dans la vie de la Cité par les conférences publiques qu'elle dispense régulièrement mais aussi par ses cours de formation continue et ses activités de recherche et de consulting.

Dans le cadre du 100^e anniversaire de l'UniNE, la FS a organisé le 9 mai 2009 une grande journée festive de Portes ouvertes dont elle a fait une large publicité : cette manifestation a eu un grand succès (environ 4'000 visiteurs) et un impact positif indéniable dans la région en termes d'image. Simultanément, la FS a fait un important effort de modernisation et design de son site internet, indispensable vitrine de ses activités.

Deux nouvelles rubriques sont apparues sur le site internet de la faculté. Le shop online permet d'acheter en ligne les ouvrages et revues édités par la faculté et la visite virtuelle offre la possibilité de découvrir la faculté de l'intérieur à travers diverses vidéos de présentations.

Deux nouvelles orientations du master en droit ont été créées. Le master en droit orientation « droit social » permet aux étudiants de maîtriser

Offre de formation

« droit social » permet aux étudiants de maîtriser

des problématiques et des dossiers complexes dans les différents domaines du droit social et des droits sociaux. Le master en droit orientation « droit de l'entreprise et de l'innovation » aborde entre autres les questions de la propriété intellectuelle et des contrats liés à sa mise en œuvre et à son exploitation industrielle, ainsi que le droit commercial et le droit fiscal dans l'optique de la création d'entreprise et des transferts de technologie. Ces deux nouvelles orientations permettent d'enrichir et de compléter l'offre déjà existante, la Faculté de droit proposant désormais huit orientations différentes dans le cadre du master en droit auxquelles s'ajoutent les masters en collaboration avec l'Université de Lucerne et la School of Law at King's College London.

Des étudiants de la Faculté ont participé à des concours universitaires, nationaux ou internationaux :

- Trois équipes au « Swiss moot court ». Une de nos équipes a gagné cette compétition devant toutes les autres facultés de droit suisses engagées (13 équipes en tout)
- Une équipe de six étudiants au « Willem C. Vis international commercial arbitration moot ». L'équipe neuchâteloise, pour sa première participation, a manqué de peu sa qualification pour la finale. En effet, elle s'est classée à la 96^{ème} place sur 233 équipes du monde entier. En atteignant ce résultat, l'Université de Neuchâtel a fait mieux que la plupart des équipes suisses.

De nouveaux cours de master ont été introduits en 2009 : droit des migrations, droit du bail, droit des relations extérieures de l'union européenne ainsi qu'un nouveau cours de bachelor portant sur la terminologie juridique. Dès le printemps 2010, 5 cours supplémentaires compléteront l'offre des cours de master dans les diverses orientations.

Collaborations interuniversitaires

Plusieurs dizaines d'étudiantes et d'étudiants ont bénéficié des conventions d'échanges de mobilité avec d'autres facultés de droit, suisses ou étrangères, et deux étudiants ont passé un semestre de mobilité à la Columbia Law School de New York dans le cadre de la Convention d'échange que la Faculté a conclue.

La Faculté a conclu un nouvel accord avec la « School of Law » du prestigieux « King's College London » créant un double master entre les facultés. Ce nouveau cursus, d'une durée de deux ans, permet aux étudiants d'obtenir un master en droit de notre faculté ainsi qu'un LLM de King's

College. Un premier étudiant a commencé ce cursus et est parti à Londres en automne 2009.

Un nouvel accord Erasmus a été conclu avec l'« University College Dublin ».

Résumé de l'activité des instituts

Dirigé par les professeurs François Bohnet et Pierre Wessner, le *Séminaire de droit du bail*, a comme à l'accoutumée édité la revue « Droit du bail ». Diffusée à environ un millier d'exemplaires, la revue figure également dans la banque de données juridiques Swisslex. Le commentaire pratique du droit du bail sera publié début 2010.

Dirigé par les professeurs Olivier Guillod et Dominique Sprumont, l'*Institut de droit de la santé* (IDS) a organisé le 29 octobre 2009 sa 16^e Journée annuelle de droit de la santé consacrée à la thématique « Professions de la santé, professions d'avenir ? ». Comme chaque année, l'IDS a publié l'édition 2009 de la revue suisse de droit de la santé. La recherche financée par le FNS sur les moyens juridiques de stimuler la production de médicaments pour les maladies négligées se poursuit. L'IDS et le CCFI participent au projet de recherche du 7^e programme-cadre européen qui veut assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement. L'Université de Neuchâtel est la seule université suisse à participer à ce projet européen. L'IDS a créé de nouvelles formations continues en droit de la santé avec la création des CAS, DAS et MAS en droit de la santé. Ces cursus débiteront en mars 2010.

En janvier 2009, le *Centre International d'Etude du Sport* (CIES), dirigé par le professeur Denis Oswald, a nommé son nouveau président, M. Bertrand Reeb. En septembre, le CIES a nommé M. Vincent Schatzmann au poste de secrétaire général. L'Observatoire du football du CIES a publié son étude annuelle du marché du travail européen des footballeurs 2009. Le 28 octobre 2009, le CIES a organisé une table ronde sur le thème « Sport et dopage » avec MM. Jacques Rogge, Joseph S. Blatter, Denis Oswald, Laurence RoCHAT, Barrigüe et Didier CuChe. Cet événement eut un énorme succès, plus de 400 spectateurs et plusieurs représentants des médias y ont assisté.

Dirigé par les professeurs François Bohnet, Christine Guy-Ecabert et Christoph Müller, le *Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits* (CEMAJ) a développé ses offres de formation continue. Il a organisé les 4-6 mars 2009, le séminaire de législation de Montreux, sous la direction d'Alexandre

Flückiger et Christine Guy-Ecabert ; les 19 mars et 24-25 avril, une formation continue à la gestion des conflits et à la médiation intitulée Conflits dans l'entreprise : de la négociation à la médiation organisée par le CEMAJ et la CNCI. Au vu du succès rencontré par cette formation, elle a été donnée une seconde fois en novembre 2009 ; le 13 novembre 2009, une journée d'étude consacrée à l'arbitrage « 3rd Annual Conference on New Developments in International Commercial Arbitration 2009 », organisée par le professeur Christoph Müller ; le 23 novembre 2009, une conférence débat sur le thème « le droit peut-il avoir une couleur politique ? ». Enfin, le CEMAJ a organisé en partenariat avec la CNCI 5 petits déjeuners de la médiation et de l'arbitrage au cours de l'année 2009.

Codirigé par les professeurs Jean-Luc Chenaux, Robert Danon et Nathalie Tissot, le Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) (anciennement Centre de droit commercial et fiscal (CNCF)), a développé ses activités de formation continue par l'organisation de séminaires et colloques : le 28 mai 2009 sur le thème « le droit fiscal en Suisse » ; le 10 juin 2009, « Entités étrangères et fiscalité : nouveaux développements » ; le 10 septembre 2009 à Berne, « Equity participation of public research institutions : contractual and legal issues », conférence donnée dans le cadre du séminaire organisé par l'association swiTT ; le 1er octobre 2009, « La fiscalité en pratique – Les conséquences en cas de divorce/séparation » ; le 16 novembre 2009, « 3rd symposium of International Tax Law » ; le 27 novembre 2009, « Directors' Liability under Swiss Law, intervention auprès de l'Association of International Business Lawyers ». Le CCFI a également créé le Master of Advanced Studies in International taxation, dont la première volée a débuté en janvier 2010.

Codirigé par les professeurs Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, le Centre d'étude des relations de travail (CERT) a organisé une conférence de Mme Karine Lempen sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail et la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, et en collaboration avec l'Institut de droit de la santé, un Colloque sur l'incapacité de travail, les certificats et expertises, qui a réuni plus de 180 personnes.

Le CIDECR (voir ci-dessus, résumé de l'année 2009), a débuté un important projet de recherche interfacultaire en matière de perception de la notion de responsabilité dans la circulation routière.

Organisé par l'Académie de la magistrature sous la direction du professeur François Bohnet pour le

programme romand, le CAS en magistrature a débuté sa première volée en janvier 2009. Il réunit des magistrats, greffiers et personnes intéressées par une carrière judiciaire. Ce programme est unique en Suisse ; le titre est signé par l'ensemble des facultés de droit suisse.

Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

En plus des manifestations qu'elle organise par l'intermédiaire de ses instituts et centres de compétences (voir ci-dessus), la Faculté a mis sur pied les événements suivants :

- le 30 octobre 2009, sous la responsabilité des professeurs François Bohnet, Jean-Philippe Dunand et Piermarco Zen-Ruffinen, avec la collaboration du CEMAJ, et le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre des notaires neuchâtelois, a eu lieu la sixième journée de formation pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, ayant pour thèmes : « Quelques actions en paiement et les nouveautés pour les praticiens », avec à la clé la publication de deux ouvrages, dont l'un édité avec la collaboration de l'ensemble des professeurs de la Faculté. La journée a connu un grand succès réunissant plus de 350 participants en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois
- le 26 mars 2009, sous la responsabilité du professeur Dominique Sprumont et en collaboration avec Guillaume Roduit, responsable de la didactique du droit à la HEP de Lausanne, la sixième journée de formation continue à l'intention des enseignantes et des enseignants de droit du degré secondaire II des lycées romands. La journée a réuni une cinquantaine de personnes
- le 14 mai 2009, dans le cadre du centenaire de l'Université, ont eu lieu, sous la responsabilité du Doyen Zen-Ruffinen, deux conférences exceptionnelles données par Me Vergès et Me Bonnant. Initialement prévues à l'aula des Jeunes-Rives, ces conférences ont dû être déplacées au Temple-du-Bas pour pouvoir accueillir les quelques 850 spectateurs. Un DVD de ces conférences a été créé et mis en vente.

Lors du Dies Academicus, M. Robert Badinter a reçu, sur proposition de la faculté de droit, le titre de docteur honoris causa en droit.

Publications et projets de recherche

Globalement, le corps professoral de la Faculté a publié, lors de l'exercice 2009, 17 ouvrages et

plus d'une soixantaine d'articles. Cinq ouvrages ont également été édités par des professeurs de la Faculté. La collection des *abrévés* s'est étoffée et compte aujourd'hui six manuels à destination des étudiants et praticiens.

De nombreux projets de recherche sont actuellement en cours, avec, parmi les plus importants¹ :

- ProDoc « Fondements du droit européen » – Module de recherche (prof. E. Clerc)
- Influence des droits OMC et européen sur la pratique suisse des marchés publics - rédaction du 2e volume (prof. E. Clerc)
- Commentaire romand du droit de la concurrence, 2e éd. – commentaire en cours de l'art. 4 al. 2 et art. 7 LCart, art. 5 LMI et art. 2 al. 7 LMI (prof. E. Clerc)
- Participation au projet de recherche « Professorinnen- und Professoren-Entwurf Obligationenrecht Allgemeiner Teil » soutenu par le FNRS (prof. C. Müller).

Mutations

M. François Jongen enseignera à partir du semestre de printemps 2010 le cours de rhétorique qui avait été créé par le professeur Gabriel Aubert. M. Minh Son Nguyen a été nommé professeur extraordinaire et enseigne le nouveau cours de droit du management public, le droit constitutionnel (avec le professeur Mahon) et le droit des migrations. M. Philippe Conod a été nommé chargé d'enseignement et enseigne le nouveau cours de droit du bail. M. Giovanni Distefano a été nommé professeur extraordinaire et enseigne le droit international public et le droit des conflits armés. Mme Sévane Garibian (chargée d'enseignement) a enseigné la philosophie du droit en 2e moitié de semestre (1re moitié du semestre M. Alexis Keller). Elle dispensera seule le cours de philosophie du droit dès le semestre de printemps 2010.

Faculté des sciences économiques (FSE)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Marie Grether, doyen de la faculté des sciences économiques.

Conformément aux indications reçues du secrétariat général, le présent rapport décrit le degré

d'accomplissement des six mandats principaux contenus dans le mandat d'objectif (MO), en se concentrant sur les ressources engagées par la FSE dans la poursuite de ces objectifs.

Mandat 1 (M1) : redéploiement des facultés

Les projets suivants ont été réalisés :

- **master en économie appliquée** : l'engagement de six chargés d'enseignement dans des domaines spécifiques d'intervention de l'Etat (politique sociale, fiscale, environnementale, de concurrence et technologique) a permis une réorientation du master en sciences économiques, qui met désormais l'accent sur la dimension appliquée. Cette nouvelle orientation en politique économique, accessible aux bacheliers non-économistes, permet à la FSE de mieux se démarquer par rapport aux offres de formation concurrentes
- **renforcement de l'académie du journalisme et des médias (AJM)** : une professeure extraordinaire en nouvelles technologies a été nommée en août 2009. L'institut, dont l'attractivité de la formation proposée a été clairement démontrée, dispose désormais de la base minimale (deux professeurs extraordinaires) pour garantir son fonctionnement
- **amélioration de l'encadrement** : la mise à disposition de deux postes de maître-assistant, ainsi que de trois chargés de cours supplémentaires a permis à quatre instituts (d'analyse financière, de management de l'information, de psychologie du travail et des organisations, et de recherches économiques) d'assurer la qualité de l'encadrement tout en réduisant la charge d'enseignement de certains professeurs. Les ressources ainsi libérées ont été utilisées pour dynamiser les activités de recherche au sein des instituts, et leur visibilité face à l'extérieur
- **observatoire des PME** : l'engagement d'un maître-assistant et d'une collaboratrice scientifique a permis le démarrage des activités de l'observatoire de l'internalisation des PME, qui confirme l'Institut de l'entreprise comme pôle d'excellence dans ce domaine. Les activités de recherche de cet observatoire permettront de renforcer les liens avec le tissu industriel local, dont la vocation est essentiellement exportatrice.

Ces mesures ont contribué au développement et à l'attractivité des formations offertes par la FSE, dont les effectifs totaux continuent de croître de façon soutenue. A noter cependant que les deux derniers projets ci-dessus n'ont pu être que partiellement réalisés par rapport à l'objectif initial, en

¹ Les projets des instituts sont mentionnés dans la partie consacrée à leurs activités.

raison des difficultés budgétaires traversées par l'Université. Par ailleurs, ces mêmes difficultés ont conduit au blocage du processus d'engagement de trois professeurs. La procédure de succession du professeur Daniel Haag (chaire en comptabilité), a dû être interrompue au semestre d'automne 2009, mettant en péril le maintien des candidatures. Les deux autres chaires concernées, à savoir un professeur assistant en publicité et un professeur extraordinaire en méthodes quantitatives, ont été totalement bloquées. Cette situation est extrêmement délicate, car elle rend impossible le renforcement de la filière centrale au niveau des masters et la poursuite du processus d'accréditation EQUIS, ce dernier constituant la condition *sine qua non* du maintien de la compétitivité de la FSE par rapport aux autres facultés de sciences économiques suisses et européennes.

M2 : évaluation de la qualité

Sur le plan de l'enseignement, la qualité des cours a été systématiquement évaluée au travers de questionnaires électroniques, mais également au moyen d'entretiens directs avec les étudiants ou les responsables de stages ou de mémoires, réalisés par les responsables de chaque programme. L'appréciation générale qui se dégage de ces démarches est très positive, et les commentaires qui en découlent permettent d'améliorer la préparation des étudiants à la vie professionnelle. La réorganisation du secrétariat de la faculté, avec une définition plus précise des responsabilités et des processus, et un recours accru aux moyens informatiques, a permis d'améliorer la qualité des services fournis aux usagers.

L'enquête externe Universum confirme la satisfaction des étudiants de la FSE par rapport à ceux des autres facultés de sciences économiques en Suisse. Cela dit, dans le cadre du processus EQUIS, la FSE désire encore systématiquement élargir le champ couvert par les processus d'évaluation de qualité, en y incorporant notamment les contacts avec les associations d'alumni et les entreprises locales.

M3 : incitation à la recherche fondamentale

La FSE a poursuivi son activité de recherche dans le cadre des divers projets déjà en cours dans le domaine de la finance, de l'économie, du management, des statistiques et des systèmes d'information, avec un financement suisse (principalement FNRS) ou européen (en particulier FP7). Par ailleurs, de nouveaux projets d'importance en psychologie du travail et des organisations ont démarré en 2009 dans le cadre du programme NCCR "Affective Sciences". Tous ces

projets impliquent de nombreuses collaborations entre instituts et avec des universités suisses et étrangères. Durant l'année 2009, six thèses de doctorat ont été soutenues et six nouveaux sujets de thèse déposés sur l'ensemble de la faculté.

Par ailleurs, les divers engagements réalisés dans le cadre des mesures de redéploiement (M1) ont permis de libérer des ressources supplémentaires pour dynamiser la recherche. De nombreux projets sont en gestation dans tous les domaines couverts par la faculté, dont l'analyse des médias d'information, ce qui devrait déboucher sur un nombre record de projets de recherche déposés en 2010.

M4 : incitation à la valorisation de la recherche

Sur le plan de la recherche fondamentale, les chercheurs de la FSE ont effectué plus d'une centaine de présentations dans des conférences nationales et internationales de haut niveau, et sont parvenus à publier plus d'une vingtaine d'articles dans des revues internationales à comité de lecture (et deux articles de Laurent Frésard ont été acceptés dans les très prestigieuses revues *Journal of Finance* et *Journal of Financial Economics*). Les professeurs de la faculté exercent des fonctions éditoriales dans des revues de réputation internationale, sont impliqués dans divers mandats et expertises, et interviennent dans les médias.

Plus d'une dizaine de colloques et séminaires ont été organisés sous l'égide de la FSE à Neuchâtel, ainsi que des conférences portant sur le "Rapid Modelling" (prof. Gerald Reiner, 55 participants), les méthodes d'échantillonnage (prof. Yves Tillé, 70 participants) et le 11e Congrès Bisannuel de la Société Suisse de Psychologie (prof. Adrian Bangerter et Marianne Schmid Mast, 367 participants).

M5 : accroissement de l'attractivité

L'attractivité de la FSE dépend de la pertinence des filières proposées, des conditions-cadres offertes à nos étudiants et de la qualité des enseignants. Le caractère appliqué des formations proposées et le recours ponctuel à des intervenants externes (provenant soit du monde professionnel soit d'autres universités suisses et étrangères, dont celle de Harvard aux USA) permettent de mieux cibler les cursus et d'accroître l'employabilité des diplômés. Preuve de cette réussite : la FSE attire proportionnellement plus d'étudiants que les facultés partenaires dans le cadre des programmes de formation en commun ou en collaboration avec les universités romandes.

Les mesures d'amélioration de l'encadrement adoptées dans le cadre du redéploiement des facultés ont indubitablement contribué à renforcer l'attractivité de la FSE. Cependant, comme ces mesures n'ont pu être réalisées que partiellement, les charges administratives et d'enseignement demeurent très lourdes dans certains instituts, ce qui détériore l'attractivité des postes d'assistants et de professeurs, et rend de plus en plus difficile leur recrutement.

Un soin particulier a été consacré à améliorer la promotion des programmes de formation de la FSE, avec une mise à jour systématique des sites web et deux numéros spéciaux du magazine UniNews consacrés aux masters en journalisme et en psychologie du travail (un troisième est en préparation sur le master en développement international des PME). La visibilité des activités de recherche a également été encouragée au travers de l'établissement d'une check-list « communication » adoptée par chaque institut. Les conférences grand public organisées par Secomania ou la SNSSES contribuent également à maintenir et renforcer l'image de marque de la faculté. Enfin, le renom de la FSE sort renforcé de la nomination de la professeure Schmid Mast à la présidence de la société suisse de psychologie.

M6 : renforcement de l'identité et de la cohésion

Sur le plan interne, un soin particulier a été apporté à l'intégration des nouveaux professeurs

(Catalin Starica de l'institut de statistique et Katarina Stanoevska-Slabeva de l'académie du journalisme et des médias), que ce soit au travers des réformes de plans d'études ou de l'élaboration de projets de recherche. Certains instituts n'hésitent d'ailleurs pas à modifier leurs orientations de recherche afin de favoriser les collaborations internes. Sur le plan de la gestion administrative, les principes de base restent la transparence des processus et l'impartialité dans les prises de décision. Le maintien du cadre EQUIS comme stratégie de long terme contribue grandement à renforcer la cohérence d'ensemble de la faculté. Le regroupement de toute la faculté dans un seul et même bâtiment constitue également un objectif fondamental.

La FSE contribue à la cohésion générale de l'université en participant aux diverses commissions interfacultaires en matière de recherche, de promotion ou d'engagement de collaborateurs. Elle accueille de nombreux étudiants en provenance d'autres facultés, notamment, depuis septembre 2009, ceux de la Faculté des lettres et sciences humaines qui s'inscrivent à l'un des deux piliers économie ou management élaborés à leur intention. Dans le cadre des festivités du 100e, la FSE a organisé avec succès un grand débat sur l'économie du savoir avec la participation de Luc Ferry, et attribué, lors du Dies Academicus 2009, le titre de docteur honoris causa à Jean-Pierre Roth, directeur de la BNS.

Faculté de théologie (FT)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Pierre-Luigi Dubied, doyen de la faculté de théologie.

Au début de l'année 2009, la Faculté est liée à celles de Genève et de Lausanne par une organisation en Fédération. Mais les négociations des trois rectorats se poursuivent pour l'établissement d'une nouvelle Convention qui est adoptée au mois de juin et qui conduira dorénavant les trois universités dans les domaines de la théologie protestante, de la formation continue et de la science des religions. Cette restructuration est soutenue par un crédit de la CUS qui permet d'anticiper les retraites des professeurs parvenant au terme de leur activité professionnelle dans les 3 ans. A Neuchâtel, c'est le cas du professeur Dubied dont la chaire est mise au concours et du professeur Rose dont on espère la mise au

concours de la chaire dans le courant de l'année. La Commission de nomination à la succession Dubied, dirigée par la doyenne Lytta Basset puis par le professeur Félix Moser, aboutit à une proposition fin octobre, dans l'attente de son acceptation par le rectorat puis d'une nomination par le Conseil d'Etat. La Faculté espère qu'elles interviendront début 2010 et que la procédure de nomination à la succession Rose pourra être lancée dans le même temps. Le même crédit permet à la Faculté d'engager un post-doctorant dès le 1er novembre : Pierre-Olivier Léchet, ancien étudiant de la Faculté et docteur en histoire de l'Université de Genève. Une certaine fébrilité entoure ces procédures puisque, selon la nouvelle Convention, la Faculté de Neuchâtel, par ses deux nouveaux professeurs et avec l'appui du post-doctorant, devraient mettre en route un module master de science des religions dont la spécificité

est l'étude des rapports entre la civilisation occidentale et la tradition chrétienne. Pour la mise en place de ce nouvel enseignement, tout reste à faire.

Dès le mois d'août donc, la Faculté s'est retrouvée sous le régime de la nouvelle Convention. Pierre-Luigi Dubied avait été nommé doyen par le Conseil de Faculté pour sa dernière année d'enseignement. Chacun des collègues de théologie pratique se trouve impliqué dans l'un des 3 collèges instaurés par la Convention. Félix Moser dans celui de théologie, Lytta Basset à la tête de celui de formation continue, Pierre-Luigi Dubied dans celui de science des religions. Autant de comités qui se sont réunis en de nombreuses séances.

Par ailleurs, les représentations de la Faculté dans les organes de l'Université et dans les instances auxquelles elle est liée, n'ont pas baissé. Rencontres rectorat-doyens, Conseil de l'Université et participation au groupe de travail chargé de penser l'avenir des bibliothèques dans le Canton, et rencontres des décanats des Facultés de théologie de Suisse ont occupé les doyens. Commission des études avec l'EREN, Fonds Nagel, Office protestant de formation et son Conseil pour les professeurs de la Faculté.

Le professeur Martin Rose a poursuivi durant cette année ses enseignements sur la tradition chrétienne à la Faculté des lettres et sciences humaines, en fonction des demandes du décanat et des étudiants intéressés.

Les professeurs de théologie pratique, Mme Lytta Basset (accompagnement des personnes) et MM. Pierre-Luigi Dubied (pédagogie de la religion) et Félix Moser (homilétique et liturgique) ont assuré l'enseignement de la théologie pratique au bachelor à Genève et Lausanne ainsi que l'enseignement master à Neuchâtel, selon les termes de la Fédération puis de la Convention. Ils se sont réunis trois fois en collège de discipline avec leurs assistants.

Ils ont organisé la journée (22 avril) destinée aux étudiants bachelor de Genève et Lausanne appelés à venir étudier la théologie pratique en master à Neuchâtel dans les prochaines années, sur le thème de la mort et des services funèbres.

Les professeurs Félix Moser et Pierre-Luigi Dubied ont organisé et conduit la semaine intensive du 19 au 23 octobre sur le parcours du texte biblique à la prédication.

Monsieur François Dubois, directeur de Pro Senectute, Dr en théologie de la Faculté, a assumé la décharge décanale de P.-L. Dubied sur le thème de la diaconie ecclésiale et profane.

Le professeur Félix Moser a organisé et conduit un colloque en février sur le thème de la spiritualité avec ou sans Dieu, au cours duquel il est intervenu ainsi que ses collègues Lytta Basset et Pierre-Luigi Dubied.

Deux doctorats en théologie ont été décernés à M. Michel Bertrand et à M. Steve Maridor. A la remise des diplômes, deux étudiants ont obtenu leur licence et trois leur master en théologie.

A l'occasion du Dies académique, la Faculté a proposé au public une conférence de M. Leonardo Boff, théologien de la libération, qui a reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.

P.-L. Dubied a donné plusieurs conférences et un atelier dans le cadre de l'U3A. Il a par ailleurs poursuivi son engagement à la Division I du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.

En tant que doyen, il a eu l'occasion de présenter la Faculté et ses projets au Secrétaire d'Etat Dell'Ambrogio et à son équipe en août.

Mme Lytta Basset a bénéficié de son congé décanal au cours de l'automne. Son projet de CAS en accompagnement des personnes a été avalisé par le Conseil de Faculté et devrait se dérouler à partir de l'automne 2010.

La Faculté vit dans l'incertitude depuis bientôt 10 ans. Le soussigné, dans son dernier rapport, ose espérer que l'établissement de la nouvelle Convention qui implique l'instauration d'un module master en culture chrétienne et l'arrivée de deux nouveaux collègues lui apporte une stabilité suffisante pour qu'elle puisse vivre et travailler un peu plus sereinement.

Triangle Azur

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Sandrine Verest-Junod, adjointe aux rectorats des universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Le Triangle Azur est une structure de collaboration entre les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Elle donne lieu à des rencontres fréquentes entre les rectorats des trois universités et à la réalisation de projets communs. Cette collaboration permet d'échanger de nombreuses informations, de prendre des positions communes, de coordonner des activités d'enseignement, de recherche et de gestion, de mettre en place des cursus d'études communs et de restructurer le paysage académique romand.

La création de cursus d'études communs constitue le principal effet des efforts de collaboration du Triangle Azur.

- **UNIGE** : à la rentrée 2009, l'UNIGE participait à un bachelor et 3 masters communs aux trois Universités ainsi qu'à 3 masters communs à l'UNIGE et à l'UNIL.
- **UNIL** : à la rentrée 2009, l'UNIL participait à un bachelor et 3 masters communs aux trois Universités, à 2 masters communs à l'UNIL et à l'UniNE et à 3 masters communs à l'UNIL et à l'UNIGE.
- **UniNE** : à la rentrée 2009, l'UniNE participait à un bachelor et 3 masters communs aux trois Universités ainsi qu'à 2 masters communs à l'UniNE et à l'UNIL.

La collaboration en matière d'enseignement, qui s'est étendue depuis 2008 de manière fructueuse à l'Université de Fribourg, s'est poursuivie en 2009 : ainsi depuis la rentrée 2009, l'Université de Fribourg est partie prenante aux conventions et règlements élaborés par le Triangle Azur pour créer et gérer des cursus communs et pour permettre des échanges de prestations d'enseignement.

Le nouveau master en études muséales, ouvert

en 2008 par les universités du Triangle Azur, est désormais délivré conjointement par les quatre universités.

Une des principales préoccupations du Triangle Azur en 2009 a été la collaboration dans les domaines de la théologie et des sciences des religions qui a abouti en juin 2009 à la signature de la convention entre les universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel relative au Partenariat en théologie protestante et sciences des religions.

Ce partenariat accroît l'interdépendance des trois universités au niveau de l'enseignement et il permet de développer une offre de formation plus ouverte à la demande générale de connaissances sur les religions. Dans le domaine de la recherche, il répartit plus clairement les thématiques scientifiques entre les universités et crée des pôles de compétences dans une logique de complémentarité et une volonté de meilleure visibilité internationale. Enfin, il respecte les liens historiques et sociétaux des universités avec leurs cantons, ainsi que la structure propre à chaque université. Ce projet novateur a reçu le soutien financier (à hauteur de CHF 4 millions) de la Conférence universitaire suisse (CUS) qui l'a reconnu comme un projet structurant (dans le cadre d'un programme de coopération et d'innovation).

L'année 2009 a également été marquée par la conclusion d'une convention de coopération entre les Universités du Triangle Azur et la Télévision Suisse Romande. Ce partenariat inédit a pour vocation de mettre à disposition du grand public des informations précises et fondées sur les travaux de recherche des chercheurs des Universités du Triangle Azur. Depuis octobre 2009, les universités financent à cet effet le poste d'une collaboratrice à plein temps chargée de mettre en place une plateforme dans le cadre du site internet www.tsrdécouverte.ch pour permettre aux internautes d'en savoir plus sur les Universités romandes.

Les services

Service juridique

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, responsable du service.

Comme chaque année, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des facultés et des services du domaine central, par le biais notamment d'avis de droit, a été une des activités principales du service juridique. En particulier, à la demande du rectorat, deux projets de réglementation importants, en lien avec le statut du corps professoral, ont pu être élaborés : le règlement du rectorat sur les activités annexes des membres du corps professoral et du corps intermédiaire ainsi que l'arrêté du Conseil d'Etat sur la rétrocession partielle des gains annexes importants des membres du corps professoral de l'Université.

Parmi la trentaine de règlements examinés, deux règlements importants concernant le corps professoral ont été finalisés durant l'année 2009 : le règlement sur les congés scientifiques et un règlement concernant la procédure de renouvellement des professeurs et professeurs assistants après un premier mandat. Il faut également signaler l'initialisation du processus de réalisation du mandat 7 du mandat d'objectifs concernant la

nomination du corps professoral par le rectorat qui aura pour conséquence la modification d'un certain nombre de règlements internes ayant trait aux procédures de nomination et de confirmation du corps professoral.

Dans le domaine des conventions, le service juridique a examiné plus d'une trentaine de contrats en tout genre. Il a notamment collaboré à la rédaction de la convention entre les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel relative au partenariat en théologie protestante et sciences des religions.

Le nombre de litiges en matière de gestion des ressources humaines (7) et de recours d'étudiants (14) est resté stable durant l'année 2009.

Durant l'année 2009, le service juridique a subi des transformations structurelles. Il a passé d'un effectif EPT de 160% à 110%. En fin d'année, l'effectif s'est réduit à 60% et une partie de ses tâches, notamment en matière de règlements d'études et d'examens des facultés et de la formation continue a été transférée au secteur du vice-recteur enseignement.

Service de presse et communication

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad Cléménçon, responsable du service.

Le service de presse et communication (SPC) gère la communication interne et externe de l'Université en accord avec la stratégie approuvée par le rectorat. L'année 2009, année du centenaire de l'Université, a été particulièrement riche au niveau de la communication et au niveau des retombées médiatiques.

En ce qui concerne la communication interne, le SPC a créé et diffusé 110 panneaux d'information sur les écrans géants (LIS) et a refondu entièrement la newsletter Trait d'UNion dont 10 numéros ont été diffusés à toute la communauté. A cela se sont ajoutées la mise à jour de l'agenda en ligne, la diffusion de messages à la communauté et la mise à jour de l'actualité sur le site web.

En ce qui concerne la communication externe, le SPC a diffusé 42 communiqués de presse, organisé 9 conférences de presse et 8 points presse. Durant l'année 2009, la revue de presse en ligne meltwater news a relevé plus de 2000 occurrences concernant l'Université de Neuchâtel.

Par ailleurs le SPC a relancé les Cafés scientifiques et en a organisé huit au cours de l'année. Il a aussi publié sept numéros d'UniNEws – dont un numéro spécial centième – ainsi que le volume des Chroniques universitaires 2007–2008.

Au niveau du personnel, depuis août 2008, le SPC compte 2.2 EPT et un stagiaire médiamaticien. Depuis le 1er octobre 2009, Colette Gremaud, rédactrice à 50%, en congé maternité, a été remplacée temporairement par Igor Chlebny à 40%.

Secrétariat général

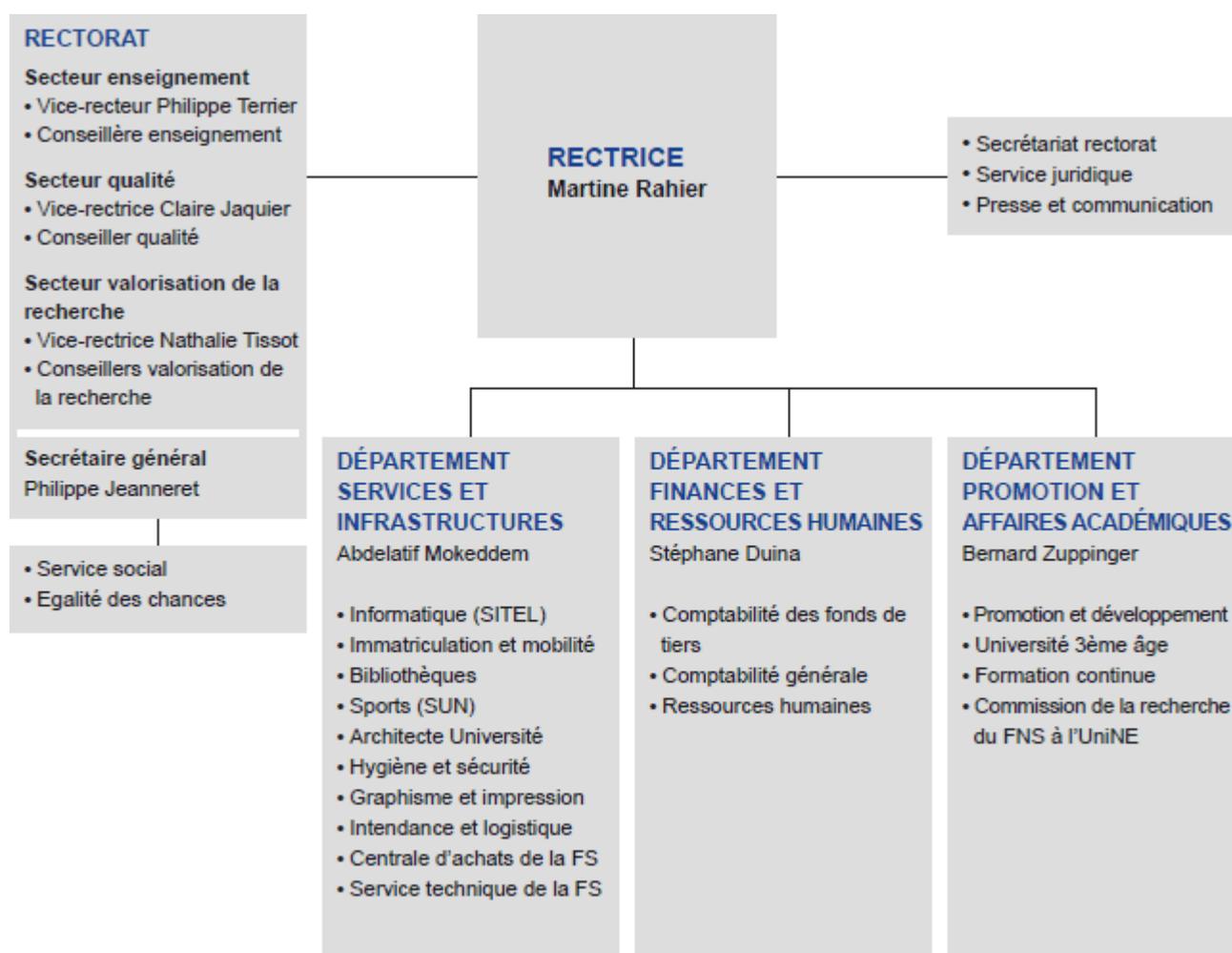
Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, secrétaire général.

Le 1er août 2008, l'équipe rectorale conduite par Martine Rahier est entrée en fonction en prenant plusieurs mesures de réorganisation. Elle s'est entourée de Mesdames Claire Jaquier et Nathalie Tissot, vice-rectrices ainsi que de Monsieur Philippe Terrier, vice-recteur.

Le souhait du nouveau rectorat étant de placer l'accent sur la promotion de l'Université, principalement auprès des lycéens, sur le fundraising et sur le développement de partenariats public-privé, un nouveau service a été créé : le service

de promotion et développement (SPD). Ce dernier a repris les tâches de marketing précédemment assumées par le service de presse et communication (SPC), lequel retourne à sa mission prioritaire de communication interne et externe. Durant le 2e semestre 2009, un département promotion et affaires académiques a été créé, dans le but de regrouper de manière cohérente les efforts de visibilité de l'UniNE.

L'organigramme du rectorat et des services administratifs se présente désormais de la manière suivante :



Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Séverine de Cerjat, responsable du service social.

Aide sociale et financière

- Le service social a poursuivi sa mission d'aide aux étudiants, et répondu dans la mesure du possible aux demandes qui lui ont été faites : aides financières, informations et conseils en matière d'assurances sociales, de bourses, de permis de séjour, de conflits.
- Grâce au fonds d'aide sociale, le service est intervenu pour répondre à des frais imprévus (santé, perte de revenus, etc.), et palier parfois au manque de soutien financier des parents ou des garants officiels.
- Grâce à d'autres fonds de l'Université, le service a soutenu plusieurs étudiants, en participant notamment au financement de projets liés à leurs études (travail de terrain, etc.).

Harcèlement/mobbing : un nouveau règlement

Le groupe de contact a proposé diverses améliorations du *règlement relatif aux harcèlements sexuel et psychologique*, qui est ainsi remplacé par un *règlement relatif à la gestion des conflits au sein de la communauté universitaire*. Les modifications portent essentiellement sur l'élargissement des compétences du médiateur externe, qui peut dorénavant être contacté directement par tout membre de la communauté universitaire, en toute confidentialité.

Accueil des boursiers de la Confédération : une plus grande attractivité de l'UniNE

L'accueil des boursiers de la Confédération a été mené en collaboration avec le professeur Kilian Stoffel. Avec la mise en place de masters spécifiques, l'Université a gagné en attractivité, et nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année 24 boursiers fédéraux, de 16 nationalités différentes.

Crèche Vanille-Fraise : une nouvelle direction

Le service fait le lien entre la crèche Vanille-Fraise et l'Université. Il supervise le budget et les comptes, et s'occupe des contrats de travail. Il a engagé en juillet une nouvelle directrice, Mme Alicia Gomez Da Silva.

Les chiffres à fin 2009

- Aides financières accordées par le fonds d'aide sociale : 202'863.45 francs.
- Subsidés sur fonds privés du rectorat : 43'600 francs.
- Prêts ouverts : 25'380 francs.
- Dossiers ouverts : 307.

Fonds d'aide sociale, tableau comparatif des 3 dernières années

Année civile	2007	2008	2009
Capital Fonds d'aide sociale	548'700.92	591'517.30	601'507.29
- Débits	165'452.32	182'201.50	203'235.10
+ Crédits	208'268.70	192'191.49	201'497.01
Solde au 31 décembre	591'517.30	601'507.29	599'769.20
Excédent de recettes	42'816.38	9'989.99	
Excédent de charges			1'738.09

Egalité des chances

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Le Fort, responsable du service égalité des chances.

Le Service de l'égalité des chances a soutenu en 2009 la relève académique féminine avec divers programmes de mentorat, certains en collaboration avec les universités latines : *StartingDoc* (2e volée) pour les doctorantes débutantes, le *Réseau romand de mentoring* (5e volée) pour les doctorantes avancées et post-doctorantes, le programme de formation *Regard* (3e saison), le *Mentoring Cours Genre*. Il a également offert des *Subsides tremplin* à huit chercheuses et soutenu seize projets dans le cadre de la *Subvention Ega-*

lité. Le Service participe aussi au projet régional de *Relocation and Dual Career Support*.

Pour les familles de l'UniNE, le Service de l'égalité des chances a organisé quatre camps de vacances pour ca. 80 enfants de 5 à 14 ans ainsi que des ateliers et diverses animations lors de la journée portes ouvertes de la faculté des sciences. Il a subventionné neuf places pour les sessions de Graine de Belette, offert une cinquantaine de bons de garde pour enfants malades et préparé la traditionnelle fête de Noël.

Département services et infrastructures

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département.

Technologies et systèmes d'information

L'Université de Neuchâtel (UniNE) dispose d'une infrastructure informatique moderne et performante, les applications développées répondent aux besoins du monde académique et assurent une gestion administrative performante. Il importe de souligner ici que le réseau universitaire profite également, directement ou indirectement, à tous les partenaires cantonaux de l'UniNE (Etat, Ville, Ecoles, CSEM, etc.). Un point de situation des développements effectués en 2009 et inscrits dans le plan d'intentions figure ci-après.

Gestion des étudiants et des études

Le système IS-Academia a été étendu et permet désormais l'inscription en ligne (par Internet) à l'UniNE. Par ailleurs, un logiciel permettant une gestion informatisée des horaires de cours a été développé. Enfin, un portail Web destiné à la gestion des Alumni de l'UniNE et un portail destiné à la gestion de la formation continue ont été créés.

Développement de l'usage du progiciel SAP

Une interface Web permettant aux professeurs ou à leur secrétariat un accès simplifié et sécurisé aux états financiers a été développée. Par ailleurs, un système de scannage et d'archivage des pièces comptables a été mis en place.

Sécurité de l'infrastructure

Un projet de « redondance totale » a été mis en place. En effet, deux salles informatiques (une à UniMail et l'autre au 1^{er}-Mars 26) complètement redondantes garantissent le bon fonctionnement

de l'UniNE dans le cas d'un sinistre grave dans l'une des salles informatiques.

Renforcement du Wifi et de la téléphonie IP

Afin de maintenir le niveau des prestations exceptionnelles du réseau de l'UniNE, d'importants développements dans le domaine du Wifi, ainsi que de la téléphonie IP, ont été mis en œuvre.

Développement du système Capucine

De nouvelles applications du système Capucine (carte d'étudiant ou de collaborateur) ont été développées. La carte Capucine fait ainsi dorénavant également office de carte de contrôle d'accès pour quasiment l'ensemble des bâtiments universitaires. Cet accès est également possible par des externes (Alumni, lycéens, etc.) pour certaines activités tels que les sports universitaires.

Développement d'une base d'informations sur les locaux universitaires

Le développement de la base d'informations des locaux de l'Université a été réalisé. Il s'agit de mettre à disposition des outils modernes pour gérer les espaces et leurs planifications. La solution informatique permettra de plus, de répondre, aux besoins de la comptabilité analytique.

Autres développements

Durant l'année 2009, d'autres services ont encore été mis en place par le SITEL. Citons par exemple la création d'un bureau d'assistance aux étudiants (particulièrement apprécié des étudiants !), le renforcement des équipements audio-visuel des salles d'enseignement, l'élargissement des outils E-learning, le nouveau portail collaboratif permettant de fournir un ensemble d'outils pour l'échange et le partage d'informations, le centre

multimédia, l'élargissement de l'offre de formation aux outils informatiques pour les collaborateurs et les étudiants ainsi que le système LIS pour la diffusion de l'information au sein de l'UniNE.

Campus universitaire (bâtiments)

Conformément au mandat 6 « Renforcement de l'identité et de la cohésion » du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009, un véritable campus universitaire, avec identification de chaque faculté sur un site principal par un bâtiment emblématique, est en voie de réalisation. A ce jour, tous les travaux envisagés dans ce sens ont été réalisés, à l'exception du bâtiment A.-L. Breguet 2.

Nous soulignons encore que les travaux entrepris à l'alma mater (Av. du 1^{er}-Mars 26) sont également terminés et que le bâtiment principal a été affecté aux différents services destinés aux étudiants, ainsi qu'aux salles de cours des facultés de droit et de sciences économiques.

Bibliothèques

Une nouvelle bibliothèque de droit a été mise à disposition des étudiants dans le bâtiment de l'alma mater. Les bibliothèques de géologie-hydrogéologie et de biologie ont fusionné et trouvé place dans les sous-sols de la faculté des sciences.

Le service de coordination des bibliothèques a mis sur pied, en collaboration avec les différentes facultés, une quarantaine de cours à l'attention des étudiants sur la recherche documentaire.

Département finances et ressources humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Stéphane Duina, directeur du département.

Les activités nouvelles du département finances et ressources humaines pour l'année 2009 peuvent être résumées de la manière suivante :

- application des recommandations de l'audit de l'administration fédérale des contributions (TVA)
- utilisation systématique et automatique (lettre de fin de droit, tableau de bord, envoi par courriel, etc.) dans SAP des activités administratives pour le renouvellement académique des arrêtés de nominations
- optimisation du contrôle budgétaire de l'enveloppe charge nette (Etat de Neuchâtel) à disposition de l'Université

Enfin, conformément au mandat 9 « Collaboration avec la BPUN », l'UniNE a participé à un groupe de travail dont la tâche était d'examiner les voies et moyens de la mise en place d'une bibliothèque multisite.

Immatriculations et mobilité

Un bureau d'accueil destiné aux étudiants a été ouvert à l'alma mater (Avenue du 1^{er}-Mars 26).

Par ailleurs, d'importantes mesures ont été prises afin d'améliorer les renseignements mis à disposition des étudiants et pour faciliter leur immatriculation. Comme déjà évoqué, il est ainsi désormais possible de s'inscrire en ligne.

L'outil de gestion électronique des dossiers mis à disposition du service des immatriculations permet un meilleur suivi des demandes d'inscription et la production facilitée de statistiques concernant la rentrée universitaire.

Enfin, différentes mesures pratiques ont été prises pour promouvoir la mobilité au sein de l'UniNE.

Activités sportives

L'encouragement de la communauté universitaire à la pratique régulière d'une activité physique se traduit par une fréquentation élevée des activités sportives proposées par le SUN.

Enfin, nous constatons également une très forte augmentation du nombre d'inscriptions au pilier SePS.

- élargissement de l'utilisation de l'option des engagements budgétaires dans l'Université dans notre logiciel comptable (SAP)
- suivi de l'application du fonds de donation de la Fortune de l'Université
- gestion financière des nouveaux et nombreux fonds de tiers européens
- gestion des ressources humaines pour plus de 1'300 dossiers SAP-HR
- gestion de ressources financières pour plus de 137 millions de francs, comprenant plus de 600 fonds de recherche
- description des processus, procédures et instructions de travail (assurance qualité) des activités en ressources humaines et gestion des fonds de recherche
- gestion financière de la 3e phase du PRN

- gestion centralisée des statistiques « entreprises » OFS
- scannage des pièces comptables pour la consultation des comptes.

Aspects financiers

Pour la huitième année consécutive, l'enveloppe budgétaire en charge nette de l'Etat attribuée à l'Université de Neuchâtel a été respectée. L'année 2009 s'est clôturée par un budget bénéficiaire non-dépensé de CHF 3'951'924.85. Ce solde important s'explique par les raisons évoquées ci-dessous.

L'année 2009 a été marquée par une crise économique extrêmement brutale qui a frappé de plein fouet le canton de Neuchâtel. L'UniNE a pris conscience très rapidement de la gravité de la situation et a, dès le printemps, mené sur demande du Conseil d'Etat une politique restrictive afin de dégager une amélioration de son budget ordinaire à hauteur de plus de 1.6 million francs. En conséquence, l'UniNE a ralenti la mise en œuvre de son mandat d'objectifs dans le but de réaliser des économies.

Le complément de solde provient principalement de la réadaptation du principe d'échéance des contributions des autres cantons (AIU).

Département promotion et affaires académiques

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Bernard Zuppinger, directeur du département.

Service de promotion et développement

Le Service de Promotion et Développement (SPD) a vécu en 2009 sa première année complète en tant que service à part entière. En accord avec le plan d'intentions du rectorat, le SPD s'est vu confier les missions suivantes :

- assurer la promotion des filières de formation et développer des actions de marketing en collaboration avec les facultés
- garantir la cohérence de l'identité visuelle de l'institution en son sein et à l'extérieur
- assurer la cohérence du contenu du site web
- renforcer les collaborations et partenariats public-privé
- développer les relations internationales de l'institution.

L'année 2009 a été marquée par l'organisation, le pilotage et le suivi des manifestations du Centenaire de l'Université. Ce projet transversal a mobilisé toutes les forces du service, en collaboration étroite avec le rectorat, les facultés et le service de communication. Dans le cadre du thème « un siècle de talents », véritable fil rouge de l'ensemble des manifestations du Centenaire, le SPD a collaboré à la mise sur pied de différentes manifestations. Celles-ci ont rencontré un vif succès aussi bien auprès du grand public qu'auprès de la communauté universitaire et ont contribué à la réalisation du mandat 6 « Renforcement de

l'identité et de la cohésion » du mandat d'objectifs. Le site web dédié au Centenaire a été particulièrement visité, avec la mise en lumière de certains des talents de notre Institution, grâce au *Facecube*, véritable kaléidoscope interactif.

En parallèle aux tâches dédiées aux célébrations du Centenaire, le SPD a assuré le suivi de ses missions premières, notamment la promotion active des filières de formation dans le canton mais également en Suisse et à l'étranger, la mise en place de journées d'informations relatives aux masters ou celles destinées aux lycéens ainsi que l'organisation des animations liées à la rentrée universitaire. Le site Internet a également largement contribué à l'image de l'Université, notamment par l'actualisation régulière de sa page d'accueil. En fin d'année, un projet de banque de données images a été lancé afin de répondre aux besoins croissants des différentes facultés, instituts et services.

L'année a été particulièrement chargée pour le service qui a été renforcé en juin par l'arrivée d'un responsable marketing et promotion, puis en octobre, suite au départ de la responsable du service, par celle du directeur du département promotion et affaires académiques.

Ce nouveau département, auquel le SPD est désormais rattaché, regroupe également le service de la formation continue, l'Université du 3e âge ainsi que le secrétariat de la commission de la recherche du FNS à l'Université. Il permet ainsi de structurer les efforts de visibilité de l'UniNE.

Jardin botanique

Le rapport qui suit a été élaboré par M. François Felber, directeur du Jardin botanique.

Vue générale de l'année 2009

Le Jardin botanique a célébré le 200^e anniversaire de la naissance de Darwin par une exposition sur ses contributions à la botanique intitulée « Le Jardin de Darwin ». Il a également accueilli pendant toute la saison « Chromosome Walk, au fil du génome humain », une exposition de l'Institut suisse de bioinformatique (du 17 mai au 9 août 2009). L'exposition « De l'eau pour tous ! », d'Helvetas a occupé l'Orangerie la première partie de la saison.

Des discussions entre la Fondation du Jardin botanique et les autorités universitaires, de la Ville et de l'Etat se sont poursuivies pour orienter le futur du Jardin botanique.

Activités 2009

Commission de gestion

Le Jardin botanique dépend de plusieurs partenaires qui constituent sa Commission de gestion. Cette commission a été renouvelée à l'occasion de la nouvelle législature de l'Etat de Neuchâtel.

Collaboration avec la Ville de Neuchâtel

La collaboration avec les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel se développe au bénéfice des deux partenaires. Elle se traduit à plusieurs niveaux : mise à disposition de deux horticulteurs à mi-temps, prestations sous forme de main-d'œuvre ou de machines, prestation financière, cours de formation continue et expertise en botanique.

Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel

De nombreux contacts ont eu lieu avec les autorités avec l'objectif d'assurer la pérennité à long terme du Jardin botanique.

Expositions

- « Le Jardin de Darwin » (Jardin à thèmes, du 17 mai au 4 octobre 2009).
 - Le Jardin botanique de Neuchâtel a présenté au Jardin à thèmes une exposition sur les travaux en botanique de ce grand scientifique.
 - Le Jardin botanique a également organisé des visites guidées (avec animations) destinées aux écoles.

- « De l'eau pour tous ! », une exposition d'Helvetas (Orangerie du 17 mai au 16 août 2009).
- « Chromosome Walk, au fil du génome humain », partir à la découverte des chromosomes humains dans le parc. Une exposition de l'Institut suisse de bioinformatique (du 17 mai au 9 août 2009).
- « Exposition des artistes adajoux » (Orangerie du 5 septembre au 4 octobre 2009).

Expositions à la Villa

- **17 mai au 14 juin 2009** : Fabienne Samson, photographies, et Alexandre Urfer, verrier créateur
- **27 juin au 16 août 2009**: Herbi Egli, sculpteur sur bois
- **22 août au 4 octobre** : Claude Jeannotat, peinture acryl, et Alexa Vincze, décoration.

Fête de printemps du Jardin botanique

La Fête de printemps du Jardin botanique s'est tenue le dimanche 17 mai 2009. A cette occasion, a eu lieu le vernissage des expositions « Le Jardin de Darwin », « De l'eau pour tous ! », « Chromosome Walk, au fil du génome humain » ainsi que celui de Fabienne Samson, photographe, et d'Alexandre Urfer, verrier créateur.

Fête d'automne du Jardin botanique

Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 4 octobre 2009. Il y a eu une démonstration de tournage sur bois, un stand de la Société suisse d'orchidophilie, l'exposition des artistes adajoux ainsi que diverses présentations d'associations, animation pour les enfants.

Nuit des musées

Le Jardin botanique a participé, le 16 mai 2009, à la Nuit des Musées. Le public était invité à découvrir l'exposition de Fabienne Samson et d'Alexandre Urfer. Une performance de musique d'orgue de barbarie avec projection de films courts sur des arbres du parc a été réalisée par Jacques Guerry et Valentine Mosset. Des crêpes et animations pour enfants ont accompagné cette soirée.

Semaine des Jardins botaniques de Suisse, Botanica'09, du 13 au 21 juin 2009

La 3e édition de la Semaine des Jardins botaniques de Suisse portait sur le thème « plantes et émotion ». A cette occasion, le Jardin botanique a invité la Société Suisse d'Orchidophilie qui a présenté une exposition intitulée « Orchidées-émotions ». Jean-Yves Piffard a créé une installation sur la série de Fibonacci sur la place de jeu. Des balades contées sur le thème « 4 plantes, 4 émotions » ont été organisées durant toute la semaine par les conteurs de la Louveraie du MDA. Un café botanique sur « 1909–2009 : plantes d'antan et d'aujourd'hui » s'est tenu le mercredi soir dans le cadre du 100e anniversaire de l'Université. Enfin, des visites guidées au Jardin à thèmes ont été proposées au public.

Objectifs 2010

Au niveau international, l'année 2010 est consacrée à la biodiversité. Elle fait écho au cri d'alarme de plusieurs organisations non gouvernementales internationales intitulé « *Countdown 2010. Halt the loss of biodiversity* ». Ce compte à rebours existe à toutes les échelles. Au niveau suisse, l'analyse de données quantitatives permettant de juger l'évolution de la faune, donne un taux moyen de disparition d'une espèce chaque année sur le territoire. Et qu'en est-il au niveau plus local ? A l'aube du millénaire de la Ville de Neuchâtel, plusieurs institutions, dont le Jardin botanique, s'unissent pour établir un inventaire de la flore et de la faune sur le territoire communal et plus spécialement en zone urbaine.

Le Jardin botanique présentera également au Jardin à thèmes sa nouvelle exposition intitulée « Espèce de... », la biodiversité ou la richesse du monde végétal.

Fêtes du Jardin botanique

- La Fête de printemps se tiendra le 9 mai 2010 lors de laquelle seront inaugurées l'exposition « Espèce de... », la biodiversité ou la richesse du monde végétal, au Jardin à thèmes, et « Culture en pots », organisé par les membres de Visarte Neuchâtel et Bienne, à l'Orangerie et à la Villa.
- La Fête d'automne est fixée au 3 octobre. Elle sera organisée en collaboration avec Bryolich (Association suisse de bryologie et lichénologie) et Rétropomme (Association pour la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande).

Expositions thématiques

- 9 mai au 3 octobre 2010 : « Espèce de... », la biodiversité ou la richesse du monde végétal, au Jardin à thèmes.
- 9 mai au 3 octobre 2010 : « Culture en pots », membres de Visarte Neuchâtel et Bienne, à l'Orangerie.

Expositions à la Villa

- 9 mai au 13 juin 2010 : « Culture en pots », membres de Visarte Neuchâtel et Bienne.
- 19 juin au 15 août 2010 : Joël Racine, sculpteur, et Vital Simonet, graveur sur bois.
- 21 août au 3 octobre 2010 : Béatrice Racine, aquarelle (technique mixte) et Sarah Favre-Bulle, céramiste.

Excursions

- Samedi 12 juin, 9h–12h : « Flore des murs », découverte sous forme d'excursion, photos, animés par Adrienne Godio.
- Samedi 2 octobre, 10h–12h : excursion sur les lichens de la Ville de Neuchâtel par Mme Camille Truong. Dès 13h, observation à la loupe et au microscope.
- 4e édition de la Semaine des Jardins botaniques de Suisse, Botanica'10, du 19 au 27 juin 2010 – « Plantes et biodiversité ».
- En date du 19 juin 2010, dans le cadre de la journée spéciale Biodiversité « Nature en Ville » et de la Semaine des Jardins botaniques suisses, des spécialistes de la flore et de la faune répondront aux questions et proposeront des excursions thématiques. Une conférence sera donnée mercredi 23 juin par le Dr Peter Fluri, biologiste, sur « L'abeille mellifère – fascinants aspects biologiques, écologiques et économiques ». Des visites guidées de l'exposition « Espèce de... » seront offertes au public les samedi 26 et dimanche 27 à 16h.

Annexes

Statistiques concernant les étudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent proviennent du service immatriculation et mobilité.

Titres et diplômes, évolution sur cinq ans	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Lettres et sciences humaines	148	150	161	281	387
■ Bachelors	–	–	24	115	197
■ Masters	–	–	–	7	22
■ Licences	77	74	77	81	100
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	22	17	3	20	19
■ Doctorats.....	8	6	10	13	15
■ Certificats d'études supérieures	9	13	8	7	9
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation.....	3	3	3	1	2
■ Certificats d'études françaises (ILCF).....	22	28	25	29	16
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	7	9	11	8	7
Sciences	196	198	225	225	197
■ Bachelors	69	79	87	87	75
■ Masters	42	47	63	79	66
■ Licences et diplômes	29	19	13	6	3
■ Doctorats.....	38	41	50	47	53
■ Certificats/Diplômes divers (diplômes 3e cycle)	18	12	12	6	-
Droit	134	147	155	134	158
■ Bachelors	42	56	63	58	71
■ Masters	6	13	44	40	55
■ Licences	53	48	16	4	2
■ Doctorats.....	4	3	3	3	4
■ Diplôme de formation continue en droit.....	-	-	-	-	1
■ Postgrade management, droit et sciences humaines du sport	29	27	29	29	25
Sciences économiques	186	128	125	136	109
■ Bachelors	41	37	41	43	45
■ Masters	–	–	18	39	49
■ Licences (y compris psychologie du travail)	113	80	39	29	2
■ Doctorats.....	5	1	3	3	8
■ Certificats post-grade en statistique	4	2	2	2	-
■ Diplômes post-grade en statistique	19	7	22	20	5
■ Certificat de formation continue	4	1	–	–	-
Théologie	10	9	2	4	9
■ Masters	–	–	–	4	3
■ Licences.....	9	7	2	–	2
■ Doctorats.....	–	2	–	–	2
■ Certificats d'études supérieures	1	–	–	–	2
Certificats d'éducation physique (CEP)	3	1	–	12	5
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales	13	12	18	20	14

Titres et diplômes décernés en 2009

Les titres décernés en 2009 ont été obtenus dans le cadre des sessions d'examens de l'année académique 2008–2009 et pour la plupart décernés lors des cérémonies de remise des diplômes des 19, 20 et 27 novembre 2009.

Lettres et sciences humaines	387
■ Baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines	197
■ Maîtrise universitaire en lettres et sciences humaines	22
■ Licence ès lettres et sciences humaines	100
■ Diplôme d'orthophonie-logopédie	19
■ Doctorat en sciences humaines	4
■ Doctorat ès lettres	11
■ Certificat de formation permanente en psychologie et sciences de l'éducation	2
■ Certificat d'études supérieures en allemand	2
■ Certificat d'études supérieures en anglais	1
■ Certificat d'études supérieures en espagnol	1
■ Certificat d'études supérieures en ethnologie	2
■ Certificat d'études supérieures en journalisme et communication	1
■ Certificat d'études supérieures en sociologie	1
■ Certificat d'études supérieures en tradition classique	1
■ Certificat d'études françaises de l'institut de langue et civilisation françaises	16
■ Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère	7
Sciences	197
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en biologie	47
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques	7
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en micro- et nanosciences	8
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en physique	5
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en sciences de la Terre (BeNeFri)	3
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en sciences de la Nature	2
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire, voie biologie et ethnologie	2
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire, voie sciences et sport	1
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biogéosciences	11
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biologie des parasites et écoéthologie	12
■ Maîtrise universitaire ès sciences en écologie et éthologie évolutives	10
■ Maîtrise universitaire ès sciences en hydrogéologie	10
■ Maîtrise universitaire ès sciences en informatique (BeNeFri)	2
■ Maîtrise universitaire ès sciences en mathématiques	4
■ Maîtrise universitaire ès sciences en micro- et nanotechnologies	11
■ Maîtrise universitaire ès sciences en physiologie et écologie des plantes	4
■ Maîtrise universitaire ès sciences en sciences de la Terre (BeNeFri)	2
■ Diplôme de physicien	1
■ Diplôme d'informaticien	1
■ Diplôme en sciences de la Terre (BENEFRI)	1
■ Doctorat ès sciences	53

Droit	158
■ Baccalauréat universitaire en droit	71
■ Maîtrise universitaire en droit	55
■ Licence en droit	2
■ Doctorat en droit	4
■ Diplôme de formation continue en droit	1
■ Postgrade en management, droit et sciences humaines du Sport	25
Sciences économiques	109
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques, orientation économie politique	15
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques, orientation management	27
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques, orientation systèmes d'information	3
■ Maîtrise universitaire en développement international des affaires	22
■ Maîtrise universitaire en finance, orientation analyse financière	6
■ Maîtrise universitaire en psychologie, orientation psychologie du travail	14
■ Maîtrise universitaire en sciences économiques, orientation économie publique	1
■ Maîtrise universitaire en statistique	3
■ Maîtrise universitaire en systèmes d'information	3
■ Licence en psychologie du travail	2
■ Doctorat en Finance (PhD in Finance)	1
■ Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	3
■ Doctorat en Science économique (PhD in Economics)	2
■ Doctorat en Statistique (PhD in Statistics)	2
■ Diplôme postgrade en statistique	5
Théologie	9
■ Licence en théologie	2
■ Maîtrise universitaire en théologie	3
■ Doctorat en théologie	2
■ Certificat d'études supérieures en ancien testament	1
■ Certificat d'études supérieures en nouveau testament	1
Sport	5
■ Certificat d'éducation physique	5
Interfacultaire	14
■ Licence interfacultaire en sciences humaines et sociales	14
Total général	879

Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10
Total	3'629	3'789	3'727	3'826	4'087 ²
dont étudiantes	2'003	2'067	2'107	2'195	2'407
%	55	55	56	57	59

Effectifs des étudiants par faculté

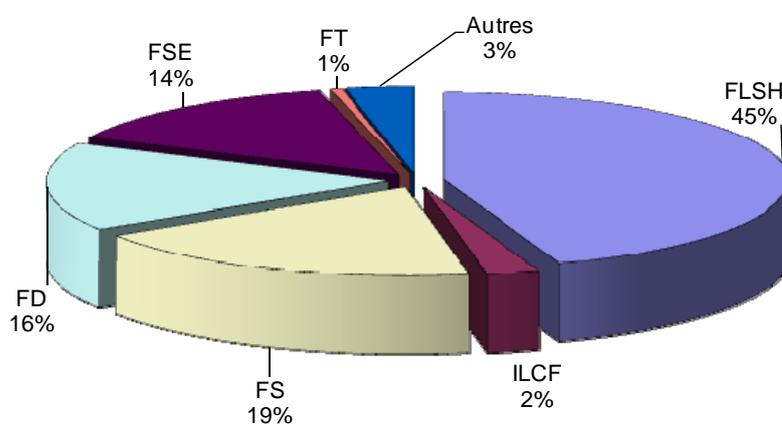
	05 - 06	06 - 07	07 - 08	08 - 09	09 - 10
Lettres et sciences humaines	1'641	1'654	1'712	1'801	1'927
Sciences	901	904	801	722	703
Droit	503	578	563	617	699
Sciences économiques	441	452	457	541	625
Théologie	24	25	23	22	15
Certificat d'éducation physique	28	22	24	22	21
Licence interfacultaire	91	67	46	33	17
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	-	87	101	68	80

Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante :

- **FLSH** : +7% par rapport à 2008-2009 et +17.4% par rapport à 2005-2006
- **FS** : respectivement -22% et -2.6% (plus d'admission, dès 2008-2009, pour les études en physique, microtechnique, chimie et sciences de la terre)
- **FD** : respectivement +13.3% et +39%
- **FSE** : respectivement +15.5% et +41.7%
- **FT** : -32% (introduction du master commun Azur).

Répartition des effectifs par faculté

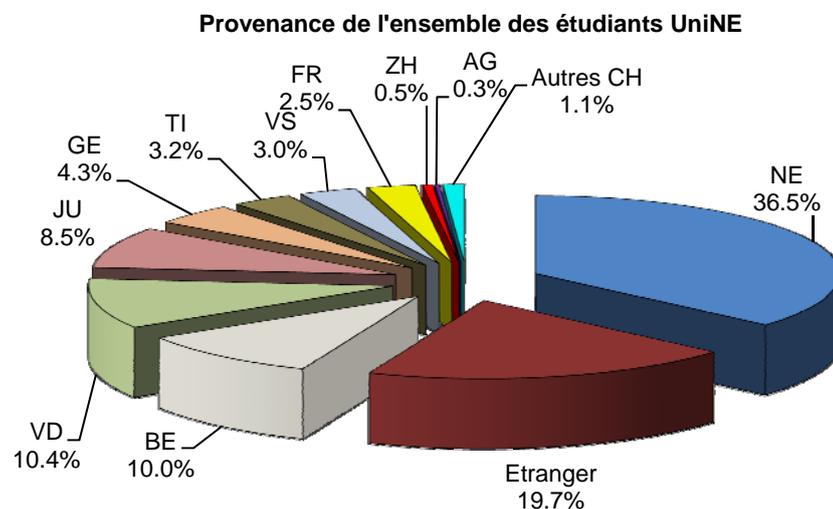


² Ce nombre correspond au nombre d'étudiants inscrits dans un cursus, ce qui explique la légère différence avec la statistique de l'OFS (4'053).

Provenance des étudiants

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 09-10		TOTAL 09-10		Différence
AG	1	0.1%	11	0.3%	-0.2%
AR	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
BE	106	10.2%	407	10.0%	0.3%
BL	1	0.1%	2	0.0%	0.0%
BS	0	0.0%	7	0.2%	-0.2%
FR	24	2.3%	103	2.5%	-0.2%
GE	51	4.9%	177	4.3%	0.6%
GL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
GR	1	0.1%	4	0.1%	0.0%
JU	67	6.5%	348	8.5%	-2.0%
LU	3	0.3%	9	0.2%	0.1%
NE	331	31.9%	1490	36.5%	-4.5%
OW	1	0.1%	2	0.0%	0.0%
SG	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
SH	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SO	2	0.2%	7	0.2%	0.0%
SZ	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
TG	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
TI	34	3.3%	130	3.2%	0.1%
UR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
VD	135	13.0%	424	10.4%	2.7%
VS	43	4.2%	124	3.0%	1.1%
ZG	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
ZH	5	0.5%	22	0.5%	-0.1%
Etranger	228	22.0%	805	19.7%	2.3%
TOTAL	1036	100.0%	4087	100.0%	0.0%



Mobilité

Les chiffres ci-dessous sont donnés par année académique. La plupart des étudiants effectuent les 2 semestres de l'année académique en mobilité, certains n'en suivent toutefois qu'un.

Mobilité OUT : étudiants UniNE effectuant une partie de leurs études dans une autre université

	05 - 06	06 - 07	07 – 08	08 – 09
ERASMUS ¹	33	38	46	38
Mobilité CH	10	6	7	5
CREPUQ ²	1	1	1	4
Conventions	4	4	9	8
Mobilité libre	7	7	8	8
Total mobilité OUT	55	56	71	63

Mobilité IN : étudiants en provenance d'une autre université pour un ou deux semestres

	05 - 06	06 - 07	07 – 08	08 – 09
ERASMUS ³	48	48	43	37
Mobilité CH	32	17	40	51
CREPUQ ⁴	3	1	-	2
Conventions	7	7	1	5
Mobilité libre	3	1	9	8
Total mobilité IN	93	74	93	103

³ Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

⁴ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Liste des doctorats et docteurs honoris causa
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Berlincourt Valéry Nicolas	Doctorat ès lettres – latin	Jean-Jacques Aubert	Texte et commentaires de la Thébàïde de Stace à l'ère de l'imprimerie : transmission et histoire culturelle (1470-1851)
Bourquin Daniel	Doctorat ès lettres – logique	Denis Miéville	Structure et inférence: la question de l'anaphore
Capponi Matteo Luigi	Doctorat ès lettres – grec	Paul Schubert	La parole comme geste: la conception antique de la parole efficace et ses implications dans le théâtre tragique
Christ Thierry	Doctorat ès lettres – histoire	Philippe Henry	Des solidarités coutumières à la bienfaisance privée. L'Etat et les pauvres à Neuchâtel (1773-1830)
Fasel Virginie Claudine	Doctorat ès lettres – linguistique	Simona Pekarek Doehler	L'explication dans les interactions en classe de langue: organisation des séquences, mobilisation de ressources, opportunité d'apprentissage
Klimek Sonja	Doctorat ès lettres – allemand	Jürgen Söring	Die Metalepse in der phantastischen Erzählliteratur – Zeitgenössische Formen und ihre Präfigurationen
Maurer Christian	Doctorat ès lettres – philosophie	Richard Glauser	L'amour de soi dans la philosophie morale britannique du début du 18e siècle: Shaftesbury, Mandeville, Hutcheson, Butler et Campbell
Minder Patrick Paul	Doctorat en sciences humaines – histoire	Philippe Henry	La Suisse coloniale ? Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)
Moretti Alessio	Doctorat ès lettres – logique	Daniel Schulthess	La géométrie des oppositions logiques
Neubauer Khurshid Anna Theresa	Doctorat en sciences humaines - ethnologie	Ellen Hertz	Celle qui n'existe pas. Soufisme et autorité féminine à Istanbul
Nissille Christel Anne Louise	Doctorat ès lettres – français médiéval	Andres Kristol	« Grammaire floue » et enseignement du français en Angleterre : les leçons du manuscrit Oxford Magdalen 188.
Rivas Bonillo Antonio Alejandro	Doctorat ès lettres – espagnol	Irène Andres-Suarez	La narrativa breve de Ramón Gómez de la Serna
Schinz Olivier	Doctorat en sciences humaines – ethnologie	Ellen Hertz	Dans le feu de la parole. Jouer avec les mots en Mauritanie
Selmeçi Barbara Marie	Doctorat ès lettres – français moderne	Jean-Pierre Van Elstande	La Tentation littéraire. Littérature et sainteté en France au XVIIe siècle
Vlase Ionela	Doctorat en sciences humaines - sociologie	Christian Suter	Le genre dans la structuration du processus migratoire. Le cas d'une population rurale roumaine à Rome

Faculté des sciences (FS)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Altat Muhammad	Doctorat ès sciences - chimie	Helen-Margaret Stoeckli-Evans	Silver(I) and other coin metal complexes of N, O, S and P containing ligands : structures, and biological properties
Arrigo Nils Ambroise	Doctorat ès sciences - botanique	François Felber	Hybridization in the Triticum-Aegilops complex
Auzias Mathieu Guilhem	Doctorat ès sciences - chimie	Georg Süss-Fink	Complexes mono- et dinucléaires de ruthénium à ligands ferrocéniques et porphyriniques : synthèses, structures
Bianchi Silvia Cristina Sardela	Doctorat ès sciences - informatique	Pascal Felber	Load-balanced structures for decentralized overlays
Borer Matthias	Doctorat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	Phylogeography and biodiversity in an alpine leaf beetle genus
Boudon Julien Romaric	Doctorat ès sciences - chimie	Georg Süss-Fink	Dendrimer-Based Gold Nanoparticles : Syntheses, Characterization and Organization.
Bourgun Philippe Jacques	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschnaux	Fulléropyrrolidines chirales : nouvelles plateformes pour la conception de cristaux liquides optiquement actifs
Briand Françoise Anne	Doctorat ès sciences - botanique	Patrick Guerin	Les phéromones sexuelles : utilisées comme moyen de lutte, évaluation de leur efficacité et mesure de leur impact physiologique sur les vers de la grappe
Bürki Sven Cédric	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	Worldwide biogeography and systematics of Sapindaceae: a molecular and taxonomic survey combining large data sets and novel methodological approaches
Bur Alexandre	Doctorat ès sciences - microtechnique	Heinz Hügli	Computer models of dynamic visual attention
Casta Yves	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Ward	Synthesis of a nickel (II) photomagnetic switch
Chalumeau Laurent Pierre Teva	Doctorat ès sciences - géologie	Eric Verrecchia	La zone exutoire du lac de Neuchâtel du Néolithique à l'actuel : apport d'une étude géoarchéologique pour la compréhension des enregistrements sédimentaires
Erb Matthias	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	Modification of Plant Resistance and Metabolism by Above- and Belowground Herbivores
Frank Denis Alexander	Doctorat ès sciences - physique	Matthias Blau	Plane Waves, Matrix Models and Space-Time Singularities
Fretz Mark	Doctorat ès sciences - microtechnique	Hans-Peter Herzig	Flip chip bonding technologies for hybrid integration
Generelli Silvia	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	Ion-selective microelectrode arrays for cell culture monitoring
Graf Marcel	Doctorat ès sciences - physique	Daniel Hofstetter	Design and characterisation of far- and mid-infrared quantum cascade detectors
Herzog Beat Andreas	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	Synthese neuer Ringerweiterter Porphyrine als Vorläufer Hexagonaler Diskotischer Mesophasen

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Hiltpold Ivan	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	Manipulation of Tritrophic Interactions : a Key for Belowground Biological Control ?
Hoffmann Samuel Matthias	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	Electrical and mechanical characterization of silicon and zinc oxide nanowires
Hofmann Marc	Doctorat ès sciences - informatique	Peter Kropf	Algorithms for statistical models selection and robust estimation
Imer Raphaël	Doctorat ès sciences - microtechnique	Urs Stauer	Development of a scanning force microscope for in-vivo, minimally invasive inspection of human knee cartilage
Imfeld Gwenaël	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Daniel Hunkeler	Assessment of in situ biodegradation of chlorinated solvents in aquifers and constructed wetlands using an integrative approach
Imfeld Kilian	Doctorat ès sciences - microtechnique	Pierre-André Farine	Système d'acquisition pour interfaces neuronales composées de grandes matrices à forte densité spatiale de microélectrode
Jourdie Violaine	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	Parasitoid communities and genetic structure : host plant does not matter
Kalbus Edda	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Mario Schirmer	Spotlight on heterogeneity : measuring and modelling stream-aquifer interactions
Kerrou Jaouher	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Philippe Renard	Deterministic and probabilistic numerical modelling towards sustainable groundwater management : application to seawater intrusion in the Korba aquifer (Tunisia)
Laivao Michel Omer	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	Contribution à la systématique du genre Pandanus (Pandaceae) à Madagascar
Lawo Nora Caroline	Doctorat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	Compatibility of Bt-transgenic crops with biological control
Manni Michela	Doctorat ès sciences - zoologie	Michel Brossard	Discrete adrenergic influence on the skin response to pathogen-associated molecular patterns (PAMPS)"
Mariethoz Grégoire Hans Pierre	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Philippe Renard	Geological stochastic imaging for aquifer characterization
Merz Roman	Doctorat ès sciences - microtechnique	Pierre-André Farine	Analysis of low power, low data rate ultra wideband impulse radio systems
Olibet Sara Edith	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	Properties of interface in amorphous / crystalline silicon heterojunctions
Parrat Daniel Jean-Marc	Doctorat ès sciences - microtechnique	Urs Stauer	Atomic force microscopy for characterizing dust particles of the martian arctic soils
Péré Christelle Florence Marie	Doctorat ès sciences - botanique	Théodoor Turlings	Ecological impact of the invasive horse-chestnut leaf miner, <i>Cameraria ohridella</i> Deschka & Dimic (Lepidoptera: Gracillariidae) on native species
Petremand Yves Patrick	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas. F. de Rooij	Study and fabrication of a micro scanner for optical applications
Pierron Julien André Michel	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Ward	Nouvelles applications des Complexes Métalliques en Catalyse Homogène, avec des Enzymes Artificielles et en Nanotechnologie

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Powolny François Eric	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	Characterization of time resolved photodetector systems for Positron Emission Tomography
Pronk Michiel Alexandre	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	François Zwahle	Origin and behaviour of microorganisms and particles in selected karst aquifer systems
Python Martin	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	Mycrocrystalline silicon solar cells : growth and defects
Rahim Gwendoline	Doctorat ès sciences - botanique	Félix Kessler	A plant split-ubiquitin system and TAP-tagging to study in vivo protein interactions in the chloroplast protein import machinery
Roelfstra Liselore	Doctorat ès sciences - zoologie	Bruno Betschart	Characterization of antigenic and morphological properties of Gasterophilus intestinalis larvae
Roussel-Delif Ludovic Michel Daniel	Doctorat ès sciences - botanique	Michel Aragno	Plant and soil microbe interactions in controlled conditions : rhizosphere protozoa and bacterial community structure
Scherleer Olivier Boris	Doctorat ès sciences - microtechnique	René Dändliker	High resolution differential laser interferometry for the VLTI (Very Large Telescope Interferometer)
Schmidt Christian	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	François Zwahle	Water and contamination fluxes at the stream-groundwater-interface
Schmitt Laurette Marie Louise	Doctorat ès sciences - chimie	Helen-Margaret Stoeckli-Evans	Complexes de dérivés de la Pyridine, de la Pyrazine et de la Bipyridine : synthèses, structures et propriétés physiques
Schnee Sylvain	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Marc Neuhaus	Facteurs de résistance à l'oïdium (Erysiphe necator Schwein.) chez la vigne (Vitis vinifera L.)
Shalkevich Natallia	Doctorat ès sciences - chimie	Helen-Margaret Stoeckli-Evans	Investigation on syntheses of nanocolloids and their thermophysical properties
Shi Xintian	Doctorat ès sciences - microtechnique	Pierre-André Farine	Design of Low Phase Noise Low Power CMOS Phase Locked Loops
Söderström Thomas	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	Cellules solaires flexibles à jonctions multiples en couches minces de silicium
Steinhauser Jérôme	Doctorat ès sciences - microtechnique	Arvind Shah	Low pressure chemical vapor deposited Zinc Oxide for thin film silicon solar cells : optical and electrical properties
Vils Flurin Andri	Doctorat ès sciences - géologie	Angelika Kalt	Light elements in oceanic and ophiolitic serpentinites
Von Arx Martin	Doctorat ès sciences - zoologie	Patrick Guérin	Perception of host plant volatiles contributes to an optimised strategy for reproduction in the European grapevine moth, Lobesia botrana

Faculté de droit (FD)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Aksoy Emine Eylem	Doctorat en droit	Pierre Bolle	La sauvegarde des droits de l'homme dans l'exécution de la peine privative de liberté à l'image notamment de la situation en Suisse et en Turquie
Bouverat David	Doctorat en droit	Pierre-André Wessner	Conditions générales d'affaires : perspectives législatives : étude de droit suisse à la lumière du droit communautaire et de ses applications en France et en Allemagne
Di Donato Flora	Doctorat en droit	Pascal Mahon	La costruzione giudiziaria del fatto : il ruolo della narrazione nel "processo"
Diaconu Madalina Stefania	Doctorat en droit	Petros Mavroidis	International Trade in Gambling Services

Faculté des sciences économiques (FSE)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Bogenstaetter Yvonne	Doctorat en psychologie du travail	Franziska Tschan Semmer	Wer weiss was wann ? : Informationsweiterergabe in Reanimationsteams und zwischen Arzt/innen und Patient/innen
Facchin Stéphanie Raymonde Marie	Doctorat en psychologie du travail	Franziska Tschan Semmer	Faut-il réfléchir pour être performant en groupe : les conditions de l'efficacité de la réflexivité
Fresard Laurent	Doctorat en finance	Michel Dubois	Three Essays on Corporate Cash Holdings
Mack Alexander Jan Karl	Doctorat en science économique	Milad Zarin-Nejadan	L'efficacité des exploitations forestières publiques en Suisse
Nedyalkova Desislava Nikolova	Doctorat en statistique	Yves Tille	Evaluation and development of strategies for sample coordination and statistical inference in finite population sampling
Ordas Carlos	Doctorat en science économique	Jean-Marie Grether	Croissance économique et pollution atmosphérique : trois recherches empiriques basées sur des méthodes nonparamétriques.
Qualité Lionel	Doctorat en statistique	Yves Tille	Sondages à probabilités inégales et enquêtes répétées
Resch Doerte Inge	Doctorat en psychologie du travail	Adrian Bangerter	Soziales Miteinander in Organisationen : Diskurse und Funktionen zwischen individueller Kompetenz und organisationaler Metapher

Faculté de théologie (FT)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Bertrand Michel Léon Ferdinand	Doctorat en théologie	Felix Christoph Moser	Légitimité et autorité de paroles d'Eglises dans l'espace public
Maridor Steve	Doctorat en théologie	Pierre-Luigi Dubied	Pertinence théologique de la révélation raëlienne. Analyse historico critique de la "Nouvelle Bible de l'Humanité"

Docteurs honoris causa 2008

Braun Rudolf	Faculté des lettres et sciences humaines	Titulaire de la chaire d'histoire sociale et économique à l'Université de Zürich de 1971 à 1996, ce professeur a contribué de façon décisive à la reconnaissance de l'interdisciplinarité dans les sciences humaines et sociales.
Tanner Marcel	Faculté des sciences	Professeur en épidémiologie et en parasitologie médicale, nommé en 1997 directeur de l'Institut tropical suisse, a su allier avec une grande rigueur et avec persévérance le travail scientifique et l'engagement en faveur des personnes démunies dans les pays en voie de développement.
Annan Kofi	Faculté de droit	Secrétaire général de l'ONU de 1997 à 2002, honoré pour avoir, notamment, propagé le respect de la justice en choisissant le droit comme référence dans un monde régi essentiellement par les rapports de pouvoir.
Wang Aiming	Faculté de théologie	Professeur, théologien, vice-président du séminaire national protestant de Nanjing, s'efforce de contribuer à l'élaboration d'une théologie authentiquement chinoise.

Docteurs honoris causa 2009

Screech Michael	Faculté des lettres et sciences humaines	Professeur émérite de l'Université d'Oxford, spécialiste de la littérature et de l'histoire de la Renaissance. Ce savant de renommée mondiale est un des plus éminents connaisseurs de la littérature du XVI ^e siècle à la croisée de la philosophie, de la théologie, du droit et de l'esthétique. Il a notamment traduit Erasme, Rabelais et Montaigne en anglais.
Gromov Mikhail	Faculté des sciences	Professeur à l'Institut des Hautes Etudes scientifiques à Bures-sur-Yvette. Ce mathématicien, à l'exceptionnelle carrière de chercheur, a déjà été récompensé par de prestigieux prix internationaux dont, cette année même, le prix Abel qui est le Nobel des mathématiques. Docteur de l'Université de St-Petersbourg, puis chercheur aux Etats-Unis et en France, ses découvertes ont révolutionné plusieurs domaines des mathématiques, notamment la géométrie.
Badinter Robert	Faculté de droit	Professeur à l'Université de Paris, Panthéon-Sorbonne, ancien Garde des sceaux, Ministre de la justice et Président du Conseil constitutionnel, qui s'est battu pour l'abolition de la peine de mort et des tribunaux d'exception en France. Il est aujourd'hui une référence en droit pénal par la rigueur de son argumentation.
Roth Jean-Pierre	Faculté des sciences économiques	Président de la direction générale de la Banque nationale suisse dont l'action en faveur de la stabilité du système financier national et international est remarquable. Attaché à la poursuite d'une politique monétaire suisse indépendante, ce docteur de l'Université de Genève et diplômé du prestigieux MIT a été à la barre de la BNS lors d'événements importants tels que l'introduction de l'Euro, les subprimes et l'orage financier international.
Boff Leonardo	Faculté de théologie	Théologien et philosophe formé au Brésil et à Munich. Pionnier de la théologie de la libération, ce Dr. h.c. de Turin et de Lund (Suède) est connu pour son engagement auprès des personnes défavorisées, en faveur du respect des cultures plurielles et du développement des droits de l'homme en Amérique latine.

Tableau de nomination des professeurs
Période du 1er août 2008 au 31 décembre 2009

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Faculté des lettres et sciences humaines	Ethnologie	PAss	Nomination 03.09.07 Entrée en fonction 01.08.08	Marion Fresia
	Histoire suisse moderne et contemporaine	PO	Nomination 01.07.09 Entrée en fonction 01.01.10	Olivier Christin
	Sciences de l'éducation I	PO	En cours	
	Dialectologie	PAss 50%	Nomination 01.07.09 Entrée en fonction 01.08.09	Federica Diémoz
	Langues et littératures allemandes	PO	Nomination 22.09.09 Entrée en fonction 01.01.10	Peter Schnyder
	Archéologie classique et protohistorique	PO	Nomination 01.07.09 Entrée en fonction 01.09.09	Hédi Dridi
	Logopédie	PO	En cours	
	Géographie politique	PAss	En cours	
Faculté des sciences	Mathématiques	PO	Nomination 09.06.08 Entrée en fonction 01.08.08	Felix Schlenk
	Géothermie	PO	Nomination 23.06.08 Entrée en fonction 01.01.09	Eva Schill
	Hydrochimie	PO	Nomination 30.03.09 Entrée en fonction 01.08.09	Daniel Hunkeler
	Ecologie microbienne	PAss	Nomination 01.07.09 Entrée en fonction 01.01.10	Pilar E. Junier
	Biologie du sol	PO	Nomination 30.03.09 Entrée en fonction 01.08.09	Edward Mitchell
	Biologie des vecteurs	PO	En cours (décision : PAss)	
	Biologie et sociétés	PO ou PAss	En cours (décision : MER à 80%)	
Faculté de droit	Droit international public	PE 75%	Nomination 15.12.08 Entrée en fonction 01.02.09	Giovanni Distefano
	Droit des migrations	PE 50%	Nomination 08.12.08 Entrée en fonction 01.02.09	Minh Son Nguyen
	Start-up et innovation technologique	PE 30%	Nomination 22.09.09 Entrée en fonction 01.01.10	Daniel Kraus
	Droit du sport	PE 50%	En cours	

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Faculté des sciences économiques	Comptabilité financière	PO	En cours	
	Statistique	PO	Nomination 02.07.08 Entrée en fonction 01.01.09	Catalin Starica
	Gestion des entreprises de médias (AJM)	PE 75 %	Nomination 09.06.08 Entrée en fonction 01.08.08	Cinzia Dal Zotto
	Publicité et stratégie médias	PAss	En cours	
	AJM	PE 75%	Nomination 01.07.09 Entrée en fonction 01.08.09	Katarina Stanoevska
	Finance d'entreprise	PO	Nomination 30.03.09 Entrée en fonction 01.01.10	Carolina Salva
Faculté de théologie	Culture chrétienne	PO	En cours	

Résumé

FLSH : 3 professeurs ordinaires, 1 professeure assistante

FS : 2 professeurs ordinaires, 1 professeure assistante

FD : 3 professeurs extraordinaires

FSE : 1 professeure ordinaire, 1 professeure extraordinaire

Au total : 12 professeurs ont été nommés durant la période du 01.08.2008 au 31.12.2009, dont 4 femmes ; de plus 5 professeurs, nommés avant le 1er août 2008, sont entrés en fonction, dont 3 femmes.

Retraites, démissions et décès de professeurs

Période du 1er août 2008 au 31 décembre 2009

Professeurs honoraires

- Philippe Henry, professeur ordinaire, Faculté des lettres et sciences humaines
- Denis Knoepfler, professeur ordinaire, Faculté des lettres et sciences humaines
- Michel Aragno, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Gilles Eckard, professeur ordinaire, Faculté des lettres et sciences humaines
- Jürgen Söring, professeur ordinaire, Faculté des lettres et sciences humaines
- Daniel Haag, professeur ordinaire, Faculté des sciences économiques
- Peter-Allan Diehl, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Helen-Margaret Stoeckli-Evans, professeur extraordinaire, Faculté des sciences

Professeurs transférés dans le cadre des PCI au 01.08.08

- Matthias Blau, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Jean-Pierre Derendinger, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Karl Foellmi, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Eric Verrecchia, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Jean-Luc Vuillemier, professeur ordinaire, Faculté des sciences

Professeurs transférés dans le cadre des PCI au 01.01.09

- Nico de Rooj, professeur ordinaire (EPFL)
- Pierre-André Farine, professeur ordinaire (EPFL)
- Christophe Ballif, professeur ordinaire (EPFL)
- Hans-Peter Herzig, professeur ordinaire (EPFL)

Démissions

- Thomas Ward, professeur ordinaire, nommé à UniBasel
- Yanyuan Ma, professeure ordinaire

Décès

- Jean-Louis Richard, professeur honoraire de botanique (24.12.08)
- René Erbe, professeur honoraire d'économie politique (08.07.2009)
- Claude Zangger, professeur honoraire de physique (16.09.2009)

Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature

Effectifs des collaborateurs par source de financement au 31.12.2009

Financement	2007		2008		2009		Variation 09/08	
Etat	504.0	61.2%	546.2	65.1%	523.8	71.1%	-22.4	-4.1%
Fonds de tiers	319.5	38.8%	292.4	34.9%	212.4	28.9%	-80.0	-27.4%
Total	823.5	100.0%	838.6	100.0%	736.2	100.0%	-102.4	-12.2%

Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)

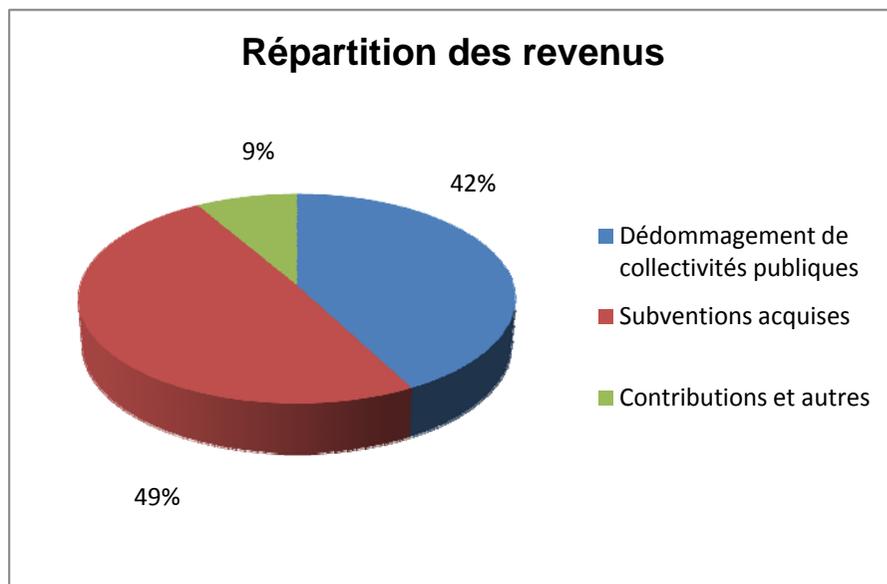
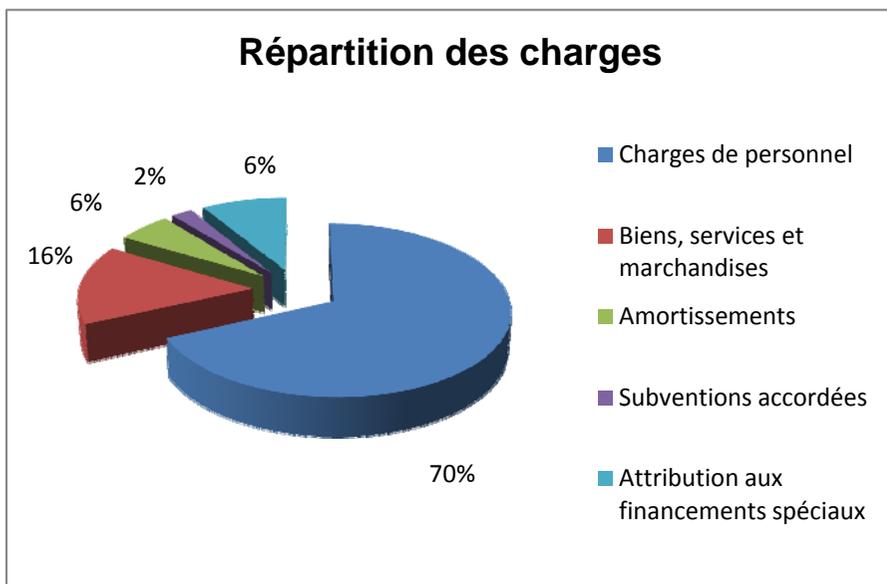
Genre		2007		2008		2009		Variation 09/08	
Etat	Féminin	200.5	24.3%	225.9	26.9%	227.6	30.9%	1.7	0.8%
	Masculin	303.5	36.9%	320.3	38.2%	296.2	40.2%	-24.1	-7.5%
Total Etat		504.0	61.2%	546.2	65.1%	523.8	71.1%	-22.4	-4.1%
Fonds de tiers	Féminin	124.4	15.1%	106.5	12.7%	97.2	13.2%	-9.4	-8.8%
	Masculin	195.1	23.7%	185.8	22.2%	115.2	15.6%	-70.6	-38.0%
Total Fonds de tiers		319.5	38.8%	292.4	34.9%	212.4	28.9%	-80.0	-27.4%
Total	Féminin	324.9	39.5%	332.5	39.6%	324.8	44.1%	-7.7	-2.3%
	Masculin	498.6	60.5%	506.1	60.4%	411.4	55.9%	-94.7	-18.7%
Total Effectif		823.5	100.0%	838.6	100.0%	736.2	100.0%	-102.4	-12.2%

Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2007		2008		2009		Variation 09/08	
Etat	Admin, techn, biblio.	159.4	19.4%	193.0	23.0%	195.5	26.6%	2.5	1.3%
	Corps interméd. sup.	28.6	3.5%	28.4	3.4%	31.6	4.3%	3.2	11.3%
	Corps intermédiaire	172.2	20.9%	184.6	22.0%	166.4	22.6%	-18.2	-9.9%
	Corps professoral	114.8	13.9%	115.2	13.7%	104.3	14.2%	-10.9	-9.5%
	Apprenti	29.0	3.5%	25.0	3.0%	26.0	3.5%	1.0	4.0%
Total Etat		504.0	61.2%	546.2	65.1%	523.8	71.1%	-22.4	-4.1%
Fonds de tiers	Admin, techn, biblio.	50.0	6.1%	40.6	4.8%	29.9	4.1%	-10.7	-26.4%
	Corps interméd. sup.	1.4	0.2%	2.0	0.2%	1.4	0.2%	-0.6	-30.0%
	Corps intermédiaire	259.3	31.5%	243.8	29.1%	173.9	23.6%	-69.9	-28.7%
	Corps professoral	7.8	0.9%	5.0	0.6%	7.2	1.0%	2.2	44.0%
	Apprenti	1.0	0.1%	1.0	0.1%	0.0	0.0%	-1.0	-100.0%
Total Fonds de tiers		319.5	38.8%	292.4	34.9%	212.4	28.9%	-80.0	-27.4%
Total	Admin, techn, biblio.	209.4	25.4%	233.6	27.9%	225.4	30.6%	-8.2	-3.5%
	Corps interméd. sup	30.0	3.6%	30.4	3.6%	33.0	4.5%	2.6	8.6%
	Corps intermédiaire	431.5	52.4%	428.4	51.1%	340.3	46.2%	-88.1	-20.6%
	Corps professoral	122.6	14.9%	120.2	14.3%	111.5	15.1%	-8.7	-7.2%
	Apprenti	30.0	3.6%	26.0	3.1%	26.0	3.5%	0.0	0.0%
Total Catégorie		823.5	100.0%	838.6	100.0%	736.2	100.0%	-102.4	-12.2%

Tableaux financiers

Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
Charges de personnel	65'768'517.92	15'990'655.93	18'362'667.37	16'564'651.33	5'981'935.60	7'562'929.79	1'305'677.90
Biens, services et marchandises	14'585'325.40	7'004'872.74	1'906'981.91	3'897'248.33	708'530.19	960'503.03	107'189.20
Intérêts passifs	1'146.36	1'025.38	141.50	21.98-	0.00	1.46	0.00
Amortissements	5'399'747.15	2'487'035.00	284'135.00	2'544'036.15	0.00	0.00	84'541.00
Dédommagement à collectivités publiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions accordées	2'088'750.51	1'344'725.03	156'104.58	515'830.90	11'940.00	42'190.00	17'960.00
Attributions aux financements spéciaux	5'666'300.00	5'666'300.00					
Charges	93'509'787.34	32'494'614.08	20'710'030.36	23'521'744.73	6'702'405.79	8'565'624.28	1'515'368.10
Revenus de biens	17'696.32-	17'696.32-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions	3'934'515.62-	603'663.10-	1'525'211.82-	544'161.40-	521'417.25-	732'043.05-	8'019.00-
Dédommagements de collectivités publiques	19'612'010.25-	19'612'010.25-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions acquises	22'897'490.00-	22'298'850.00-	598'640.00-	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	46'461'712.19-	42'532'219.67-	2'123'851.82-	544'161.40-	521'417.25-	732'043.05-	8'019.00-
Solde	47'048'075.15	10'037'605.59-	18'586'178.54	22'977'583.33	6'180'988.54	7'833'581.23	1'507'349.10



Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
300000 Commissions	7'300.80	7'300.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
301000 Personnel admin. et exploitation	18'681'066.75	12'797'574.20	1'438'138.50	2'827'640.85	738'824.10	826'359.75	52'529.35
301050 Salaires stagiaires et apprentis	341'002.85	44'372.10	0.00	296'630.75	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	23'520'567.65	373'161.15	10'164'732.25	5'873'626.55	2'672'180.70	3'640'865.95	796'001.05
302250 Traitements corps intermédiaire	12'912'936.95	249'030.35	3'852'679.90	4'986'445.80	1'638'679.30	1'913'695.50	272'406.10
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4'637'560.05	1'135'819.05	1'281'325.25	1'168'702.85	426'129.60	532'450.45	93'132.85
304000 Caisse de pensions	4'892'009.75	1'136'730.40	1'441'102.80	1'228'421.65	434'587.50	575'788.25	75'379.15
305610 Caisse de remplacement	387'803.50	6'094.75	149'282.30	114'438.35	46'463.20	59'858.25	11'666.65
307100 Prest. retraités à charge Etat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
308000 Pers. temporaire fact. par tiers	13'619.75	13'619.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
309800 Autres charges de personnel	374'649.87	226'953.38	35'406.37	68'744.53	25'071.20	13'911.64	4'562.75
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign	2'735'424.28	871'845.53	536'942.23	767'068.47	262'094.92	253'944.27	43'528.86
311000 Machines, mobilier et équipement	3'137'075.70	2'582'428.76	54'551.90	441'968.24	26'625.00	31'008.25	493.55
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	1'959'021.00	179'205.85	262'160.50	1'313'861.60	148'505.10	37'776.85	17'511.10
314000 Entretien des bâtiments	388'649.68	263'521.18	20'399.90	82'033.70	10'655.00	10'819.70	1'220.20
315000 Entretien mob, machines, équip.	232'796.89	65'077.63	8'982.70	153'373.41	4'070.95	1'292.20	0.00
316220 Redevances d'utilisation	2'954'467.81	1'763'983.86	404'390.65	513'005.20	118'176.40	154'911.70	0.00
317230 Dédommagements pour frais	1'080'249.60	296'199.02	193'979.26	302'751.50	80'947.85	188'521.62	17'850.35
318000 Mandats, expertises, études	1'979'503.52	928'076.12	399'074.64	314'500.49	45'662.82	265'604.31	26'585.14
319800 Autres frais divers	119'283.28	55'560.17	26'641.63	8'663.74	11'792.15	16'625.59	0.00
330010 Pertes sur débiteurs	100.00	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
331000 Amort. imm. patr. administratif	5'399'647.15	2'486'935.00	284'135.00	2'544'036.15	0.00	0.00	84'541.00
360800 Subsidés div. à la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
361800 Subsidés div. aux autres cantons	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
362800 Subsidés divers aux communes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
363800 Subsidés aux ét. propres	2'045'870.51	1'307'345.03	150'604.58	515'830.90	11'940.00	42'190.00	17'960.00
365800 Divers organismes et inst.privés	42'880.00	37'380.00	5'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attribution financements spéciaux	5'666'300.00	5'666'300.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
390020 Véhicules de service	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'570.11-	1'570.11-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	16'126.21-	16'126.21-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
433600 Ecolages et finances de cours	3'033'310.59-	48'608.59-	1'341'644.00-	447'794.00-	491'531.00-	695'814.00-	7'919.00-
436650 Dédommagements de tiers	451'248.84-	109'748.32-	181'317.82-	96'367.40-	28'936.25-	34'879.05-	0.00
439850 Recettes diverses	541'176.04-	536'526.04-	2'250.00-	0.00	950.00-	1'350.00-	100.00-
450800 Dédommagement de la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
451600 Contributions des autres cantons	19'520'790.40-	19'520'790.40-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	22'897'490.00-	22'298'850.00-	598'640.00-	0.00	0.00	0.00	0.00
6400 Université	47'048'075.15	10'037'605.59-	18'586'178.54	22'977'583.33	6'180'988.54	7'833'581.23	1'507'349.10

Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR)

Facultés	FNS + CTI + UE		ACR		TOTAL Dépenses 2009	TOTAL Recettes 2009
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
<i>FLSH</i>	3'775'465.91	-4'701'242.01	3'660'355.62	-3'511'014.22	7'435'821.53	-8'212'256.23
<i>FS</i>	10'263'498.71	-10'432'702.92	6'862'264.81	-8'395'573.43	17'125'763.52	-18'828'276.35
<i>FD</i>	320'663.23	-227'058.91	1'263'809.44	-1'681'394.10	1'584'472.67	-1'908'453.01
<i>FSE</i>	969'162.76	-616'843.57	762'039.44	-576'348.53	1'731'202.20	-1'193'192.10
<i>FT</i>	38'831.75	-23'500.00	108'398.92	-55'010.76	147'230.67	-78'510.76
TOTAL	15'367'622.36	-16'001'347.41	12'656'868.23	-14'219'341.04	28'024'490.59	-30'220'688.45
SOLDE					-2'196'197.86	

Facultés	Projets FNS ouverts en 2009	Projets FNS ouverts en 2008	Projets FNS ouverts en 2007	Projets FNS ouverts en 2006
<i>FLSH</i>	29	21	24	18
<i>FS</i>	26	21	22	22
<i>FD</i>	2	2	1	3
<i>FSE</i>	6	3	4	4
<i>FT</i>	0	0	0	0
TOTAL	63	47	51	47

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2009

Membres permanents

- **Berberat Didier**, conseiller aux Etats
- **Berger-Wildhaber Michèle**, présidente du Conseil de l'Université, pharmacienne
- **Cattin Pierre-Alain**, directeur du Lycée cantonal de Porrentruy
- **Dubied Pierre-Luigi**, doyen de la Faculté de théologie
- **Dunand Jean-Philippe**, doyen de la Faculté de droit
- **Favier René**, historien et vice-recteur recherche à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble
- **Grether Jean-Marie**, doyen de la Faculté des sciences économiques
- **Haemmerli André**, directeur général de Johnson&Johnson
- **Hinderling Thomas**, directeur général du CSEM jusqu'au 31 octobre 2009
- **Jéquier Guillaume**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs
- **Lavoyer Matthieu**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Kessler Félix**, doyen de la Faculté des sciences
- **Monard Denis**, président de l'Académie suisse des sciences naturelles - SCNAT
- **Oguey Grégoire**, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- **Perdrizat Daniel**, conseiller communal
- **Perret-Clermont Anne-Nelly**, représentante du corps professoral
- **Surdez Manuela**, directrice Goldec SA, économiste
- **Tissot Laurent**, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines
- **Walzer Palomo Martine**, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars

A titre consultatif

- **Becker Alain**, secrétaire général du DECS
- **Jaquier Claire**, vice-rectrice
- **Jeanneret Philippe**, secrétaire général de l'Université
- **Rahier Martine**, rectrice
- **Terrier Philippe**, vice-recteur
- **Tissot Nathalie**, vice-rectrice

Secrétariat

Bouille Véronique

Conseil de l'Université
Rue Emile-Argand 11
2000 Neuchâtel
Tél. 032 718.27.99
Fax. 032 718.27.90
veronique.bouille@unine.ch

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2009

Commission de la recherche scientifique

- Mme Marianne Schmid-Mast, présidente
- **FLSH** : M. Daniel Sangsue, Mme Geneviève de Weck – suppléants *S. Pekarek, O.Söderström*
- **FS** : MM. Pascal Felber, Daniel. Hunkeler – suppléants *R. Deschenaux, P. Guérin*
- **FD** : MM. André Kühn, Jean-Luc Chenaux – suppléant *Y. Jeanneret*
- **FSE** : MM. Jean-Marie Grether, Yves Tille – suppléants *S. Blili, F. Tschan Semmer*
- **FT** : Mme Lytta Basset – suppléant : *F. Moser*

Commission culturelle

- M. Philippe Terrier, président
- M. Philippe Peter, représentant du corps enseignant
- Mme Christina Klöckner, représentante du corps intermédiaire
- M. Matthieu Lavoyer, représentant des étudiants
- M. Pierre-Alain Cattin, membre du Conseil de l'Université
- M. Jérôme Paccolat, délégué de la Fédération des étudiants neuchâtelois
- M. Roberto Betti, Centre culturel neuchâtelois

Commission de gestion de la fortune de l'Université

Mme Martine Rahier, présidente

- M. Stéphane Duina, directeur administratif
- M. Pascal Mahon, FD
- M. Pierre Golay, membre externe
- M. Cédric Léger, membre externe

Commission de gestion et des finances du Conseil de l'Université

- Mme Manuela Surdez, CU, présidente
- Mme Martine Rahier, rectrice
- M. Stéphane Duina, directeur administratif
- M. Jean-Marie Grether, CU
- M. André Haemmerli, CU
- M. Guillaume Jéquier, CU

Commission d'éthique du Sénat

- M. Patrick Vincent, représentant FLSH
- M. Alain Valette, représentant FS
- Mme Florence Guillaume, représentante FD
- Mme Franziska Tschan Semmer, représentante FSE
- M. Pierre-Luigi Dubied, représentant FT

Commission informatique

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Jean-Luc Abbet, membre permanent externe
- M. Abdelatif Mokeddem, direction Sitel
- Chaque faculté est représentée par son doyen ou une personne déléguée

Commission de surveillance de la procédure des nominations

- M. Philippe Willi, président, représentant du DECS
- Mme Martine Walzer Palomo, CU, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars
- M. Grégoire Oguey, CU, représentant du corps intermédiaire
- M. Denis Monard, CU, suppléant
- M. Guillaume Jéquier, CU, suppléant

Commission sociale

- Mme Marie-José Béguelin, présidente
- M. Philippe Jeanneret, délégué du rectorat
- M. Daniel Perdrizat, membre CU
- Mme Annick Darioly, représentante de l'ACINE
- Mme Valérie Rebeaud, représentante des étudiants
- Mme Noémie Gonseth, représentante des étudiants
- Mme Séverine de Cerjat, responsable du service social

Commission sportive

- M. Loris Petris, président
- M. Bertrand Robert, représentant Service des sports universitaires (SUN)
- M. Raphaël Germann, maître de sport, SUN
- M. Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
- Mme Coraline Hirschi, représentante des étudiants

Commission de gestion du Jardin botanique

- M. François Felber, représentant du Jardin botanique
- M. Stéphane Duina, représentant de l'Université
- M. Philippe Willi, représentant de l'Etat
- M. Pascal Sandoz, représentant de la Ville
- M. Philippe Mauler, représentant de la Fondation du Jardin Botanique
- Mme Ysabelle (I ou Y??) de Salit, ADAJE (voix consultative)
- Mme Giorgina Bernasconi, FS

Commission de l'U3a

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Michel Aragno directeur de l'Université du 3e Age
- M. Raphaël Tabacchi, membre honoraire
- M. Peter Gasser, représentant de la FLSH
- M. Minh Son Nguyen, représentant de la FD
- M. Adrian Bangerter, représentant de la FSE
- M. Pierre-Luigi Dubied, représentant de la FT
- M. Charles Chammartin, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Mme Marguerite Troyon, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- M. François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Mme Antoinette Hurni, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- M. Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne de Porrentruy
- M. Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne de Porrentruy
- M. Michel Berlincourt, Université des aînés à Bienne
- Mme Béatrice Froidevaux, Université des aînés francophones à Bienne

Commission universitaire d'admission (des personnes non titulaires de maturité)

- M. Philippe Robert, président (directeur du Lycée Denis-de-Rougemont)
- Mme Claire Jaquier, représentante FLSH
- M. Bruno Colbois, représentant FS
- M. François Bohnet, représentant FD
- M. Kilian Stoffel, représentant FSE
- M. Philippe Hebeisen, représentant du corps intermédiaire

Commission de gestion de la Cité universitaire

- M. Philippe Willi, président, représentant du DECS
- M. Philippe Jeanneret, représentant du rectorat
- M. Pierre-Etienne Wildi, représentant du service financier de l'Etat de Neuchâtel
- M. Vincent Piattini, représentant de la gérance des immeubles de l'Etat de Neuchâtel
- M. Philippe Péter, représentant du corps professoral
- Mme Anne-Nelly Perret Clermont, représentante du CU
- M. Grégoire Oguey, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs
- Mme Nicoleta Cristina Hulea (représentante des étudiantes)

Commission de l'égalité

- M. Jean-Marc Neuhaus, président
- M. Pierre-André Wessner, représentant FD
- Mme Cinzia Dal Zotto, représentante FSE
- Mme Aurélie Reusser-Elzingre, représentant corps intermédiaire FLSJ
- M. Adrien Wyssbrod, représentant FEN
- Mme Claudine Faehndrich, représentante PATB

Membres ex-officio

- Mme Geneviève Le Fort, déléguée à l'égalité
- Mme Inès Pasini, collaboratrice à l'égalité

Commission QUALIS**Lettres et sciences humaines**

- M. Alain Kamber, professeur ILCF
- Mme Simona Pekarek, professeure ordinaire
- M. Serge Reubi, maître assistant
- M. Sébastien Varrin, conseiller aux études

Sciences

- M. Bruno Colbois, professeur ordinaire
- M. Peter Kropf, professeur ordinaire, vice-doyen
- Mme Claire Le Bayon, maître assistante
- M. Xavier Walter, doctorant

Droit

- M. Gandy Dos Santos, étudiant BA
- Mme Johanne Gagnebin, doctorante
- M. André Kuhn, professeur extraordinaire
- M. Pascal Mahon, professeur ordinaire
- M. Samuel Monbaron, conseiller aux études

Sciences économiques

- Mme Patricia Da Costa, étudiante BA
- Mme Cinzia Dal Zotto, professeure extraordinaire
- M. Yvan Nieto, assistant
- M. Kilian Stoffel, professeur ordinaire
- Mme Françoise Voillat, conseillère aux études

Théologie

- Mme Lytta Basset, professeur ordinaire
- M. Pierluigi Dubied, doyen
- Mme Emilie Mussard, étudiante MA

Secteur qualité

- Mme Claire Jaquier, vice-rectrice, professeure ordinaire
- M. Jean-François Perret, conseiller auprès de la vice-rectrice
- Mme Dunvel Even, collaboratrice scientifique

Liste des représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

- Société académique neuchâteloise (SAN)
- Institut neuchâtelois
- Commission de l'Observatoire
- Commission du Musée international d'horlogerie
- Centre international d'études du sport (CIES)
- Fondation La Tène
- Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
- Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
- Commission de gestion de la Cité universitaire
- Comité de direction de la Cité universitaire
- Jardin botanique – Task force stratégie

- CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses
- CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
- Triangle Azur
- BeNeFri
- Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
- Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »

- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
- Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)
- Association Euresearch
- Association Alliance (transfert technologique)
- Haute Ecole ARC, Comité consultatif

- Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Conseil de la recherche du FNS
- Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
- Conseil de fondation Switch
- Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
- Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
- Commission fédérale des bourses
- Fondation du Sanatorium universitaire suisse

Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

ACE	arrêté du Conseil d'Etat
ACR	autre crédit de recherche
Ass	assistant
ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
AJM	Académie du journalisme et des médias
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
Azur	Triangle Azur : réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

B

BA	Bachelor – baccalauréat universitaire
BeNeFri	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

C

CAS	Certificate of Advanced Studies
CC	chargé de cours
CCFI	Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation
CDIP	Conférence Suisse des Directeurs Cantonaux de l'Instruction Publique
CE	chargé d'enseignement
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits
CERT	Centre d'étude des relations de travail
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIDECR	Centre interdisciplinaire de droit et d'étude de la circulation routière
CIES	Centre international d'étude du sport
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
Comlab	« Common Laboratory » - laboratoire commun CSEM – IMT
CNCI	Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CU	Conseil de l'Université
CURS	Commission universitaire de la recherche scientifique
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

D

DAS	Diploma of Advanced Studies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports ex-DIPAC
DR	directeur de recherche

E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ETHZ-EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich

F

FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FS	Faculté des sciences
FSE	Faculté des sciences économiques (et sociales)
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
FT	Faculté de théologie

G

GC	Grand conseil
GPSR	Glossaire des patois de la Suisse romande

H

HE-Arc	Haute école spécialisée Arc (BEJUNE)
HEC	Haute école commerciale
HEG	Haute école de gestion
HEP	Haute école pédagogique
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique BEJUNE
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HEU	Haute école universitaire

I

IAF	Institut d'analyse financière
IBIOL	Institut de biologie
ICC	Institut de culture chrétienne
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IE	Institut d'ethnologie
IENE	Institut de l'entreprise
IETHNO	Institut d'ethnologie
IGG	Institut de géographie
IGH	Institut de géologie et d'hydrogéologie
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut d'informatique
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
ILLAL	Institut de langue et littérature allemandes

ILLAN	Institut de langue et littérature anglaises
ILLH	Institut de langues et littératures hispaniques
IMA	Institut de mathématiques
IMI	Institut du management de l'information
IMT	Institut de microtechnique
INHA	Institut national d'histoire de l'art à Paris
IPH	Institut de physique
IPHILO	Institut de philosophie
IPA	Institut de préhistoire et d'archéologie
IPSYED	Institut de psychologie et éducation
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
IREne	Institut de recherches économiques
ISD	Institut de droit de la santé
ISFM	Institut Forum suisse des migrations
ISLC	Institut des sciences du langage et de la communication
ISOCIO	Institut de sociologie
ISTAT	Institut de statistique
ITP	Institut de théologie pratique
J	
K	
L	
LAHE	loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LTF	Laboratoire temps-fréquence
LU	Loi sur l'Université
M	
MA	Master – maîtrise universitaire
MASH	Maison des sciences historiques
MALIT	Maison des littératures
MAPS	Maison de l'Analyse des Processus Sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	Maître-assistant
MEN	Musée d'ethnographie de Neuchâtel
MER	Maître d'enseignement et de recherche
N	
NCCR	National Center of Competence in Research
O	
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie
OFS	Office fédéral de la Statistique
ON	Observatoire cantonal ou Observatoire de Neuchâtel

P

PA	professeur associé
PAss	professeur assistant
PB	professeur boursier
PCI	projet de coopération et d'innovation
PD	privat-docent
PE	professeur extraordinaire
PI	professeur invité
PO	professeur ordinaire
PRN	Pôle de recherche national

Q

R

S

SAN	Société académique neuchâteloise
SCILAC	Maison des sciences du langage et de la communication
Secomania	Fête des sciences économiques de l'UniNE
SePS	Science et pratique du sport
SHER	Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (NE)
SIM	Service des immatriculations et de la mobilité
Sitel	Service informatique et télématique
SNSES	Société neuchâteloise de sciences économiques et sociales
SPC	Service de presse et communication
SPD	Service de promotion et développement
SUN	Sports universitaires

T

TT	Bureau de Transfert de Technologies
----	-------------------------------------

U

UE	Union européenne
UNES	Union nationale des étudiants suisses
UniNE	Université de Neuchâtel
U3a	Université du 3e âge

V

W

X

Y

Z



Edition

Rectorat de l'Université de Neuchâtel
Faubourg du Lac 5a, CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression et de graphisme de
l'Université de Neuchâtel

Tirage

120 exemplaires

Rapport approuvé par

Le Conseil de l'Université, le 23 mars 2010

© Université de Neuchâtel

Mars 2010

www.unine.ch